

Numéro
spécial !

*D*iversités et *C*itoyennetés

La Lettre de l'IRFAM

Institut de Recherche, Formation et Actions sur les Migrations

N° 24
IV/2010

Migrations et développement

**TRANSFAIRES
&
EUNOMAD
Belgique**

IRFAM-Coordination
17 Rue Agimont 4000 Liège - Belgique
T. 04-221 49 89 - F. 04-221 49 87
info@irfam.org - www.irfam.org



D* et *C

Migrations et développement

TRANSFAIRES & EUNOMAD Belgique

- *Éditorial : migrations et développement ?*
- *TRANSFAIRES : pour un développement durable, partagé et interculturel* par Spyros Amoranitis et Altay Manço
- *EUNOMAD : le réseau européen regroupant des organisations spécialisées dans le domaine des migrations et du développement* par Spyros Amoranitis, Pascale Charhon et Altay Manço
- *La plateforme EUNOMAD en Belgique : réaliser ensemble ce que nous ne pouvons faire seuls* par Spyros Amoranitis et Altay Manço
- *L'aventure EUNOMAD. Interview croisée de Spyros Amoranitis et de Marie-Thérèse Ndumba*

Et aussi...

- *L'immigration équitable comme facteur de développement.* Interview d'Altay Manço par Défi-Sud
- *Associations paysannes en milieu urbain : enjeux, déterminants et rapports à la communauté d'origine. Ressortissants de la Menoua à Mbalmayo au Cameroun* par Judith Lewetchou Efouefack
- *La coopération internationale communale : un développement de proximité. Focus sur le projet Oupeye-Gourcy* par Mélanie Knott
- *L'actu' : La Journée Internationale des Migrants*
- *Vient de paraître :*
 - « Migration et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs ». Spyros Amoranitis et Altay Manço
 - « Migrations et développement. Guide européen des pratiques ». EUNOMAD
 - « Transnationalités et développement : rôles de l'interculturel ». Claudio Bolzman et Altay Manço
 - « L'intégration au Luxembourg ». CEFIS
 - « La main-d'œuvre étrangère en Belgique ». Serge Feld
 - « Migrants et développement. Politiques, pratiques et acteurs en Belgique » Altay Manço et Spyros Amoranitis
- *Appel à communication* pour le numéro thématique de la revue *Alterstice* (Canada)

Éditorial : migrations et développement ?

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans les années 50, le modèle de développement occidental était considéré comme le meilleur et il fallait l'apporter aux pays « pauvres » pour résoudre leurs problèmes. La décolonisation a cependant permis le déploiement d'une analyse de plus en plus critique de ce modèle. Plus les années ont passé, plus les observateurs ont été obligés de constater que, globalement, « l'aide au développement » était loin d'atteindre ses promesses. Partout dans les pays en développement, la corruption, l'urbanisation sauvage, l'insécurité alimentaire, les épidémies, les guerres, les renversements politiques à répétition sont légion et liés à une répartition très inégale des revenus, à la surpopulation, à une forte croissance démographique, à des taux élevés de chômage, à la violation des droits de l'homme, à des catastrophes naturelles, ainsi qu'à un faible niveau de gouvernance (Commission européenne, 2002).

La distribution des ressources entre le Nord et le Sud de la planète est de plus en plus inégalitaire. Les politiques économiques continuent de barrer la route au développement des pays du Sud et d'appauvrir une grande partie de leur population. Les échanges commerciaux sont très inéquitables et spolient les populations du Sud de leurs richesses. On constate depuis longtemps que ce ne sont ni les aides humanitaires ni les politiques de coopération ni celles de gestion des flux migratoires qui permettent à ces pays de se tirer de la situation préoccupante qui les caractérise.

Ce n'est que vers l'an 2000 que l'insatisfaction liée à la coopération au développement commence à s'inscrire dans la conscience politique globale à travers, notamment, la définition des objectifs du millénaire pour le développement (Nations Unies, 2000). Ces huit objectifs sont les suivants : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; préserver l'environnement ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Bien que plus ancien, le concept de « *co-développement* » commence à se populariser à peu près à la même époque : à travers lui, certains acteurs du secteur de la coopération tentent de mettre en relation deux phénomènes souvent traités distinctement l'un de l'autre : *les migrations et le développement*.

Les motivations qui poussent les acteurs et les Etats à l'élaboration d'un tel concept sont multiples. Certaines sont philanthropiques et pragmatiques. Elles partent du constat de l'échec de la plupart des tentatives d'aide au développement des pays du Sud. La recherche de nouveaux paradigmes s'impose donc, le développement équivalant au renforcement de futurs partenaires économiques. Mais il existe également d'autres préoccupations politiques qui poussent les Etats du Nord à investiguer de nouveaux scénarii de renforcement, par exemple, les poussées migratoires Sud/Nord. L'intention initiale peut ainsi être protectionniste : « comment prévenir les migrations ? », « comment organiser le retour des migrants chez eux ? », « comment protéger mieux le marché du travail au profit des nationaux ? », ... Elle peut également être opportuniste : comment faire porter le coût du développement aux migrants originaires des pays du Sud ?

Le *migrant* peut aussi jouer un rôle de « *pont* » entre ses territoires de référence et ainsi permettre, également à son pays d'accueil, un développement culturel, social et économique en rapport avec le Sud ; une autre conscience et une nouvelle sensibilité peuvent jaillir de ce rapport nouveau entre les peuples du *Nord* et les peuples du *Sud*.

Ce E-Journal nous emmène tout d'abord à la découverte ou à la redécouverte de l'asbl TRANSFAIRES qui œuvre pour un développement partagé, durable et interculturel. EUNOMAD vous sera ensuite présenté et vous découvrirez les objectifs et les actions de ce réseau européen des Migrations et du Développement ainsi que ceux de la plateforme Belgique. Vous trouverez également dans ce numéro, une interview de Spyros Amoranitis et de Marie-Thérèse Ndumba qui vous donneront les toutes dernières nouvelles du réseau. Bonne lecture et bonne découverte de nos activités !

IRFAM

TRANSFAIRES

Pour un développement partagé, durable et interculturel

Spyros Amoranitis et Altay Manço

Résultant d'une recherche-action (VITA) menée par l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)¹ et à la demande de plusieurs associations de migrants, Transfaires a été créée en 2002 en tant qu'association sans but lucratif. Elle a d'abord travaillé sur le renforcement des liens entre migration, intégration et développement par les biais des projets du Fonds social européen (2002-2006) : VITA-R (Valorisation Identitaire, Transferts, Autonomie – Réalisations) et VITA-R 2. Suite à ces acquis, elle a commencé à mettre en œuvre des actions de développement tant au Nord qu'au Sud. Transfaires agit non seulement dans le domaine de la solidarité internationale, mais également dans le domaine de la sensibilisation et de la formation à l'intervention interculturelle. Elle a, par exemple, intégré l'association GODODO, spécialiste des voyages solidaires et interculturels². L'association s'est ainsi donné pour objet social de :

- Contribuer à la valorisation et à l'émancipation des populations défavorisées dans une vision de coopération et de solidarité.
- Promouvoir la participation des migrants à la réalisation d'actions locales de développement durable.
- Récolter sur le terrain des données en rapport avec les besoins des populations, en faire l'analyse, dégager des hypothèses et, enfin, construire des modèles d'actions réalisables et transférables à court et long terme.
- Organiser des séances d'information et des campagnes de sensibilisation, éditer et diffuser tout document relatif à son action.

Basée à Liège et à Bruxelles, l'équipe de Transfaires est constituée d'un administrateur délégué, d'un coordonnateur à temps plein, de bénévoles, de stagiaires et d'une assemblée générale qui contribuent aux travaux et à leur diffusion. L'association est au cœur de divers partenariats afin d'assurer un impact durable de ses actions, tant au Nord qu'au Sud. Au Nord :

- L'IRFAM : l'Institut de Recherche, Formations et Actions sur les Migrations apporte à Transfaires une expertise scientifique ainsi qu'un accompagnement continu.
- EUNOMAD : le réseau européen permet à Transfaires de développer des complémentarités et des échanges d'expériences avec de nombreuses associations à travers le continent.
- Les partenaires financiers : les principaux sont l'Union européenne et la Région wallonne.
- Des groupements de citoyens solidaires qui fonctionnent comme ambassadeurs dans leurs différents milieux de vie.

Au Sud, Transfaires recherche avant tout des partenariats stables, basés sur un processus d'échange. Ces partenaires ont pour point commun de fonctionner de manière démocratique :

- Des organisations non gouvernementales locales : ce type de partenariat est le plus fréquent. L'apport de Transfaires est axé principalement sur la formation, l'appui technique et méthodologique afin d'instaurer une autonomie locale. On privilégie les partenariats avec des structures disposant de personnel permanent et partageant les mêmes valeurs que Transfaires. L'ONG IDH (Investir Dans l'Humain) du Togo est un des partenaires les plus anciens. Cette ONG se distingue par sa spécificité dans la lutte contre la pauvreté à travers la dispense de microcrédits, l'assainissement et la formation. L'APEIF – Développement (l'Association Paysanne d'Entraide, d'Information et de Formation pour le Développement) du Bénin est

¹ Gatugu J., Manço A., Amoranitis S., Valorisation et transfert des compétences : l'intégration des migrants au service du co-développement. La population africaine de Wallonie, Paris, L'Harmattan, 2001.

² Transfaires est actuellement incluse dans un collectif appelé « Harmoniques » qui regroupe trois organismes favorisant les relations interculturelles, sereines et négociées entre les individus et les groupements issus de différentes cultures. Son objectif principal est ainsi de permettre aux citoyens de s'investir activement dans des projets solidaires visant à s'enrichir aux contacts de l'Autre. Ce collectif est formé par l'IRFAM qui vise, par une approche multidisciplinaire, à construire des liens entre la recherche et l'action dans le domaine de l'interculturalité et de la gestion des diversités, ainsi que de la lutte contre les discriminations ; Transfaires qui œuvre dans le domaine de la solidarité internationale par une approche du développement partagé, durable et interculturel, et qui encourage la participation des migrants à ce processus dont le co-développement constitue une des déclinaisons ; et enfin, GODODO qui a pour but de promouvoir le tourisme solidaire et interculturel.

un autre exemple. Enfin, le Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CNOGD) de la RDC et son groupe « Migrations et développement » constituent le partenaire le plus étendu en termes d'adhérents.

- Des groupements communautaires ou professionnels : ces structures regroupent les bénéficiaires autour de problématiques ou d'intérêts communs et développent de la solidarité. Leurs dirigeants sont élus par les membres. La structure permet une implication réelle de la base dans les processus d'orientation et de décision. L'apport de Transfaires est essentiellement méthodologique et institutionnel. L'existence de ce type de structures est souvent un gage de pérennité des projets, même si le processus de consolidation est généralement long.
- Des partenaires indirects : les programmes de développement doivent s'inscrire dans la politique générale des pays et régions où l'on intervient et impliquer les autorités locales. Les partenaires privilégient les expertises locales. Ces acteurs ne sont pas des partenaires directs de Transfaires, mais des collaborateurs stratégiques pour la bonne marche des projets.

Visions et missions de l'association

Pour Transfaires, le développement d'une société se construit grâce à une approche inclusive, ouverte, systémique et holistique permettant aux forces sociales qui le promeuvent de développer un projet basé sur le renforcement de la cohésion sociale par la valorisation des identités, la participation des citoyens à des réalisations durables et interculturelles, tant dans le domaine économique, politique, social que culturel. C'est précisément en ce sens que Transfaires contribue au développement humain durable tel qu'établi par la loi relative à la coopération belge au développement du 25 mai 1999. L'association partage aussi les valeurs et principes établis par les Nations unies dans la Déclaration du Millénaire de septembre 2000 : liberté, égalité, solidarité, tolérance, respect de la nature et partage des responsabilités. Ces principes se retrouvent de manière transversale dans diverses actions. Les thèmes sur lesquels Transfaires travaille sont parmi ceux mentionnés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement et notamment, la pauvreté, la santé, l'éducation et la formation, la mise en œuvre de partenariats. Transfaires s'inscrit également dans la Déclaration de Paris (mars 2005) sur l'efficacité de l'aide au développement, notamment en :

- respectant le rôle prédominant des partenaires dans le développement et en les aidant à renforcer leurs capacités à exercer ce rôle ;
- privilégiant une gestion axée sur les résultats et pilotée par un processus constant d'évaluation mutuelle.

Enfin, la vision de Transfaires s'illustre encore dans son implication dans la thématique du co-développement et à travers l'importance du rôle qu'elle accorde aux migrants dans le processus de développement, conformément aux orientations formulées par la Commission des Communautés européennes³, ainsi que par le Conseil de l'Europe. En conséquence, par projet de développement, Transfaires entend un ensemble cohérent et structuré :

- de réalisations, d'équipements, de services, de mobilisation de ressources humaines locales ou étrangères, d'aides financières ou immatérielles, etc. ;
- visant des objectifs d'amélioration durable des conditions de vie des populations pauvres, exclues ou marginalisées, d'amélioration de la gouvernance politique, économique et sociale, publique et privée, d'amélioration des conditions de droit, de gestion durable des ressources naturelles ;
- perçus par des partenaires des pays défavorisés comme une réponse adéquate à leurs besoins, voulus par eux, conçus, gérés, exécutés et évalués par eux ;
- au travers de leur propre organisation, existante ou à mettre sur pied, fonctionnant de façon participative et démocratique, et dans laquelle les cadres et dirigeants sont responsables et rendent compte de l'exécution de leurs charges aux membres et bénéficiaires.

Dans ce cadre, Transfaires s'est donné pour mission l'accompagnement socio-éducatif des migrants, des non-migrants et d'autres partenaires dans leurs actions de coopération au développement partagé, durable et interculturel. Concrètement cette mission a pour objectifs, tant au Nord qu'au Sud, de :

- Renforcer les capacités des associations des migrants dans le domaine de la médiation interculturelle et de la gestion de la diversité ;
- Valoriser les apports spécifiques découlant de l'appartenance à un double espace territorial et culturel des migrants et de leurs associations ;

³ Commission des Communautés européennes, COM (2005) 390 final, 1^{er} septembre 2005.

- Initier la réflexion théorique, créer des outils méthodologiques et des formations ;
- Proposer de l'expertise sur les thèmes, entre autres, de la sécurité alimentaire, du développement intégré, de la mise en réseaux, des relations Nord/Sud, de l'écriture de projet, du tourisme solidaire, de la récolte de fonds, de la création et de la gestion de base de données, de l'évaluation, de la gestion et du suivi d'initiatives ;
- Susciter et participer à des campagnes de sensibilisation et d'information, ainsi qu'à des publications sur les mécanismes qui fondent les relations Nord/Sud, la pertinence et l'efficacité d'un développement partagé, durable et interculturel ;
- Renforcer les projets de coopération existants et les insérer davantage dans un cadre de développement partagé, durable et interculturel, ainsi que dans des réseaux transnationaux ;
- Initier de nouveaux projets de coopération en prêtant une attention particulière à ceux qui visent l'accroissement des compétences des bénéficiaires, dont des migrants ;
- Proposer, organiser des voyages solidaires et interculturels dans les régions où sont implantés les projets de coopération ;
- Créer et promouvoir des événements artistiques, qui traduisent une gestion positive des différences socioculturelles entre acteurs du développement.

Principes méthodologiques

L'approche de Transfaires repose sur le principe d'une coopération durable et interculturelle. A ce titre, l'association participe au 8^e objectif du millénaire sur la création d'un partenariat mondial pour le développement à responsabilité commune entre le Nord et le Sud. Ainsi, cette approche entend :

1. La participation active de tout type d'acteur ; il s'agit de permettre aux bénéficiaires de participer en tant que partenaires, d'être capables de prendre en main leur propre développement.
2. La concertation et la complémentarité entre différents acteurs. La coopération décentralisée ne cherche pas à promouvoir une multitude de projets isolés, mais vise à promouvoir des processus de dialogue et de mise en cohérence des initiatives de différentes origines. Il ne s'agit pas de contourner l'Etat, mais de l'aider à construire de nouveaux partenariats, notamment avec des associations de la société civile.
3. La gestion décentralisée : les responsabilités sont déléguées à l'échelon le plus proche possible des acteurs concernés. L'application de ce principe induit des moyens de contrôle accrus afin de veiller à l'utilisation rationnelle des fonds.
4. L'adoption d'une approche « processus » : il faut du temps pour garantir une vraie participation et une appropriation. Ce principe peut paraître en opposition avec la réalisation d'actions à court terme, de manière à maintenir l'engagement des acteurs. Il n'en est rien. Il s'agit de favoriser une démarche itérative qui valorise l'écoute, le dialogue, la mobilisation des ressources locales, la concrétisation des objectifs établis pas à pas et une évaluation conjointe. Si une grande liberté dans le choix des moyens et des activités est possible, les contrôles de résultats n'en sont pas moins effectifs.
5. Le renforcement des capacités et du développement institutionnel des acteurs.

Ces acteurs sont les populations les plus pauvres des régions d'intervention, ainsi que leurs structures représentatives ou communautaires. Il s'agit d'associer l'ensemble de la population, sans perdre de vue les objectifs principaux. La place des femmes et des jeunes est fortement prise en considération. Les projets sont proposés par les populations locales, et divers critères président aux choix de coopération. Ce sont des critères classiques retenus en évaluation :

- Pertinence de l'action : l'action répond-elle à un besoin réel des populations ?
- Efficience de l'action : les moyens et activités proposés sont-ils appropriés pour apporter des solutions aux problématiques identifiées ?
- Implication des bénéficiaires : les populations concernées ont-elles été impliquées dans les choix ayant aboutis à la formulation du projet ?
- Viabilité : le projet est-il formulé pour assurer une poursuite de l'action au terme des financements extérieurs ?
- Capacité organisationnelle : le ou les partenaires disposent-ils des capacités pour réaliser cette action dans de bonnes conditions (ressources humaines, logistiques) ?

La présence de certains thèmes transversaux tels la préservation de l'environnement, le genre ou l'éducation civique renforcent l'intérêt des projets. Les déficiences liées à l'organisme d'appui (ressources humaines insuffisantes ou mal formées en regard de la problématique ; gestion peu transparente ; structure verticale caractérisée par une absence de concertation avec les agents ; etc.), ainsi que des projets de type « *top-down* » (par exemple, formulés en fonction des compétences de l'organisme d'appui et non des besoins des bénéficiaires, sans implication de ces derniers dans le processus) constituent des critères de rejets majeurs.

Les réalisations de Transfaires

L'association mène des activités au Nord et au Sud. Les activités au Nord sont :

- *Participation au projet européen « EUNOMAD »*⁴. Mise en place et animation au niveau local, régional, national et européen de réseaux regroupant les acteurs engagés dans des actions de développement en lien avec les migrations afin d'accroître leurs capacités, valoriser et capitaliser les meilleures pratiques et participer au dialogue politique sur le co-développement. Il s'agit ainsi d'élaborer des recommandations à l'égard des décideurs, de créer des espaces de mise en commun des connaissances et des expériences dans une perspective de synergies thématiques et géographiques, de mettre en commun des ressources, de valoriser les compétences des membres, de mettre en débat la thématique « migrations et développement » dans l'espace public et de favoriser la mobilisation citoyenne Nord/Sud, et enfin, de valoriser les compétences des migrants au niveau institutionnel et social⁵.
- *Projets d'éducation au développement*. Depuis sa création, Transfaires, forte de ses liens avec l'IRFAM, a été active sur le plan de l'analyse et de la réflexion afin de sensibiliser et d'informer le public sur les relations Nord-Sud et de l'encourager à poser des actes, à modifier son regard et à adopter des valeurs et des postures qui favorisent un développement partagé, durable et interculturel par la création et la mise à disposition d'outils pédagogiques et culturels, et l'organisation d'évènements artistiques dont les bénéficiaires sont alloués aux projets de solidarité internationale, par exemple au Togo. Une des activités importantes de l'association est en effet de créer des espaces de rencontre et des évènements culturels, notamment avec des peintres de renom tel que Costa Lefkochir. Ce sont des campagnes d'information et de communication visant à sensibiliser le grand public dans le but de faire évoluer les mentalités et les comportements sur les enjeux de citoyenneté et de démocratie. En complément, des formations, cycles de conférences ou stages sont organisés sur la gestion de la diversité culturelle, des migrations équitables, etc.
- *Organisation de voyages interculturels et solidaires dans les pays du Sud*. L'association a intégré l'activité « GODODO⁶ » dans le but de promouvoir le tourisme durable, tant en Europe que dans les pays en développement. Cette vision du tourisme solidaire et interculturel renvoie à une forme d'initiatives différentes du tourisme de masse. Il favorise l'autodéveloppement durable des populations locales, ainsi que le développement personnel des participants, est attentif aux impacts qu'il peut provoquer et est soucieux d'éthique et d'équité sociale. Du reste, ce type de tourisme tente également de créer les conditions d'une authentique rencontre avec « l'Autre », au-delà des clichés et stéréotypes.

Au Sud, Transfaires intervient dans le domaine de la solidarité internationale en soutenant des projets de développement intégré. Selon les zones d'intervention, ceux-ci peuvent se déployer autour des axes suivants :

- *Axe « sanitaire »*. Outre l'aspect curatif au travers de soins primaires et l'apport de médicaments, la priorité est donnée à la prévention et à l'hygiène communautaire en s'appuyant sur un travail d'éducation citoyenne.
- *Axe « éducation de base »*. Cet axe encourage la scolarisation des jeunes, l'alphabétisation des adultes et plus particulièrement des femmes et sensibilise les parents, les communautés et les autorités sur l'importance d'assurer une formation à tous.

⁴ Lire également l'article suivant. Cette initiative est soutenue par la Commission européenne dans le cadre du programme « Europaid » (2008-2010). Elle fait suite à plusieurs sollicitations infructueuses auprès de l'UE qui concernaient des réalisations en RDC.

⁵ La valorisation des compétences des migrants peut désigner différentes réalités. Au niveau institutionnel, cela peut signifier la sensibilisation des responsables politiques et administratifs sur le sujet. Au niveau social, on peut faire émerger des acteurs sociaux représentant les migrants, et renforcer leur vie associative. Au niveau des individus, Transfaires peut apporter une aide pour l'insertion socioprofessionnelle et pour le maintien à l'emploi. Un autre exemple est d'appuyer des études sur l'utilisation des fonds envoyés par les migrants en lien avec le développement local (cf. le chapitre concerné dans ce volume).

⁶ Consulter dans la même collection l'ouvrage de M. Sarlet et A. Manço (éds), *Tourismes et diversités : facteurs de développement ?*, 2008.

- *Axe « économique »*. Par cet axe, Transfaires soutient le renforcement et la création d'activités génératrices de revenus pour les populations et plus spécifiquement pour les femmes (dont les femmes abandonnées) et les jeunes en valorisant les techniques, savoir-faire et potentialités locales. Ces activités améliorent le bien-être des personnes qui y participent et se révèlent souvent indispensables pour la réussite des projets de santé communautaire, d'éducation ou de protection de l'environnement.
- *Axe « environnemental »*. Cet axe sensibilise les populations à la nécessité de protéger leur environnement par des campagnes de sensibilisation et d'information pour limiter, par exemple, les dégâts de feux de brousse et la coupe anarchique du bois.
- *Axe « cultures, citoyenneté et gestion des diversités »*. Cet axe souvent sous-estimé et pourtant essentiel dans la réussite de projets de développement se concrétise par la valorisation et le renforcement des expressions culturelles, ainsi que par la promotion – par le biais de formations – d'approches basées sur la médiation, la négociation interculturelle, la gestion positive des diversités, ... Ces initiatives favorisent l'établissement de relations satisfaisantes pour tous les acteurs et la réussite des projets.

Bilan : acquis dans le domaine de la solidarité internationale et interculturelle depuis 2002

- *Développement local intégré*. Initié en 1996 par l'IRFAM, le projet « Hekpe et environs » ou « *Mokpokpo* » (« solidarité » en langue éwé) est une initiative de développement intégré menée dans douze villages togolais de la région d'Hekpe, à une soixantaine de kilomètres au nord de Lomé. Le projet est centré sur la santé communautaire. En partenariat avec des ONG locales de développement, et plus particulièrement IDH, spécialisé dans le développement communautaire, Transfaires y soutient, depuis 2002, des villageois dans leur recherche de réponses adéquates aux défis auxquels ils sont confrontés (voir Encadré 1).
- *Sécurité alimentaire*. De 2005 à ce jour, le projet « Alodo », au Bénin, dans le département de Collines, village de Paouignan (Commune de Dassa-Zoumè), vise à promouvoir la sécurité alimentaire et le bien-être des agriculteurs par une rentabilisation judicieuse des exploitations, la conservation, la transformation et la commercialisation des productions agricoles. Il s'agit d'un projet intégré qui associe à la sécurité alimentaire, la santé communautaire, l'économie, la protection de l'environnement et la gestion des diversités (voir Encadré 2).
- *Mise en réseaux et formations sur les relations Nord/Sud et les migrations*. Depuis 2002, un partenariat de longue durée existe avec une fédération d'ONG de développement en RDC (le CNONGD), ainsi qu'un groupement au Togo. Un groupe de réflexion a été créé autour de la problématique « Migrations et développement » à Kinshasa. Des formations et du *coaching* d'acteurs ont été prestés sur place à maintes reprises et lors de la série de recherches VITA, VITAR et VITAR 2⁷. L'objectif de ces recherches était de faciliter l'insertion socioprofessionnelle d'Africains subsahariens habitant en Belgique grâce à la valorisation de leurs compétences. Par exemple, dans le cadre de la formation de formateurs en éducation à la diversité et à la citoyenneté (projet VITAR 2, 2005-2007), des stages ont été réalisés par 20 participants en RDC et au Burundi. Ces stages ont permis de créer dans divers pays, un réseau de partenaires sensibilisés à la citoyenneté et aux relations interculturelles et prêts à s'investir dans un projet de solidarité internationale. Plus ponctuellement, des actions de formation et d'accompagnement ont également été menées au Sénégal, dans le cadre du renforcement de la société civile et des collectivités locales. Tous ces actes ont permis de recueillir les points de vue et les besoins des acteurs du Sud.
- *Evaluation et suivi de projets*. En 2007, Transfaires a mené au Maroc, l'évaluation à mi-parcours du projet MEDA – EUROPEAID/2005/111-346 : Appui institutionnel à la circulation des personnes. L'objectif de ce projet est d'améliorer la circulation légale de personnes aux fins de travail entre l'UE et le Maroc.
- *Création de banque de données*. Depuis sa création, Transfaires a construit une banque de données de migrants installés en Belgique dont l'objectif est la valorisation de leurs compétences dans des projets de solidarité internationale. Une banque de données d'associations, d'institutions et d'entreprises intéressées par la thématique et la valorisation des compétences des migrants existe également.
- *Sensibilisation*. Transfaires a travaillé en synergie avec la Coordination Générale des Migrants pour le Développement (Belgique) en ce qui concerne l'élaboration d'une charte des OSIM et la préparation des recommandations pour le Forum Mondial sur la Migration et le Développement qui a eu lieu à Bruxelles en 2008. L'association est également intégrée dans la mise en place de cellules locales de concertation et représentation des OSIM, notamment en lien avec le réseau EUNOMAD. Par ailleurs, depuis 2000, une

⁷ Consulter : A. Manço (éd.), Valorisation des compétences et co-développement. Africain(e)s qualifié(e)s en immigration, 2008.

collaboration avec le peintre Lefkochir a permis de récolter des fonds pour le projet du Togo. De nombreuses manifestations ont été organisées telles que des expositions du peintre à Liège et à Bruxelles (de 2001 à 2010), une exposition avec dix autres peintres à Liège intitulée « Dialogue avec les enfants du Togo » (2004), ou encore la participation à l'événement « Saga Afrique » à Hannut, en 2008. Transfaires participe aussi à d'autres initiatives locales d'information, de formation et de sensibilisation, essentiellement en Province de Liège, en collaboration avec des institutions locales. Enfin, l'association participe également à des publications sur la valorisation des compétences des migrants, en compagnie de l'IRFAM⁸.

- *Tourisme solidaire, durable et interculturel*. Transfaires propose avec son partenaire « GODODO » un tourisme solidaire et interculturel, d'une part en mettant à disposition la banque de données d'entreprises et de personnes susceptibles d'être intéressées par cette aventure et d'autre part en assurant la préparation et la formation à la fois des touristes et des populations locales à la rencontre interculturelle. Bien entendu, l'organisation concrète et l'évaluation des voyages fait également partie des tâches menées à bien plusieurs fois par an.

Perspectives à moyen et à long terme

Transfaires a l'intention d'approfondir sa tâche d'accompagnement socio-éducatif des migrants, des non-migrants et des partenaires du Sud dans leurs actions de coopération au développement partagé, durable et interculturel, dans la mise en commun et le partage des ressources, d'idées et d'initiatives. Aussi, elle s'est fixé les objectifs spécifiques suivants.

Encadré 1 – *Les villages de la zone d'Hekpe (Alagbadja, Fielalonou, Gabi, Makoumavo, Have, etc.) sont habités par +/- 4500 personnes. La stratégie de Transfaires s'y base sur une approche intégrée qui permet d'articuler des projets autour de différents axes d'intervention comme la santé, mais aussi l'économie, l'éducation, la culture, la citoyenneté, l'environnement et le genre. Son appui, d'abord modeste, s'est renforcé au fil du temps, surtout à partir de 2006. En 2008, avec l'arrivée du partenaire IDH, spécialiste du microcrédit, le travail a pris un nouvel envol. Une enquête approfondie appelée « Photos-Villages » a été réalisée. Elle a permis d'adapter et réorienter l'action entreprise. Initialement l'enquête visait à recenser les enfants non scolarisés et comprendre les raisons de leur absence à l'école. Son objet a été étendu à d'autres objectifs : réunir des données sur chaque village et déterminer pour chacun d'entre eux les besoins prioritaires. Dix thèmes d'études ont été retenus et ont servi de cadre systémique : historique du village, organisation sociale, géographie et ressources naturelles, activités économiques, éducation, situation sanitaire, vie culturelle, infrastructures communautaires, habitat et besoins prioritaires. Les données récoltées ont été complétées et validées par les habitants de chaque village réunis en « assemblée populaire ». Une réunion « intervillages » s'est ensuite tenue. Les délégués de chaque zone ont exposé leurs besoins prioritaires. La discussion a permis d'en retenir quatre pour toute la région : scolarisation des enfants, développement d'activités génératrices de revenus, accès à l'eau potable et amélioration des voies de circulation. De ces quatre besoins, il a été finalement décidé d'accorder le maximum d'attention aux activités génératrices de revenus, car elles permettent, à terme, de rencontrer les trois autres. En ce qui concerne les activités, plusieurs propositions touchant aux productions vivrières et artisanales ont été élaborées. Onze microprojets ont été sélectionnés. Six seront financés par microcrédit (1/4 venant de la population et le reste du projet) : construction d'une porcherie, culture et transformation du manioc, commerce de produits agricoles, élevage de caprins, pintades, aulacodes, ... Ces revenus servent également à autonomiser le fonctionnement du dispensaire « Santé pour tous », précédemment construit et équipé y compris d'une unité pharmaceutique et d'un personnel médical (un infirmier et une accoucheuse engagés en 2009).*

⁸ Exemples : A. Manço et J. Gatugu, « Associations culturelles des migrants et (in)communications avec les milieux politico-administratifs : la situation en Belgique francophone », *Non Marchand. Management, droit et finance*, Bruxelles, n° 15, p. 53-73, 2005. J. Gatugu, A. Manço et S. Amoranitis (éds), *Vie associative des migrants : Quelles (re)connaissances ? Réponses européennes et canadiennes*, Paris, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », 2004.

Depuis peu, l'infrastructure du projet (cases d'hébergement) accueille également des personnes intéressées par des voyages solidaires et interculturels. Pour les villageois(es), il s'agit d'une source de revenus supplémentaires, pour les voyageurs, une occasion de rencontrer la vie de communautés ancrées dans d'autres modes d'existence. L'enquête « Photos-Villages » a dénombré +/- 85 enfants non scolarisés et constaté que les facteurs économiques (manque de moyens pour payer la scolarité), de transports (éloignement des écoles par rapport à certains villages) et culturels (par exemple, place des filles dans la société) sont des obstacles. En ce qui concerne les « blocages » d'ordre culturel (questions de genre, poids des chefferies locales, gestion des tensions, accommodement du système traditionnel, etc.), une recherche-action sera menée prochainement.



Projet HEKPE au Togo

Encadré 2 – A sa naissance, le projet Alodo visait à promouvoir la sécurité alimentaire et le bien-être des agriculteurs par une rentabilisation des exploitations et une amélioration de la qualité des produits cultivés. Soutenu par un migrant béninois résidant en Belgique, le projet a été rapidement confronté aux rivalités existantes entre différentes autorités qui cherchaient à en orienter le cours et au manque de rigueur des ONG partenaires béninoises. Vu la situation, Transfaires a dépêché début 2007 une coopérante qui est restée plus de deux mois sur place. L'intervention d'un nouveau partenaire local et une réorientation du projet ont permis de surmonter les obstacles. En effet, il est apparu qu'il était irréaliste avec les moyens limités dont disposait Transfaires d'accroître significativement les productions locales dans les domaines agricoles et de l'élevage. Par contre, en s'appuyant sur les ressources et les atouts du village, il était possible de valoriser les productions existantes et d'améliorer les revenus des producteurs. Comme Paouignan se trouve sur un axe de communication emprunté chaque jour par des milliers de personnes qui transitent entre le Bénin et le Burkina Faso, il a été décidé de construire un centre commercial au bord de la route afin d'assurer la transformation de produits vivriers locaux et d'y ajouter une plus-value, de les commercialiser, mais également développer un travail d'information pour inviter à un changement de comportements surtout sur le plan sanitaire. Les activités génératrices de revenus seront prises en charge surtout par les femmes et les jeunes ayant suivi une formation. Une vaste paillote est prévue avec des annexes sanitaires, sportives, culturelles et commerciales. Ces espaces donneront lieu à des investissements supportés par des microcrédits. Toutefois, faute de moyens nouveaux, ce projet est en veille. Cette expérience a bénéficié des suggestions et des remarques de l'association COTA (Evaluation externe de l'expérience pilote d'appui à des projets de coopération internationale menés à l'initiative de personnes issues de la migration et actives en région wallonne et en Communauté française Wallonie-Bruxelles, septembre 2008). Mais les difficultés du projet ne doivent pas faire oublier les avancées : soutien de migrants installés en Belgique dans leur volonté de s'inscrire dans une action de développement, précision de l'approche face à des crispations d'ordre socioculturel, etc. Cette dernière prend sa source dans le concept de « reliance » : l'émergence d'une nouvelle cohésion sociale résulte d'un processus qui rétablit les liens individuels et sociaux temporairement distendus autour d'un projet collectif, durable et interculturel qui modifie de façon satisfaisante pour toutes les parties les modes antérieurs d'organisation sociale, politique et économique.

- Au Nord : Belgique – Union européenne
 - Terme à 3 ans
 - Objectif 1 : Renforcer au niveau local, régional, national et européen, les cadres de concertation entre les différents acteurs inscrits dans le champ des « migrations et développement » (ONG, associations, chercheurs, autorités, presse, etc.).
 - Objectif 2 : Favoriser l'identification et la diffusion des bonnes pratiques de développement en lien avec les migrations.
 - Objectif 3 : Renforcer le dialogue entre les acteurs et les institutions européennes et entre les différentes plateformes européennes ayant des champs d'intervention convergents.
 - Objectif 4 : Accroître son offre de service à destination de ces différents acteurs.
 - Terme à 6 ans : augmenter le nombre de travailleurs de l'association et renforcer leurs capacités professionnelles, notamment par la participation à des formations continues, afin d'optimiser l'offre de services.

- Au Sud : Togo
 - Terme à 3 ans
 - Objectif 1 : Donner la priorité à la prévention. Il s'agit précisément de freiner la propagation des maladies sexuellement transmissibles et d'informer sur la planification des naissances. Renforcer les capacités de gestion du comité en charge du dispensaire local.
 - Objectif 2 : Valoriser les techniques et savoir-faire locaux pour des solutions en matière de conservation des aliments, production de légumes, transport des productions vers les marchés et de formation en ces domaines. Mettre en place un système de microcrédits en appui à la production, la transformation et la commercialisation des produits locaux.
 - Objectif 3 : Améliorer les structures d'accueil dans le cadre du tourisme solidaire et interculturel « GODODO ». Mettre en place un groupe porteur.
 - Objectif 4 : Sensibiliser sur le déboisement anarchique et ses conséquences.
 - Objectif 5 : Informer sur les problèmes liés à l'exode rural et à l'émigration.
 - Objectif 6 : Soutenir les villages dans leurs efforts de scolarisation des enfants et des jeunes, particulièrement : stimuler le goût pour la lecture auprès des jeunes qui fréquentent l'école secondaire, ainsi que des adultes. Créer une bibliothèque et former les acteurs à sa gestion.
 - Objectif 7 : Accompagner le passage des relations ethnicisées vers la citoyenneté : former les acteurs en matière de résolution des conflits et d'intervention interculturelle.
 - Terme à 6 ans
 - Objectif 1 : Préparer la relève du comité de gestion général du projet en soutenant l'éducation des jeunes acteurs.
 - Objectif 2 : Assurer l'autonomie de fonctionnement du dispensaire par une gestion professionnelle en soutenant la formation
 - Objectif 3 : Accroître le développement économique en améliorant le rendement agricole, la conservation des aliments et en professionnalisant les circuits de distribution. Mettre en place un programme de gestion des forêts.
 - Objectif 4 : Penser la construction et l'équipement d'un centre culturel (bureau, salle de spectacle, comité gestionnaire composé de jeunes, ...).
 - Objectif 5 : Disséminer les bonnes pratiques des groupes ayant bénéficié du système de microcrédits aux autres villages de la région, soutenir ainsi la création d'emploi.

- Bénin
 - Terme à 3 ans : Mettre en œuvre un projet de sécurité alimentaire et économique axé sur la production et la commercialisation du manioc à Paouignan en lien avec la station routière. Mettre en place un comité de gestion autour de ce projet.
 - Terme à 6 ans : Assurer l'autonomie de fonctionnement du projet « manioc ». Disséminer les bonnes pratiques repérées vers d'autres secteurs d'activité.

- République Démocratique du Congo
 - Terme à 3 ans : Renforcer la société civile via des formations, séminaires sur la gestion des diversités. Sensibiliser les ONG et les autorités publiques à l'intérêt de collaborer avec la diaspora congolaise en Europe.

Globalement, le développement stratégique de Transfaires pour les six années à venir se structurera donc autour de l'objectif principal « *se construire une identité d'ONG de services et d'accompagnement socio-éducatif tant au Nord qu'au Sud* ».

Dans le monde de la solidarité internationale, le secteur des ONG de services est un secteur amené à se développer pour diverses raisons présentées dans le rapport *Clarification de l'offre de service des ONG belges* (2005) de la Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement (ACODEV) :

- Le développement des technologies de l'information change les rapports traditionnels entre acteurs et territoires.
- Les acteurs de la société civile au Sud sont de plus en plus nombreux et de plus en plus compétents ; ils apportent de plus en plus de réponses locales en termes de services.
- De nouveaux acteurs apparaissent : les collectivités locales, l'économie sociale, les migrants, ...
- Les partenaires traditionnels comme les organisations paysannes changent.
- La complexité des thèmes de travail s'accroît, ce qui entraîne de nombreux besoins en terme de recherche, de formation, d'évaluation et de *coaching*, tant au Nord qu'au Sud.

Il apparaît en effet utile que Transfaires s'inscrive dans ce secteur en se définissant des thèmes de travail spécifiques basés sur son expérience préalable, mais aussi sur les besoins explicites et implicites des « clients » potentiels, dans diverses parties du monde. En conséquence, Transfaires travaillera principalement sur la construction de son identité d'ONG de services autour des cinq thèmes suivants qui transcendent les priorités annoncées précédemment.

- *Sensibiliser aux liens entre migrations et développement.* L'apport des migrations sur le développement des pays d'accueil et d'origine n'est plus à démontrer. Ce thème de travail est une des préoccupations importantes des organismes internationaux. Pour Transfaires, il s'agira de participer à la réflexion globale en mettant en œuvre des approches innovantes pour renforcer et valoriser les migrants dans le développement tant au Nord qu'au Sud. Quatre sous-objectifs seront visés dans les années à venir :
- *Valoriser les compétences des migrants.* Ceci constitue le fondement de Transfaires. Avec l'IRFAM, Transfaires est un des organismes pionniers dans cette voie. L'association se focalisera sur les niveaux institutionnel et social. L'accompagnement des individus se réalisera de manière ponctuelle au sein des projets auxquels Transfaires participera.
- *Mettre en œuvre des projets de solidarité internationale avec la participation des migrants.*
- *Appuyer des études sur les fonds envoyés* par les migrants et leur utilisation en lien avec le développement local. Il s'agira aussi d'élargir l'accès des migrants aux institutions financières, aux cofinancements et à l'utilisation des nouvelles technologies dans ce domaine. Il s'agira encore de réfléchir à la création des produits financiers innovants à destination des migrants porteurs de projets d'investissement et de favoriser l'utilisation des microcrédits.
- *Participer au réseau EUNOMAD.* Transfaires participera à toutes les activités du réseau en tant qu'organisation coordinatrice pour la Belgique. Le réseau attend la prolongation d'un financement européen pour mettre en œuvre diverses activités de recherches et de publications. En complémentarité avec ce projet, Transfaires a le soutien de la Région wallonne afin d'identifier les acteurs de la région impliqués dans des actions de solidarité internationale, de connaître les pratiques, de créer une plateforme des associations, de sensibiliser les migrants et les décideurs locaux à la problématique « migrations et développement », etc.

- *Augmenter la qualité des projets par l'évaluation et le mainstreaming.* Les ONG de développement sont invitées par différentes institutions à mener une réflexion et à entreprendre des initiatives pour améliorer la qualité de leurs activités. Cette réflexion nécessite d'intégrer de manière plus effective une culture d'évaluation à la fois dans leur organisation, mais aussi dans leurs projets de solidarité. Il est par exemple assez rare que les décisions concernant l'évaluation soient prises de manière précise dès la rédaction du projet et que les processus de recueil d'informations nécessaires à une évaluation continue ou intermédiaire commencent dès le début de l'action. Dès lors, le groupe chargé de l'évaluation interne ou externe perd du temps à rassembler des données disparates appartenant à l'histoire du projet. Préparer et mener une évaluation demande des compétences professionnelles complexes auxquelles il convient de se former et de s'exercer avec l'aide d'un *coach*. Le concept de « *mainstreaming* » signifie, quant à lui, que toutes les politiques et actions intègrent systématiquement des valeurs incontournables et transversales telles que : l'égalité des chances, la perspective des genres, le respect de l'environnement et des diversités. Pour le secteur des ONG de développement, ces valeurs sont fondamentales, mais les acteurs ne savent pas toujours comment les intégrer de manière efficiente. Souvent, elles se limitent à des engagements de principe qui ne se concrétisent pas nécessairement dans les actions. Transfaires proposera donc une expertise pour mettre en œuvre le *mainstreaming* des thèmes qui lui sont chers dans le cadre de la solidarité internationale, à savoir la cohésion sociale par la valorisation des diversités, la perspective des genres, la création de réseaux de partenariat, la citoyennisation des collectivités locales, la démocratisation par la participation populaire, la transparence des décisions politiques et financières.
- *La création d'espaces de solidarité transparente.* Introduite par l'axe précédent, cette thématique conduira l'association à la création d'espaces de solidarité internationale impliquant directement les populations du Nord et du Sud. Les principales activités de ce type s'articulent autour de deux objectifs :
- *Organiser des événements culturels dont les bénéficiaires sont directement alloués aux projets.* Il s'agira pour Transfaires de continuer à organiser au minimum deux événements artistiques par an, en collaboration avec le peintre Costa Lefkochir et d'autres artistes. Au-delà des retombées financières issues de la vente des œuvres, chaque événement sera l'occasion de mener des actions de sensibilisation des décideurs, des médias et du grand public aux valeurs de la solidarité internationale transparente et citoyenne.
- *Participer aux sensibilisations et aux formations liées au tourisme solidaire et interculturel dans le cadre de l'initiative « GODODO ».* Chaque voyage de tourisme solidaire et interculturel doit être préparé par une sensibilisation à la rencontre interculturelle et un suivi des participants et des populations locales. Transfaires participera à ces opérations, par exemple, à travers un projet de formation d'une quinzaine d'animateurs et de guides en tourisme solidaire et interculturel. Cette formation visera à intégrer des personnes issues de l'immigration. Ses objectifs seront, entre autres, de défendre les valeurs qui sous-tendent le tourisme interculturel et solidaire, d'entrer dans un processus de remise en question personnelle de ses propres préjugés et stéréotypes, de traiter des situations de chocs interculturels et de pratiquer la communication interculturelle, de préparer, mener et évaluer des séances de sensibilisation/formation/suivi de touristes avant, pendant et après le voyage, de préparer, mener et évaluer des séances de sensibilisation de groupes d'autochtones à accueillir des touristes.
- *L'élaboration de cadres conceptuels et méthodologiques innovants.* Pour être un organisme d'accompagnement, Transfaires doit proposer à l'ensemble du secteur une expertise basée sur des recherches et actions à propos des différents sujets traités. Cette démarche de co-construction de la connaissance est un des fondements de la dynamique proposée. Chaque expérience sera dès lors accompagnée d'une démarche d'analyse dont les résultats seront directement intégrés dans les projets et proposés lors des formations, *coachings* et évaluations. Les projets menés au Bénin et au Togo feront également l'objet d'une évaluation interne dont l'objectif sera de modéliser l'expérience acquise et d'y identifier les stratégies innovantes mises en œuvre par les acteurs.
- *La sensibilisation du public et des acteurs par la visibilité des actions.* Au-delà des actions ponctuelles de visibilité, Transfaires se donne un objectif continu de sensibilisation du public en général, des entreprises publiques et privées et des responsables politiques et administratifs grâce à l'organisation de rencontres, de séminaires et de colloques, grâce à une mise à jour régulière du site web de l'association, à la création d'une lettre circulaire, à l'exploitation d'un fonds documentaire et, enfin, grâce à la participation régulière à des publications dans les collections de l'IRFAM.

Il s'agit d'un ensemble évolutif de contenus, de concepts, de principes, de méthodes et d'outils ayant trait à :

1. l'éducation aux valeurs et aux habiletés sociales (estime de soi, écoute, empathie, respect des valeurs morales et religieuses, ...)
2. l'éducation interculturelle et « prodiversité » autour de l'idée que la diversité est une richesse (cultures vécues, partagées, appartenances multiples, stratégies identitaires, compétences interculturelles, etc.) permettant de se connaître, de connaître les autres, d'identifier les ressemblances et les différences, de mesurer les difficultés de communication, d'apprécier l'intérêt des articulations, de se mettre en projet pour les construire, etc.
3. la lutte contre les discriminations : études des préjugés, stéréotypes, discriminations, exclusions, racisme, peur de l'autre, peur de la différence, choc des cultures, de relations dominants-dominés et des mécanismes psychosociaux afférents.
4. l'éducation à la citoyenneté, aux droits de l'Homme et à la démocratie : approche dynamique des concepts de citoyenneté, droits et devoirs, participation, responsabilité sociale et politique, ...
5. l'éducation au co-développement durable : relations nord-sud, pauvreté, solidarité internationale, commerce équitable, travail décent et travail des enfants, exploitation, développement durable, ...
6. l'éducation aux migrations équitables : études des phénomènes migratoires dans l'histoire et dans l'actualité avec leurs causes et conséquences, leurs apports et difficultés, approche des statuts des personnes immigrées, réfugiées, irrégulières, issues de l'immigration, dans leurs rapports aux pays d'origine, approche des politiques migratoires équitables et durables, stratégies de valorisations.
7. enfin, l'éducation à la paix : notions de conflits, territoires, résolution de conflits, communication non violente, négociation, médiation



Marie-Thérèse Ndumba
Rue Agimont 17, 4000 Liège
Tel : 04/221.49.89
Site : www.transfares.org
E-Mail : mtndumba@transfares.org

EUNOMAD

Le réseau européen regroupant des organisations spécialisées dans le domaine des migrations et du développement

Spyros Amoranitis, Pascale Charhon et Altay Manço

Malgré les décennies d'efforts des ONG et des organismes nationaux et internationaux actifs dans le domaine de la coopération au développement, force est de constater que de multiples facteurs font encore obstacle au développement. Tous ces facteurs génèrent pauvreté et insécurité. Tant que celles-ci dureront, des millions d'êtres humains continueront à fuir les pays où ils vivent et chercher ailleurs un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants.

En 2007, les migrants, grâce à leurs « épargnes de fourmis », envoyaient au le Sud +/- 200 milliards de dollars US. La même année, selon les données officielles, la fuite des capitaux des pays en voie de développement vers le Nord a été de +/- 700 milliards de dollars US. Viennent s'y ajouter, des sorties illégales supplémentaires, évaluées entre 500 et 800 milliards de dollars, échappant aux statistiques officielles. Les flux financiers illégaux sont facilités et encouragés par le manque de transparence et de régulation des centres financiers du Nord.

Par-delà les frontières et peut-être aussi « grâce » à la mondialisation économique et aux menaces écologiques planétaires, une prise de conscience d'une destinée commune s'érige peu à peu et devient le ferment d'un nouvel espoir de voir les peuples et les gouvernements du Nord comme du Sud faire face, ensemble, aux dangers qui pèsent sur eux. Au sein de ce concert, les organisations qui travaillent dans le champ des « migrations et développement », dont les migrants et leurs associations, rayonnent d'énergie et de créativité pour élaborer de nouvelles approches théoriques et pratiques du développement et de la coopération.

La question est urgente et souffre, en Europe, d'un retard de traitement. Pendant ce temps, l'Union européenne et la plupart des gouvernements nationaux, pris un à un, construisent des « murs » en privilégiant des politiques destinées à décourager et à stopper par tous les moyens les migrants : contrôles accrus des frontières ; enfermements ; expulsions ; chasse aux sans-papiers ; ...

Nous sommes face à une impasse tragique. Ces politiques répressives ont un coût humain et financier gigantesque. Ils traduisent une vision limitée et ethnocentrique du problème qui, à terme, est suicidaire pour l'avenir de la planète. Ces politiques cachent à la population les véritables facteurs à l'origine des migrations qui ne sont autres que nos propres comportements, notre propre confort. Si les migrations sont le fruit du déséquilibre de bien-être entre le Nord et le Sud de la planète, les responsables du phénomène sont *in fine* les règles iniques du commerce international qui volent littéralement les populations du Sud. Et ce commerce, nous en bénéficions tous, au Nord.

Les politiques répressives appliquées aux migrants « non choisis », telles des reflets des exactions commises dans leurs pays d'origine, gangrènent les principes et fondements de nos démocraties : solidarité, justice, respect des droits fondamentaux, libre circulation, valorisation des diversités, etc.

Ainsi, les migrations ne sont pas le problème, mais une conséquence d'autres problèmes, des symptômes en quelque sorte d'un système malade, un rappel ou un appel à nos consciences. Les migrations sont également un défi pour nos sociétés, et pourquoi pas déjà une partie des solutions envisageables pour équilibrer les échanges entre l'hémisphère riche et l'hémisphère exploité de la planète.

En effet, les migrations existent depuis la nuit des temps. Tant pour les peuples du Sud que du Nord, elles ont eu et continuent d'avoir des impacts positifs. Si l'Europe bâtit des murs, alors à nous de résister et d'ouvrir des fenêtres dans ces murs. Il est urgent de (ré) affirmer que les migrations ne s'opposent pas au développement. Bien au contraire, elles participent à l'amélioration du bien-être tant des populations qui accueillent que des communautés d'origine. Il est temps pour les associations qui militent dans ce domaine de faire ensemble, ce que chacun ne peut faire tout seul ; il faut fédérer nos forces !

Des constats politiques

L'approche globale de la question des migrations adoptée en 2005 par l'U.E⁹. se veut être « un cadre intersectoriel aux fins d'une gestion cohérente des migrations fondée sur le dialogue politique et l'étroite coopération avec les pays tiers ». Cet axe constitue la dimension extérieure de la politique européenne en matière d'immigration et d'asile. Ces principes politiques sont peu à peu traduits en instruments et actions. Ainsi, un *Pacte européen sur l'immigration et l'asile* est adopté en 2008 par le Conseil de l'Union. Il confirme les dimensions de l'approche européenne de l'immigration et de l'asile à court et moyen terme :

1. L'organisation d'une migration légale en harmonie avec les besoins de chaque pays membre et dont la pièce maîtresse serait de la « Carte bleue » avec une intention d'attirer les immigrés hautement qualifiés afin de combler le manque de travailleurs, dans un contexte de concurrence avec une série de pays développés comme le Canada et les Etats-Unis. Des stratégies de migrations temporaires et circulaires seraient également envisagées.
2. L'organisation d'une politique d'accueil en harmonie avec la capacité de chaque pays membre à recevoir des réfugiés, dans un esprit de solidarité.
3. L'organisation du rapatriement sélectif des migrants illégaux, dont l'épine dorsale serait la directive « Retour ». Le pacte encourage ainsi une meilleure coopération entre les pays membres, qui pourraient, par exemple, employer des vols communs pour rapatrier les clandestins, améliorer le fondement juridique des accords de réadmission et intensifier la lutte contre le trafic des êtres humains.
4. La promotion du développement des pays d'émigration, en échange de leur engagement à trouver des réponses communes pour la lutte contre la migration illégale.
5. Le renforcement de l'agence Frontex et du contrôle aux frontières en collaboration avec les pays du voisinage.

Approches des institutions

Les enjeux posés par la politique européenne commune d'immigration et d'asile et son lien avec la politique de développement sont problématiques à différents niveaux. Il apparaît, ainsi, que les politiques de l'U.E. et de ses Etats membres (dans leur relations extérieures et bilatérales) consistent à aborder le traitement de la question migratoire sur un plan global, sous le prisme du contrôle des flux migratoires, de la lutte contre l'immigration irrégulière et des bénéfices économiques. Utilitaire par nature, l'approche économique adoptée par l'Union ne voit dans les migrants que des facteurs de production au Nord. L'approche utilitaire reconnaît la nécessité d'une migration hautement qualifiée, mais omet de mentionner la contribution plus large des migrants à la société européenne. Les concepts de migration circulaire et temporaire ne sont approchés que dans une dynamique bénéfique au Nord.

Bien que les conclusions du Conseil de l'Union sur le renforcement de l'Approche globale de la migration mentionnent (2008) « que la politique de l'Union européenne en matière de migration repose sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales des migrants, la convention de Genève et la garantie d'un accès approprié aux procédures d'asile », il semble que le rôle économique des migrants ressortissants des pays tiers ait occulté l'objectif de l'égalité des droits.

Par ailleurs, après les attentats à la bombe qui ont frappé Londres et Madrid en 2005, le lien entre migration et sécurité s'est accentué, engendrant des politiques de plus en plus restrictives et intrusives. La migration a été perçue de plus en plus comme une menace pour la sécurité, entraînant de la criminalité, des troubles sociaux et des conflits interethniques. La restriction des flux de population et la sécurisation des frontières extérieures ont été présentées de façon récurrente comme des conditions préalables pour assurer la sûreté et maintenir l'ouverture des frontières intérieures dans l'espace Schengen.

Or, face à cette déférente de préoccupations sécuritaires, on note l'absence d'une base légale dans les traités de l'Union, en matière de politique d'intégration des migrants¹⁰. Le débat européen reste émergent et très marqué par les pratiques nationales dans ce domaine. Le lien entre les politiques de migrations et de développement au

⁹ Priority actions for responding to the challenges of migration COM (2005) 621 ; Strengthening the Global approach to migration : increasing coherence, coordination and synergies COM (2008) 611.

¹⁰ Si, dès 2004, une dizaine de principes de base d'intégration ont été adoptés par le conseil de l'U.E., des manuels ont été diffusés sur les « bonnes pratiques » en cette matière et, enfin, des réunions interministérielles, ainsi qu'un forum européen, ont été organisés sur cette question, il faut attendre le traité de Lisbonne pour voir apparaître un début de base légale dans ce domaine.

plan externe et les politiques d'intégration des migrants au sein de l'U.E. est peu présent, même si la société civile s'est exprimée sur ces questions.

L'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont toutefois reconnu le rôle essentiel que joue le couple « migrations-développement » dans la construction d'une approche positive et globale de la question des mobilités transnationales. Il est reconnu que les migrations sont potentiellement un moteur de croissance et de développement pour toutes les parties concernées : pays d'accueil, pays d'origine, migrants eux-mêmes. L'Union a ainsi mis en opération le caractère pluridimensionnel de son approche globale de la question des migrations, à travers des mesures à court terme, à l'égard de certains pays et zones géographiques, ainsi qu'à travers des approches thématiques couvrant les migrations légales et la mobilité, la migration dite clandestine, et la migration et le développement. Si ces mesures correspondent bien à une prise de conscience de la nécessité d'une approche plus équilibrée qui ne serait pas uniquement centrée sur la sécurité et la réduction de la pression migratoire, mais couvrirait tous les aspects de la migration et de la mobilité, comme forces positives pour le développement, on en mesure, néanmoins, le caractère ponctuel.

Par ailleurs, dans le champ « migration-développement », priorité est donnée au soutien, à la facilitation des transferts de fonds et aux investissements dans les pays d'origine par les migrants. L'accent est mis sur l'intégration des politiques comme celles relatives à la santé, à l'éducation, etc. en appui des stratégies de développement économique et social. La Commission européenne propose ainsi d'œuvrer afin de promouvoir les initiatives prises par les groupes de migrants et les organisations des diasporas et de les associer aux initiatives de l'U.E. Il s'agit notamment de soutenir les diasporas et d'encourager les initiatives permettant aux migrants de bénéficier de conseils en matière de gestion d'entreprise, de microcrédits et d'aide à la création d'unités de production dans leurs pays d'origine.

L'analyse de ces dispositions laisse entendre que lien migration-développement est fondé sur une vision subordonnant l'aide au développement à l'objectif de diminution des flux migratoires. On constate, à tout le moins, que les enjeux qui concernent les migrations internationales en lien avec les politiques de développement souffrent d'un manque criant de cohérence et font l'objet d'approches qui résonnent de manière contradictoire. Ces approches sont le résultat de ce qui semble être un « *double langage* » dans la politique de l'U.E. à l'égard des migrations perçues à la fois comme une nécessité et une menace. Les politiques de l'Union et de ses membres sont par ailleurs dissonantes : les unes se montrent plutôt ouvertes à la mobilité, les autres favorables à une fermeture. Ce flou est perçu comme négatif tant par les pays du Sud que par les migrants eux-mêmes. Ces approches désorganisées continuent à rendre le débat déséquilibré et sont pointées avec vigueur dans les réactions de la société civile, notamment dans le cadre des forums globaux sur la migration et le développement tenus à Bruxelles en 2007, à Manille en 2008 et à Athènes en 2009.

On constate que l'U.E. s'efforce de créer des synergies entre des politiques qui ne concernent pas la coopération au développement, mais qui ont une incidence sur les pays en développement, à travers son approche « Cohérence des politiques au service du développement »¹¹. En 2005, l'Union a décidé d'appliquer cette approche dans 12 domaines d'intervention susceptibles d'accélérer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement¹² et qui incluent notamment la migration, l'emploi et le travail décent. Les résultats de cette politique restent toutefois décevants. Dans le second rapport présenté par la Commission européenne en 2009, évaluant les efforts accomplis en matière de cohérence des politiques au service du développement, dans cette douzaine de domaines, on reconnaît qu'à propos de la question des migrations, les actions doivent se poursuivre pour relever le défi consistant en l'initiation d'une relation et d'un dialogue plus vigoureux avec les organisations et les communautés de migrants, le rapprochement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, l'efficacité des transferts, la reconnaissance des compétences des migrants et la lutte contre la fuite de cerveaux.

Dans ce contexte d'urgence, les projets multilatéraux de co-développement promus par la société civile, dont des associations de migrants, sont de plus en plus perçus comme importants et pouvant contribuer au dialogue avec les pays tiers. Le rôle de « facilitateur » que peuvent jouer les migrants apparaît comme essentiel pour les partenariats entre pays d'accueil et pays d'origine. Qu'il s'agisse de contributions aux flux financiers ou qu'il s'agisse de contributions aux transferts de compétences techniques, sociales et interculturelles, l'action des diasporas comme partie prenante est l'un des vecteurs de la mise en œuvre du co-développement. Cette

¹¹ Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social du 12 avril 2005 : Cohérence des politiques au service du développement. Accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. COM (2005) 134.

¹² www.un.org/millenniumgoals.

contribution doit être plus visible et contribuer à la fondation d'un nouveau discours sur la migration et le développement. Il est en effet nécessaire de redéfinir les axes des débats sur les migrations et le développement pour permettre d'y valoriser l'apport positif des migrations, tant pour les pays du Nord que pour ceux du Sud, dans le cadre global des Objectifs du millénaire qui exigent des échanges authentiques entre partenaires.

Actions des associations

Les études menées sur les pratiques des acteurs non étatiques en matière de migrations et développements (cf. les chapitres suivants pour l'exemple belge) ont permis de mettre en lumière une série de défis auxquels l'on est confronté :

- Le secteur est diversifié et multiforme dans sa composition ; ses pratiques et leurs impacts, au Nord et au Sud, sont en grande partie méconnus, notamment par les pouvoirs publics européens.
- Les associations de migrants sont de petite taille, reposent sur le bénévolat et les ressources des membres ; non reconnues en tant qu'acteurs de développement, elles ont difficilement accès aux financements publics, d'autant plus que les pratiques associatives des migrants sont majoritairement communautaires (« *roots* »).
- Bien que les associations les plus dynamiques soient celles qui valorisent leur double positionnement à travers la recherche de transversalités de divers ordres comme des partenariats innovants leur offrant de nouvelles opportunités (« *routes* »)¹³, la notion du « double espace » et les liens entre les actions d'intégration des migrants et les initiatives de solidarité internationale ne sont pas intégrés aux visions politiques.

Face à ces défis, les acteurs et les réseaux qui se situent dans des domaines proches de la thématique « migrations et développement » se multiplient, mais comme le montre le travail de *mapping* réalisé en 2009 par le Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (Paris), le champ n'est pas couvert de manière systématique par l'action des initiatives existantes. Il reste une *place pivot* à occuper au sein des réseaux de la société civile européenne en matière de migrations et développement.

Aussi, il s'agit de permettre l'émergence d'une identité européenne des acteurs de la relation migrations-développement par la capitalisation des savoirs et des savoir-faire des praticiens, par la constitution de liens *top down* et *bottom up* entre initiatives dans leurs dimensions locales, nationales et européennes, et par l'articulation d'une démarche « plaidoyer », au plan national et au plan européen. Ainsi, une partie importante des réseaux européens signalés dans le graphique de la page suivante pourrait s'intégrer dans un partenariat avec cette structure « pivot », un partenariat qui serait basé sur la complémentarité des visions et des pratiques. Cette synergie pourrait être utile pour, à tout le moins :

- Systématiser la recherche à propos des pratiques associatives de co-développement ;
- Renforcer le rôle et les potentialités des migrants à travers la valorisation et le transfert de leurs compétences ici et là-bas ;
- Renforcer les capacités du secteur associatif migrant et le soutenir par des partenariats actifs
- Faire se rencontrer les praticiens dans des plateformes et amplifier la participation des migrants dans ce secteur
- Améliorer la cohérence et la communication des actions entre ici et là-bas

Emergence d'un nouveau réseau

Les rapports entre migration et développement sont devenus l'un des enjeux majeurs des relations entre les pays européens et les pays d'origine des migrants. Pourtant, les institutions étatiques méconnaissent en grande partie les apports de la migration au développement et les actions de la société civile se déclinent en ordre dispersé. La création d'*EUNOMAD*, au centre du schéma précédent, repose ainsi sur un triple constat :

¹³ Les observations réalisées au sein de divers réseaux locaux membres d'*EUNOMAD* laissent également entendre que la présence d'acteurs « mixtes » est dynamisante pour l'ensemble du processus : les gens qui proviennent de deux associations ou de plusieurs structures différentes, des personnes qui ont plusieurs nationalités, qui sont polyglottes, qui travaillent dans plusieurs secteurs professionnels à la fois, dans divers pays, etc.

- Les politiques nationales et européennes se focalisent sur la gestion des flux migratoires au détriment des interactions positives et citoyennes tant dans la société d'origine que de résidence.
- Les acteurs intervenant sur l'articulation entre migrations et développement sont nombreux, mènent des actions variées ayant potentiellement un impact important sur le développement tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine.
- Les acteurs ont des difficultés à mettre en place des pratiques répondant aux besoins des migrants ou de leurs organisations et ne disposent pas du cadre de concertation leur permettant de faire connaître et reconnaître leurs pratiques, notamment au niveau européen.

Dès 2007, onze organisations non gouvernementales de neuf pays de l'Union européenne ont pris l'initiative de se concerter sur les relations entre migrations et développement. Elles s'accordent sur le manque de lisibilité et de reconnaissance des actions de co-développement, tant au Nord dans les pays d'accueil européens, qu'au Sud dans les pays d'origine. Afin d'améliorer les pratiques en la matière et de valoriser leurs impacts, la création et l'animation d'un réseau européen sont apparues nécessaires. Ce réseau rassemble les acteurs européens (ONG, associations de migrants, collectivités locales, laboratoires de recherche, ...) intervenant sur l'articulation migrations – développement¹⁴.

EUNOMAD met ainsi en évidence le rôle positif des migrants et des migrantes dans le développement social, économique, politique et culturel des sociétés européennes et des pays d'origine. Son objectif est de favoriser la reconnaissance des expressions citoyennes des migrants en tant qu'acteurs du développement ici et là-bas. Le réseau milite en faveur d'une société juste dans laquelle les apports des migrants et de leurs associations peuvent être valorisés, renforcés et facilités.

Le principe pour être membre d'EUNOMAD est d'avoir une action significative dans le domaine envisagé. Le réseau a en effet décidé de privilégier la qualité et le volontarisme à la représentativité quantitative. Les membres du réseau sont des organismes pérennes, opérateurs ou accompagnateurs des dynamiques de migrations et développement. Ils jouissent d'une certaine reconnaissance sur le plan national et s'engagent à animer ou à participer à une plateforme sur nos questions. Et du reste, ils s'engagent à s'impliquer au sein du réseau international qui suppose une démarche commune d'évaluation et de capitalisation, ainsi qu'une vision politique et des valeurs partagées sur la nécessité d'inscrire nos actions dans le double espace Nord-Sud.

Début 2010, les membres du réseau sont au nombre de 29¹⁵ :

Allemagne

Institut für soziale Innovation (IFSI)

Ministerium für Generationen, Familie, Frauen und Integration des Landes Nordrhein-Westfalen

Belgique

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)

Transfaires

Carrefour des Cultures

Santé Nord-Sud

Le Monde des Possibles

Centre Interculturel de Mons et du Borinage

Espagne

Fundación – Comision Española de Ayuda al Refugiado (FCEAR)

¹⁴ Les statuts de EUNOMAD adoptés en 2008 prévoient que (titre 1, article 3) : « L'association a pour objet de développer un réseau d'organisations qui œuvrent en matière de développement en lien avec les migrations (co-développement). Elle favorisera les échanges, le développement et l'évaluation des pratiques entre les membres du réseau, et étudiera de manière plus générale les politiques et les pratiques dans ce domaine ; concernant tant le développement des pays d'origine que le développement des pays d'accueil au sein de l'espace européen. A partir des éléments de cette démarche, l'association se fixe pour finalité d'élaborer des recommandations à l'égard des décideurs tant au sein des pays membres de l'Union Européenne que des pays d'origine des migrants, ainsi qu'auprès d'organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et en particulier l'Union Européenne. Elle peut aussi nouer toute collaboration utile auprès de ces organismes ».

¹⁵ Régulièrement de nouvelles associations rejoignent le réseau dans les pays signalés, ainsi que de nouveaux pays comme le Luxembourg et la Suisse. EUNOMAD est appelé à s'étendre à au moins l'ensemble des états membres de l'U.E. En décembre 2010, le réseau réunit pas moins de 109 membres, pour un tableau mise à jour complet consulter le site du réseau : <http://eunomad.eu>.

France

Association pour le Développement Economique Régional (ADER)
Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR)
Comité Inter Mouvements Auprès Des Évacués (CIMADE)
Environnement et Développement Europe (Enda-Europe)
Le Centre de Ressources Essonnien pour la Solidarité Internationale (CRESI)
Le Groupe d'Appui à la Micro Entreprise (GAME)
Immigration Développement Démocratie (IDD)
Initiatives et Développement locale en Méditerranée (ID)
Institut Panos Paris
Maison Internationale de Rennes (MIR)
Laboratoire Migrinter
Migrations et Développement (MD)
Service International d'Appui au Développement (SIAD)
Touiza Solidarité

Grande Bretagne

Connections for Development (CFD)

Italie

Gao – Cooperazione internazionale

Pays-Bas

Stichting IntEnt

Pologne

Stowarzyszenie Przyjaciół Afryki (SPA)

Portugal

Organização Cooperativa para a Intercooperação e o Desenvolvimento (INDE)

République tchèque

Organizace pro pomoc uprchlíkům (OPU)

Une finalité : reconnaître et valoriser les migrants comme des acteurs du développement ici et là-bas

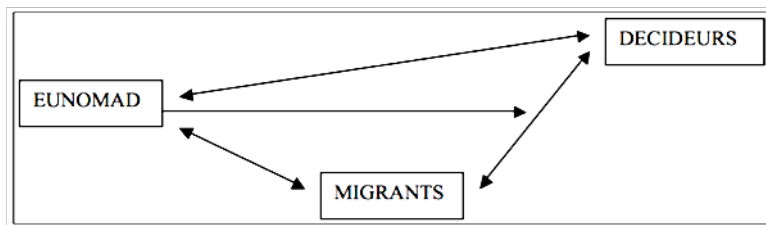
Pour renforcer le mouvement en faveur de liens positifs entre « migrations et développement », il est nécessaire de soutenir les acteurs et tout particulièrement les migrants et leurs associations. Ces derniers ont des besoins spécifiques qui doivent être rencontrés : accès au financement ; renforcement de leurs organisations ; visibilité de leurs actions ; etc.

Ce renforcement des capacités face aux enjeux politiques et pratiques passe par *le dialogue* sur les actions, la coordination des initiatives et leur harmonisation. Il est vital que les acteurs puissent peser sur les politiques de leurs autorités et administrations régionales, nationales et européennes et s'ériger en interlocuteurs pertinents et influents.

Quel dialogue ? Il n'est pas inutile de définir ce terme. Le propre du travail engagé n'est pas l'opposition ou la revendication. Nous définissons le dialogue politique comme des échanges de vues entre groupes appartenant à des univers institutionnels différents, permettant à chacun de mieux comprendre la vision du monde de l'autre, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles coopérations et innovations. Le dialogue suppose l'égalité des participants et une participation volontaire. Il suppose aussi une connaissance des particularités de l'autre, ainsi que la capacité de trouver un langage commun pour comprendre et respecter les partenaires. Dans le cas du réseau EUNOMAD, les échanges ont un triple rôle : dialoguer au sein du réseau ; être en dialogue avec des partenaires « migrants », « non migrants » ou « décideurs » ; faciliter et observer le dialogue entre les « migrants » et les « décideurs ».

Or, l'absence d'un interlocuteur structuré au niveau européen intervenant sur notre champ limite les possibilités d'interactions entre la société civile européenne et les institutions chargées d'élaborer les politiques. En consolidant le processus de mise en réseau, EUNOMAD a pour objectif d'engager une dynamique d'échange et de concertation entre le réseau et ses membres et les différents acteurs institutionnels et fédérations européennes intervenant sur des thématiques proches du sien.

Pour EUNOMAD, c'est notamment cela « ouvrir les fenêtres » : faire du réseau un espace de partage, de « mutualisation » des savoirs et des savoir-faire, de synergies, de valorisation et de diffusion des pratiques efficaces. Le réseau EUNOMAD se veut également un espace de questionnement qui pointe les politiques et les modèles de développement et réfléchit sur les pratiques les plus pertinentes en matière de coopération au développement avec une attention toute particulière pour celles inscrites dans le champ du co-développement. Aussi EUNOMAD est un espace de recommandations à l'endroit des politiques et des porteurs de projets. Cette fonction se décline au niveau national, auprès des pays membres de l'Union européenne, auprès des pays d'origine de migrants, et au niveau des organismes internationaux.



EUNOMAD affirme que les migrations représentent une richesse pour les pays d'origine comme pour les pays d'accueil. Depuis des années, les migrants occupent une place tout à fait spécifique au sein des politiques de développement : leurs transferts financiers dépassent l'aide publique au développement mondiale. Leurs positionnements, leurs savoir-faire et leurs expériences doivent être entendus, appréciés et reconnus. L'investissement des migrants, individuel et/ou collectif, à travers les réseaux et les associations, a permis de faire évoluer de façon considérable les conditions de vie de leurs familles restées au pays. Ils sont devenus des interlocuteurs de premier plan des pouvoirs locaux. Au Nord également, les migrants ont su interpeller les acteurs européens pour bâtir de nouvelles solidarités actives entre le Nord et le Sud. Porteurs de nombreuses initiatives locales, les migrants et leurs associations sont des interlocuteurs efficaces dans les instances de concertation, de médiation et de construction d'un mieux vivre ensemble en Europe.

Des objectifs et des activités

EUNOMAD a pour objet de relier les organisations européennes de la société civile intervenant sur l'articulation migration – développement. Il entend d'une part renforcer les pratiques de ses membres en matière d'accompagnement de la relation migration – développement. D'autre part, EUNOMAD développe un plaidoyer pour que les politiques publiques soutiennent efficacement cette relation dans l'intérêt des migrants et des sociétés d'origine et d'accueil. Les valeurs partagées au sein du réseau reposent sur la volonté de voir :

- reconnaître les apports citoyens des migrants aux sociétés d'origine et d'accueil.
- affirmer la richesse de la mobilité pour le développement « ici et là-bas ».
- dépassionner les débats sur l'immigration en Europe : montrer l'importance de l'interculturalité pour nos sociétés, en lien avec la Charte européenne des Droits fondamentaux.

La vision d'EUNOMAD repose en effet sur la conviction partagée que les migrations représentent une richesse pour les pays d'origine comme pour les pays de résidence. Notre approche repose ainsi sur la refondation du rôle des migrants dans les politiques de développement et sur l'élaboration d'une nouvelle relation entre le Nord et le Sud en tant qu'entrepreneur situé au cœur des processus. Nous reconnaissons l'apport des migrants au développement social, culturel et économique des sociétés d'origine et de résidence : ces derniers par leurs transferts individuels et collectifs ont permis de faire évoluer les conditions de vie de leurs familles restées au pays et d'enrichir les sociétés d'accueil. Par leurs activités, les migrants ont su bâtir de nouvelles solidarités actives entre le Nord et le Sud. Ainsi, la qualité de migrant doit être un passage transitoire vers une citoyenneté formelle. La relation entre migration et développement fait écho à un projet de société solidaire et interculturelle plaçant le respect des droits politiques, économiques, culturels et sociaux au centre des relations entre le Nord et le Sud. Cette vision correspond par ailleurs aux valeurs réaffirmées par la Charte européenne des Droits fondamentaux.

La mobilité est quant à elle considérée comme un facteur de prospérité, une ressource au service du développement et est un pont entre le Nord et le Sud.

Enfin, faire le lien entre développement, insertion et droits, c'est opter pour une approche globale des migrations en partant du point de vue de celles et ceux qui la vivent. Les relations migrations-développement ne doivent pas être entravées par les logiques sécuritaires et xénophobes qui sévissent actuellement en Europe. Les migrants ne

peuvent s'impliquer efficacement dans le développement de leurs sociétés d'origine et d'accueil que si leur citoyenneté active est reconnue et accompagnée par les politiques publiques. Les politiques en matière de migration et développement ne doivent pas non plus figer les migrants dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs pays d'origine, mais également valoriser leurs apports aux sociétés européennes. Le capital social et la contribution des communautés et associations de migrants à la création de ponts entre le Nord et le Sud ouvrent vers l'opportunité de construire une vision européenne positive sur le couple migration/développement. Le réseau entend développer à cette fin plusieurs types d'activités :

- *Animations*. Développer un réseau d'échange souple et dynamique entre les organisations qui œuvrent en matière de développement en lien avec les migrations.
- *Capitalisations*. Favoriser les temps d'évaluation des pratiques, de bilans et de capitalisations entre les structures membres, tout en permettant un apport du monde de la recherche sur les évolutions en cours de la thématique.
- *Etudes*. Etudier de manière plus générale les politiques et les pratiques dans ce domaine concernant tant le développement des pays d'origine que le développement des pays d'accueil, au sein de l'espace européen.
- *Plaidoyer*. Alimenter, par les travaux de capitalisation et les études, l'élaboration de recommandations à l'égard des décideurs tant au sein des pays membres de l'Union européenne que des pays d'origine des migrants, ainsi qu'auprès d'organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et l'Union européenne.

Le réseau EUNOMAD est donc à la fois un centre de capitalisation sur les « bonnes pratiques¹⁶ » de co-développement, un lieu d'échange de pratiques où multiplier les évaluations croisées et mutualiser les outils et méthodes et, enfin, un laboratoire d'expériences pratiques d'un « co-développement innovant ».

Gouvernance du réseau

Le réseau fonctionne¹⁷ selon les règles de la démocratie participative et sur le schéma suivant. Au niveau européen, EUNOMAD est géré par un Conseil d'administration. Il est composé de représentants élus par les plateformes nationales. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale de tous les membres pour une durée de 3 ans, renouvelable. Ce Conseil d'Administration anime le réseau en concertation avec les plateformes nationales. Des équipes techniques travaillent sous la responsabilité du Conseil à la production des outils, documents et événements d'échanges et de visibilité du réseau.

Au niveau de chaque pays, le réseau est composé de plateformes nationales. Chaque plateforme regroupe différents acteurs œuvrant sur la thématique migrations – développement. Chaque plateforme nationale mandate un bureau chargé de son animation.

La plateforme nationale a pour objectif de questionner, réfléchir, socialiser et diffuser les pratiques et les savoirs pertinents. Il s'agit également de mieux connaître les dispositifs légaux, les mesures administratives et les systèmes d'aide relevant. La plateforme est un espace d'information entre les réalités locales et les réalités européennes appréhendées par le Conseil d'administration d'EUNOMAD. Elle sert à fédérer les points de vue et analyses concernant les politiques à différents niveaux de pouvoir (locales, régionales, nationales, européennes)

¹⁶ Une « bonne pratique » est une approche, souvent novatrice, qui a démontré son utilité dans une situation particulière et qui peut être reproductible dans d'autres contextes. Les critères principaux d'une bonne pratique sont : la pertinence et la relevance par rapport à la matière envisagée ; l'adaptabilité et le degré d'intégration dans le contexte de son application ; le caractère innovant, la valeur ajoutée, l'avantage comparatif ; l'impact positif significatif et l'efficacité, l'atteinte des objectifs ; la durabilité, la non nocivité, la rareté des facteurs de risque ; la qualité de la conception, le rapport coût/bénéfices, la possibilité de réplique, de transfert ; le respect des principes des droits de l'homme ; la dimension négociée, participative.

¹⁷ Datés clés de la jeune structure :

- 24 et 25 avril 2007 : Forum à Paris « Migrations et co-développement : quels positionnements pour les ONG européennes ? ».
- 1^{er} et 2 octobre 2007 : Assemblée générale constituante d'EUNOMAD à Liège.
- 1^{er} au 4 décembre 2008 : Participation active à la foire « *Migrations 4 Development* » organisée à Bruxelles dans le cadre de l'initiative conjointe NU/UE
- 5 décembre 2008 : 1^{er} Assemblée générale ordinaire du réseau à Bruxelles.
- 21 octobre 2009 : 1^{er} atelier EUNOMAD à Paris « Apports et limites des migrations dans le développement ici et là-bas. Regards de professionnels sur les capacités sociales des migrants ».
- 2010 : Renforcement et pérennisation du réseau aux échelles nationales et européenne. Début de l'élargissement à d'autres structures et pays.
- 2011-2013 : Consolidation de l'élargissement du réseau à l'échelle européenne, renforcement des liens aux organisations internationales et à d'autres réseaux internationaux tant au Nord qu'au Sud. Production, diffusion d'outils et publications.

et à prolonger les recommandations auprès des différentes autorités¹⁸. L'instance « plateforme » servira encore à valoriser le travail innovant, créatif et significatif réalisé sur le terrain des migrations et développement, afin qu'il soit davantage reconnu et soutenu y compris sur le plan financier. Aussi, les divers membres des plateformes auront à renforcer leurs liens de solidarité, de coopération et contribueront à renforcer les capacités d'intervention et d'interpellation de chacun. Il faut noter que cette méthodologie est évolutive et est appelée à être approfondie dans des phases ultérieures (voir la partie 9).

La première phase de développement du réseau (2007-2010)¹⁹

La *finalité* de cette phase est de renforcer durablement le jeune réseau EUNOMAD dans sa mise en œuvre ; capacité à valoriser les pratiques ; capacité à soutenir les acteurs de différents types et dans sa capacité à participer aux processus d'élaboration politique à divers niveaux. Il s'agit pour EUNOMAD de :

- Renforcer les compétences des associations et des organisations engagées dans des actions de développement en lien avec les migrations.
- Renforcer la concertation entre associations engagées dans des actions de développement en lien avec les migrations.
- Favoriser l'identification et la diffusion des bonnes pratiques de développement en lien avec les migrations.
- Renforcer le dialogue entre associations et institutions dans ce champ, à travers l'Europe.

Les *résultats attendus* de cette phase sont :

- Initiation ou renforcement de réseaux associatifs nationaux dans les pays partenaires.
- Initiation et renforcement de contacts entre associations de migrants et décideurs dans les pays partenaires.
- Mise en commun et valorisation transnationale de bonnes pratiques en matière de développement en lien avec les migrations.
- Organisation d'échanges avec les institutions et plateformes européennes, ainsi que des organisations internationales.
- Publication et diffusion de recommandations pratiques et politiques.

Les *activités* mises en œuvre sont :

- La préparation et l'organisation de conférences européennes pour les membres du réseau afin d'en fixer l'agenda, définir la répartition des tâches, renforcer les liens entre membres, réaliser des débats et diffuser les résultats sous diverses formes.
- L'animation et le renforcement des plateformes nationales en France, en Belgique, en Grande Bretagne et en Espagne pour l'identification des acteurs pertinents dans ces pays en matière de migrations et développement ; la création d'une banque de données et d'un répertoire de pratiques ; le renforcement des échanges entre ces acteurs ; l'identification de leurs ressources et besoins ; une recherche de solutions collectives ; l'organisation de conférences nationales et la diffusion des résultats.
- L'élargissement de la dynamique vers d'autres pays comme l'Italie, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne et la Tchéquie : renforcement et soutien des partenaires dans ces pays ; identification d'autres acteurs pertinents ; renforcement des échanges entre ces acteurs ; identification de leurs ressources et besoins ; organisation d'un séminaire et diffusion des résultats.
- La capitalisation et la valorisation des « bonnes pratiques ». Cela consiste en l'organisation de deux ateliers d'échanges de pratiques afin d'établir des critères de qualité et de mettre en avant des projets ayant valeur d'exemple. Ces ateliers concernent, d'une part, les « capacités sociales » des acteurs, soit la citoyenneté participative dans les pays d'accueil et d'origine et, d'autre part, leurs « capacités économiques » (création d'entreprises, soutien aux activités économiques des migrants, production de richesses, etc.). Font suite à ces ateliers, l'élaboration et la diffusion de supports (notamment un guide européen des bonnes pratiques relatives à la migration et au développement) afin d'augmenter la visibilité du réseau.

¹⁸ Qui sont ces « décideurs » ? Dans le cas de la Belgique, il s'agit de responsables politiques ou administratifs de divers niveaux de pouvoir, tels que les communes, les provinces, les régions, les organismes parastataux, l'Etat fédéral, l'Union européenne, les organisations internationales, les fédérations professionnelles importantes, tous concernés par les questions relevant, notamment des politiques migratoires et internationales, d'intégration sociale et/ou de développement. Il semble également important d'associer à l'activité divers experts et membres de la presse, spécialistes des mêmes domaines.

¹⁹ Cette phase a bénéficié du soutien financier de l'UE, de la Région wallonne (Belgique) et de l'Agence française pour le développement.

- Le renforcement du dialogue avec les institutions et les plateformes européennes. Il s'agit de collaborations et d'échanges soutenus avec des structures telles que le PNUD, l'OIM, la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, et d'autres plateformes européennes engagées sur des thématiques proches ou complémentaires (ENAR, SOLIDAR, CONCORD, ...).

Il est important de détailler la *méthodologie* de l'animation des plateformes nationales en France, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Espagne. Il s'agit de mettre en place des activités de mise en réseau dans les pays où de nombreux acteurs et actrices du développement en lien avec les migrations sont identifiés et reconnus. Le but de la démarche est de mettre en place des plateformes nationales articulées avec le niveau européen du réseau EUNOMAD, susceptibles de faciliter l'identification et la valorisation des pratiques parmi les organismes locaux des pays en question, ainsi que de permettre un dialogue plus efficace avec leurs institutions nationales. L'activité a également pour objectif de permettre une meilleure implication des organisations de ces pays dans le réseau européen en rationalisant leurs démarches et en structurant leurs cadres de concertation. Enfin, l'expérience méthodologique de ces pays peut être profitable dans les autres pays membres. Les différentes étapes de ce travail sont :

- l'identification des organismes significatifs et volontaires, la création d'un répertoire de pratiques ;
- le renforcement des discussions entre ces structures de façon à affiner des prises de position sur les questions de migration et de développement ;
- l'identification de leurs ressources, problématiques et besoins à travers des interviews, recueil de données ;
- l'initiation d'une recherche de solutions collectives : interpellation du politique, entraide entre acteurs ;
- l'organisation d'une conférence, d'évènements divers ;
- l'identification de partenaires nouveaux et de « bonnes pratiques » pouvant alimenter le travail du niveau européen (capitalisation, rencontre des acteurs internationaux, etc.) ;
- la participation au réseau européen et la diffusion des résultats.

Quant à l'élargissement de la dynamique vers d'autres pays comme l'Italie, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne, la Tchéquie et la Grande-Bretagne, il est également important pour assurer la pertinence du travail sur l'ensemble de l'Union européenne. On constate que dans certains de ces pays, des acteurs de la société civile mettent en œuvre des projets de développement en lien avec les migrations, mais de manière isolée ou via des partenariats ponctuels. Dans certains de ces pays, les phénomènes de migrations sont relativement récents ou de faible volume. Il y existe toutefois une demande de la part des organisations associées d'échanger et de peser dans les prises de décisions nationales et européennes. Le réseau EUNOMAD a donc un important potentiel d'élargissement dans ces pays et plus tard, dans d'autres encore. L'objectif est d'y impulser des dynamiques d'échange et de mise en réseau. Il s'agit de soutenir les partenaires de ces pays afin de développer leurs capacités en matière d'identification d'acteurs pertinents de co-développement, d'enquête sur les ressources et besoins, d'organisation d'échanges, d'élaboration de matériel de sensibilisation aux pratiques de développement en lien avec les migrations. Du reste, les partenaires de l'Italie, du Portugal, de l'Allemagne, de la Pologne et de la Tchéquie participent aux activités transnationales d'EUNOMAD.

La capitalisation et la valorisation des pratiques constituent le cœur du fonctionnement d'EUNOMAD. Capitaliser, c'est « exprimer le fruit d'une expérience et permettre que l'expérience propre à chacun puisse devenir une connaissance partagée », dit Bernard Lecomte, spécialiste du développement²⁰. Il s'agit ainsi de rectifier l'action collective. Et ceci se fait au sein d'un groupe, car c'est un apprentissage « retravaillé à plusieurs en confrontant les points de vue ». La diffusion des résultats d'un processus de capitalisation gagne à être conçue comme partie intégrante de celle-ci, afin qu'elle puisse être pensée en fonction du public que l'on veut toucher.

Au niveau de l'individu, la capitalisation d'expériences représente la dernière étape du cycle de l'apprentissage. C'est l'étape qui permet à l'acteur de réfléchir son action, de tirer des enseignements et de formaliser les différents savoirs acquis à travers la pratique. Cette réflexion développe l'auto-apprentissage et permet de s'ajuster en permanence à l'environnement. Sans cette réflexion et cette capitalisation individuelle, il n'y a guère de transformation de l'action.

²⁰ Institut de formation CORENDEM, France.

Au niveau collectif, la capitalisation est la manière dont le groupe exprime et formalise sa pratique, mais également l'enrichit de l'expérience des autres. Sur le plan de l'organisation, la capitalisation représente la transformation des expériences individuelles et collectives en procédures et nouveaux modes opératoires pour guider les nouvelles pratiques. S'engager dans un travail de capitalisation, c'est s'engager dans un changement pérenne.

Ainsi, les échanges sur les pratiques et expériences doivent, pour être efficaces et constructifs, s'effectuer dans un cadre précis, identifié en commun et susceptible de fédérer des organismes diversifiés et pertinents. Il existe une demande de la part des membres du réseau EUNOMAD d'échanger des pratiques afin de les améliorer et de bénéficier de l'expertise des uns et des autres. D'une manière plus générale, il importe au réseau et à ses membres de renforcer leur cadre de référence conceptuel commun.

L'objectif de la capitalisation est ainsi de permettre aux membres du réseau d'échanger des informations en lien avec leurs activités, d'identifier et de valoriser les meilleures pratiques au sein du réseau, selon deux thématiques particulières, les « capacités sociales » et les « capacités économiques » abordées durant des ateliers idoines.

Ces ateliers thématiques offrent aux membres l'occasion de présenter des exemples de réalisations considérées comme « bonnes » et d'établir des critères de réussite pour ces pratiques. Il s'agit également pour les membres et le réseau EUNOMAD de bénéficier des apports d'acteurs ressources invités pour l'occasion (experts, décideurs, etc.). Plus globalement, il s'agit enfin de diffuser les résultats des travaux. La mise en œuvre concrète de cette activité implique l'organisation, l'évaluation et le suivi de deux rencontres de deux jours à Paris et à Madrid, en 2009-2010, portant sur les thématiques citées. Au terme de ce travail, des critères de définition et d'identification d'un « bon projet de développement en lien avec les migrations » seront extraits par l'ensemble des membres et adoptés par le réseau, avant d'être diffusés. Le cadre de référence commun sera ainsi renforcé et un futur travail d'évaluation des pratiques sera rendu possible.

Les notes de présentation des meilleures pratiques proposées sous forme d'un guide européen contiendront, entre autres, des constats, des analyses sur les difficultés et les ressources rencontrées, une bibliographie, une grille d'évaluation, ainsi que des recommandations. Le matériel sera validé par les participants lors des rencontres du réseau.

Leçons de la phase 2007-2010

Dès le départ, EUNOMAD s'est fixé pour objectif de devenir un important réseau européen en matière de migration et développement. Cet objectif suppose d'accroître les compétences, la taille et la visibilité du réseau grâce à des productions de qualité. A la fin d'une première phase de fonctionnement, il est utile de dresser un bilan pour mieux envisager l'avenir.

Une des premières actions d'EUNOMAD a été, en 2008, de présenter à l'UE, un projet dans le cadre du programme EUROPAID. Le réseau a obtenu un financement de 500 000 € pour son développement et le renforcement de ses capacités à valoriser les meilleures pratiques et à participer au dialogue sur les migrations et le développement. Ce projet s'articule sur trois actions principales : (1) le renforcement du cadre interne de concertation d'EUNOMAD, (2) le renforcement du dialogue avec les institutions et plateformes européennes, et (3) la capitalisation et la valorisation des bonnes pratiques de développement en lien avec les migrations. Si les résultats obtenus sont globalement satisfaisants, surtout en ce qui concerne la capitalisation des pratiques²¹, il est utile de s'attarder sur les réussites et les obstacles rencontrés.

Renforcement du cadre et élargissement

Le Conseil d'administration d'EUNOMAD s'est réuni de nombreuses fois à Bruxelles, Liège, Paris, Londres et Madrid. Il a régulièrement invité des membres de l'équipe technique du projet européen (comité technique) pour aborder certaines questions opérationnelles. Bien que, d'une manière générale, le Conseil a bien géré les affaires courantes, il faut souligner que le renforcement des compétences internes et la communication au sein du réseau ont été freinés par divers obstacles souvent présents dans ce type de formations internationales. Il s'agit de les diagnostiquer afin de les dépasser.

²¹ L'analyse et la présentation des pratiques de co-développement sont détaillées dans un guide européen édité par le réseau en 2010, ainsi que dans d'autres ouvrages comme celui-ci. Les références sont disponibles sur le site d'EUNOMAD.

On identifie notamment la mobilité professionnelle au sein des équipes partenaires qui fait que les partants sont remplacés par des personnes qui n'étaient pas présentes à l'origine du projet, entraînant, dans certains cas, des lenteurs et des divergences de points de vue. Par ailleurs, des organismes porteurs ont vécu des difficultés financières et de ressources humaines nécessitant des réajustements, ceci en lien avec le fait qu'EUNOMAD en tant que tel n'a pas bénéficié directement du financement puisque, très jeune association, ses comptes ne furent pas activés au moment du dépôt de la demande de soutien auprès de l'UE. Des difficultés de communication sont également apparues à cause de la distance géographique existant entre la présidence située à Bruxelles et le secrétariat du réseau situé à Paris. Toutes ces difficultés ont montré à quel point il est urgent et nécessaire d'élaborer un plan de développement stratégique pour le réseau.

Pour rencontrer cet engagement, une démarche participative a été mise en place pour consulter les membres sur la manière dont ils envisageaient le réseau, son action et son fonctionnement interne. De nombreux débats ont eu lieu, tant au Conseil d'administration que dans les rencontres organisées dans les différents pays membres. Afin d'aboutir à une proposition concrète, le comité technique a organisé un séminaire de travail à Bruxelles les 15 et 16 avril 2010 (*cf.* la partie suivante).

Ces développements ont induit un débat sur la structuration et la gouvernance du réseau. EUNOMAD est constitué à l'heure actuelle d'associations compétentes dans leur pays en matière de migration et développement. Le réseau est voué à se renforcer dans ces neuf pays et au-delà. En particulier, en Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne et en France, un approfondissement plus ample des réseaux locaux est attendu. Dans ces pays, le travail a commencé plus tôt ou dispose de plus de moyens.

Cet élargissement nécessite de mieux connaître le terrain du co-développement dans son pays et d'y faire reconnaître la structure membre du réseau comme un acteur intermédiaire entre le réseau européen et les associations nationales. Une première démarche est proposée pour cadrer cette phase d'interconnaissance. Les associations membres sont ainsi chargées d'identifier un minimum de dix structures pertinentes dans leur pays en matière de co-développement et de les interviewer. En Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne et en France ce nombre sera plus important. Les informations ainsi recueillies sont analysées par l'IRFAM de façon à en extraire une analyse transversale des pratiques européennes de migration et développement. Plusieurs autres pays invités participent également à cette phase : la Suisse, le Luxembourg, ...

Ces informations servent à chaque membre à réaliser une cartographie du secteur dans leur pays. La rencontre étant interactive, les partenaires informent ces acteurs, documentation à l'appui, de la dynamique EUNOMAD. Les équipes partenaires organisent une réunion d'une journée avec les structures de co-développement identifiées. A nouveau, en Belgique, en Espagne et en France, il s'agira de plusieurs rencontres.

La rencontre nommée « plateforme » a pour objectif de mobiliser un réseau national. Elle a pour effet de socialiser les structures entre elles et avec EUNOMAD. Les pratiques observées à travers les questionnaires sont présentées et débattues. Des informations à propos du réseau sont délivrées. Les acteurs locaux identifient leurs ressources, besoins et attentes au niveau national, européen et au niveau du réseau. En plus des pays membres, la Grèce a aussi organisé sa plateforme, en tant que pays invité.

Un compte rendu de ces rencontres est rédigé dans diverses langues. Ce texte augmenté de la documentation disponible dans le pays à propos du co-développement deviendra un rapport national. L'IRFAM est chargé d'éditer la collection de ces rapports (une douzaine). Le livre présent en constitue la version belge.

Des pratiques exemplaires sont extraites de ces informations en concertation avec les partenaires. Des fiches pratiques sont également éditées et diffusées au niveau européen sous la forme d'un guide de bonnes pratiques. Ce travail correspond à la nécessité de faire connaître les capacités des acteurs du co-développement dans les pays partenaires et dans le contexte européen. Un ouvrage analytique et argumentaire avec les contributions des pays membres vient appuyer les recommandations politiques d'EUNOMAD. De plus, la dynamique permet d'identifier les ressources et les difficultés, les attentes et les recommandations du secteur à travers l'Europe et de les transmettre à des décideurs au niveau européen. A cet effet, la seconde partie de l'année 2010 est consacrée à des contacts de haut niveau au sein des institutions européennes et internationales.

L'objectif est également de consolider les plateformes nationales de façon à en garantir la durabilité. A cette fin, le réseau est au service des membres et imagine diffuser des outils pratiques à propos de la constitution de plateformes, par exemple. On constate que 21 pays sont touchés diversement. Dans 15 pays, des actions concrètes ont eu lieu. Quatre de ces pays sont des « membres d'approfondissement », six sont des « membres d'élargissement ». Les autres sont des pays invités, avec plus ou moins d'interactions.

Pays	Interlocuteur identifié	Questionnaires rentrés	Rencontres organisées	Rapport national	Remarques
Belgique	Oui	25	2008-2010, Liège, Namur, Mons, Verviers, Bruxelles, Anvers (27 rencontres)	Oui	Approfondissement
France	Oui	33	2009-2010, Paris, Marseille (2 rencontres)	Oui	Approfondissement
Espagne	Oui	10	10 mai 2010, Madrid	Oui	Approfondissement
Grande-Bretagne	Oui	9	18 juin 2010, Londres	Oui	Approfondissement
Portugal	Oui	18	27 février 2010, Lisbonne	Oui	Elargissement
Tchéquie	Oui	15	23 avril 2010, Prague	Oui	Elargissement
Italie	Oui	13	4 mai 2010, Cosenza	Oui	Elargissement
Pologne	Oui	13	26 mars 2010, Varsovie	Oui	Elargissement
Allemagne	Oui	4	30 juin 2010, Aachen	Oui	Elargissement
Pays-Bas	Oui	0	Non	Non	Elargissement
Grèce	Oui	0	15 mars 2010, Athènes	Non	Proposition de la Belgique
Luxembourg	Oui	3	6 novembre 2010, Luxembourg	Oui	Proposition de la Belgique
Suisse	Oui	6	3 juin 2010, Genève	Oui	Proposition de la Belgique
Turquie	Oui	1	19 octobre 2009, Istanbul	Oui	Proposition de la Belgique
Ukraine	Oui	1	Non	Non	Proposition de la Pologne
Chypre	Non	0	Non	Non	Contacts à prendre par la Grèce
Malte	Non	0	Non	Non	Contacts à prendre par la Grèce
Lituanie	Non	0	Non	Non	Contacts à prendre par la Pologne
Danemark	Non	0	Non	Non	Contacts à prendre par l'Allemagne
Suède	Non	0	Non	Non	Contacts à prendre par l'Allemagne
Norvège	Non	0	Non	Non	Contacts à prendre par l'Allemagne

Un ensemble de 151 pratiques est identifié dont 33 en France, 25 en Belgique, 18 au Portugal, etc. Environ trois quarts des pratiques ont fait l'objet d'une interview. Plusieurs pays ont organisé leur(s) rencontre(s) nationale(s). Au total, 10 plateformes sont actives en 2010. Partout on note un intérêt à participer aux travaux des plateformes. Les membres d'EUNOMAD font de réels efforts pour impliquer d'autres structures. On note également de l'intérêt par rapport à ce qui se produit au sein des plateformes des autres pays, ainsi que par rapport au croisement des vues et des actions au niveau européen. La formule plateforme nationale et réseau européen semble convenir dans le sens où elle valorise et rend visible les acteurs locaux. Dans certains pays vastes (Italie, Allemagne) ou fédéraux (Belgique), une constellation de plateformes localisées est imaginée. Dans plusieurs

pays, le désir de créer des niveaux de rencontres intermédiaires est évoqué. Ainsi, les pays du sud de l'Europe (comme la Grèce, Chypre et Malte) proposent de créer une plateforme « régionale » compte tenu de la spécificité de cette région soumise à une pression migratoire clandestine importante. Il en est de même de la « région est » de l'Europe (Pologne, Tchéquie, ...) afin de rendre la communication plus rapide et efficace.

La question du co-développement est en général identifiée comme un domaine d'innovation et motive les participants. La transversalité entre deux secteurs (intégration des migrants et la coopération au développement) est de nature à renforcer les compétences des acteurs du terrain. On estime que le réseau fait œuvre de « pionnier » dans plusieurs pays.

Visibilité et reconnaissance du réseau

Diverses rencontres ont permis de présenter le réseau à plusieurs responsables de la Commission européenne afin de préparer un séminaire conjoint fin 2010. L'enjeu est un travail d'information et de plaidoyer politique qui permettra la dissémination des résultats des travaux auprès des décideurs. Des contacts ont également été pris avec quatre grands groupes parlementaires européens. Un courrier a été envoyé à l'ensemble des parlementaires lors de la présentation de la nouvelle Commission au Parlement européen. Ce courrier avait pour objet de sensibiliser les parlementaires à la manière avec laquelle l'Europe définit et gère les politiques de « Migration et développement ». Le Conseil de l'Europe a également été contacté pour préparer une journée d'étude prévue fin 2010.

Depuis le démarrage du réseau EUNOMAD, plusieurs occasions ont permis de rencontrer et d'échanger avec des représentants des réseaux européens identifiés comme proches : entre autres, CONCORD, ENAR, Migreurop et Solidar. L'objectif est de présenter le réseau et ses objectifs, et de créer des partenariats et des collaborations dans des actions d'information. Le réseau a aussi été invité à participer au Forum global « Migrations et Développement » des Nations Unies à Athènes en 2009, ainsi qu'aux journées de la société civile. Une invitation a également été reçue pour le Forum de Mexico en 2010, de manière conjointe avec la plateforme CONCORD.

Du reste, le réseau EUNOMAD s'est fortement impliqué dans le programme conjoint des Nations Unies et de l'Union européenne « Migration pour le développement ». Ainsi, le réseau a accompagné l'équipe de ce programme afin de concevoir différents ateliers et groupes de travail de la foire « *Migration 4 Development* » de décembre 2008 à Bruxelles et y a animé sept assises, ainsi qu'un stand. Les contacts et échanges méthodologiques se poursuivent avec cette équipe en 2010. Toutefois, le soutien d'un projet transversal EUNOMAD n'a pas pu aboutir dans le cadre de ce programme, même si différents membres du réseau sont soutenus en ordre dispersé.

Depuis sa création, le réseau a réalisé plusieurs plaquettes de présentation de ses activités en anglais et en français, ainsi que d'autres matériels de présentation. Le site internet www.eunomad.org est entré en fonction en 2009.

Observation des pratiques de développement en lien avec les migrations²²

Les recherches et actions menées par le réseau depuis 2007-2008 ont donné de nombreux résultats : à présent nous avons une idée plus claire de la diversité et de la richesse des actions que les structures et associations européennes réalisent en termes de « Migrations et co-développement ». EUNOMAD a mis au point des processus, des instruments d'observation et de mesure validés, ainsi que des moyens de communication en cette matière. Ainsi, nous avons identifié des pratiques estimées comme « bonnes » et des difficultés au niveau du terrain. Nous avons des listes d'objectifs, de postures et d'initiatives utiles pour qui veut développer des liens entre le Nord et le Sud en termes de développement, avec les contributions des migrants.

Le travail du réseau a permis d'identifier plus de 150 initiatives pertinentes à travers le continent. Cette observation montre que notre univers est un univers de projets portés par des acteurs de base, des projets de petite taille, bien intégrés dans les espaces locaux et d'origine. Mais également des projets fragiles, qui connaissent des difficultés de durabilité et qui méritent plus de soutien tant en termes d'encadrement qu'en termes de financement.

²² Conclusions de S. Amoranitis lors des Ateliers « Compétences économiques » du réseau EUNOMAD, Madrid, 20-22 mai 2010.

Plus important encore, l'équipe du réseau commence à modéliser les pratiques à travers diverses analyses et tente ainsi de mieux les comprendre, mieux mesurer leurs besoins, les moments et les façons les plus opportuns pour leur venir en aide. Il semble que l'aide la plus attendue soit justement un encadrement en termes méthodologiques pour mieux approfondir et structurer les pratiques. Les attentes vont dans le sens d'un *coaching* des coordonnateurs de projet de façon à les doter d'outils de pilotage et d'évaluation de leurs initiatives.

Un des constats les plus frappants relevés par le travail d'EUNOMAD est cette double tendance des porteurs de projets à se concentrer sur leurs « identités », à travers, d'une part, des projets orientés vers les localités d'origine, au départ d'une diaspora communautaire, et, d'autre part, des efforts qu'ils font pour ouvrir leurs actions vers d'autres réseaux, d'autres secteurs. Il semble que le propre de notre réseau soit de soutenir et de contribuer à cette transversalité et à diverses étapes du déploiement des projets de co-développement.

On note que les associations, à divers moments de leur évolution, ont besoin les unes des autres pour apprendre ensemble, pour consolider des acquis et pour agir sur leur environnement. Ceci souligne l'importance des réseaux tant au niveau local qu'au niveau international, ainsi que l'importance des partenariats mixtes migrants/non migrants.

Sur le terrain, il apparaît que les actions visent d'abord à mobiliser des partenariats. Les acteurs utilisent à cette fin des capacités sociales ; ils :

- informent, sensibilisent, conscientisent les migrants sur leurs besoins et ressources ;
- renforcent les capacités et créent des liens ;
- encadrent la mise en œuvre de réalisations ;
- font savoir leur savoir-faire ;
- ainsi, ils « sécurisent » d'autres partenaires, notamment les institutions du pays d'accueil.

La voie est alors ouverte à un investissement plus ample dans les projets imaginés au Sud. Les migrants « donnent » aux autres et pas seulement de leur temps. En revanche, l'acte d'épargner est plus rare au sein des projets analysés. On constate que la plupart des projets analysés bénéficient du soutien et de l'encadrement d'organisations professionnelles membres du réseau EUNOMAD. Les effets obtenus concernent le Sud essentiellement. Si les actions de co-développement génèrent quelques emplois au Nord, elles mobilisent 200 fois plus de bénévoles ! Au Sud, les emplois créés sont nettement plus nombreux, ainsi que le nombre de bénéficiaires de formations et autres initiatives. Ces constats doivent orienter la suite des travaux du réseau. Les chantiers à venir doivent mieux articuler les réalisations au Sud et au Nord et faire mieux reconnaître les actions des migrants dans leur pays d'accueil. Il faut davantage investiguer le lien entre le Nord et le Sud. Rares sont les projets qui parviennent à renverser ou équilibrer la dynamique et qui permettent une impulsion du Sud vers le Nord ou du Sud vers le Sud. La réflexion stratégique du réseau doit englober des initiatives coordonnées au Sud.

La diversité des situations observées enseigne aussi que le réseau EUNOMAD est asymétrique, composé de structures qui ont une expérience, une histoire, un degré de reconnaissance et des moyens très différents. L'observation montre que les expériences les mieux documentées sont également les actions qui répondent mieux aux critères de qualité définis par nos travaux. Il s'agit pour une part d'initiatives apparentées à de précédents projets de nos membres. Cela confirme que le processus de réseau demande du temps, mais porte ses fruits en termes de consolidation des expertises. Il participe à la durabilité des initiatives. Il s'agit donc de veiller à :

- la stabilisation et la diversification des moyens dont disposent les membres et partenaires ;
- l'appropriation des pratiques sur le terrain : que les discours passent de « votre projet » à « notre projet », de « faire pour » à « faire avec » ;
- la définition des migrants en tant que sujets et non objets ;
- la collectivisation des initiatives, souvent individuelles au départ ;
- l'autonomisation des acteurs : que cesse le sentiment d'instrumentalisation ressenti parfois au profit d'un partenariat mutuel ;
- la scientificité et au systématisme des travaux renforcés par leur aspect participatif : à tous les niveaux les migrants et les structures du terrain doivent participer aux réalisations.

Perspectives de la deuxième phase (2010-2013) : un plan stratégique pour EUNOMAD

Les instances du réseau ont défini un plan pour la deuxième phase de développement d'EUNOMAD. Le but de ce plan stratégique qui couvre 2010-2013 est de structurer la réflexion sur l'évolution du réseau. Se basant sur le bilan de l'association, ce plan entend fournir les cinq axes destinés à renforcer la démarche initiée et à pérenniser l'action sur le long terme. Ces axes sont, par ordre de priorité :

1. Développer la gouvernance interne du réseau à travers son implantation européenne ;
2. Devenir le réseau européen de structures non étatiques de référence, en matière de migrations et co-développement ;
3. Etre reconnu comme un producteur de recommandations à l'égard des décideurs de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des Nations unies, ainsi que de gouvernements nationaux, à propos de sujets qui touchent directement ou non le développement et les migrations ;
4. Devenir un bâtisseur d'alliances pour une meilleure synergie entre le Nord et le Sud ;
5. Assurer la viabilité financière de la fédération.

Ainsi, dans les trois années à venir, le réseau EUNOMAD poursuivra un *développement géographique* qui s'organisera de la façon suivante :

- *Zone 1 : consolider le développement (Belgique, France, Espagne, Italie, République tchèque), soit : renforcer le fonctionnement des plateformes nationales ; permettre l'appropriation par les membres des valeurs et pratiques du réseau (rédaction d'une charte) ; développer des productions et formations au service des membres et du réseau (rapports nationaux sur l'état des pratiques et des politiques en matière de co-développement, etc.) ; participer et contribuer aux activités européennes du réseau et assurer la cohérence et l'alignement des activités nationales avec les activités européennes (alimentation site web, ...)* ; devenir un interlocuteur des pouvoirs publics et relayer les activités développées ; etc.
- *Zone 2 : formaliser le développement (Portugal, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Pologne), soit : formaliser les plateformes nationales ; désigner des coordinateurs et mettre en place le fonctionnement ; participer et contribuer aux activités européennes du réseau (manuels, rapports d'activités, charte, rapport national sur l'état des pratiques et des politiques, etc.)* ; etc.
- *Zone 3 : développer un espace de concertation et préparer l'implantation structurelle (Grèce, Chypre, Malte, Luxembourg, Suède, Danemark, Lituanie, ainsi que plusieurs autres pays européens non membres de l'Union), soit : mapping des acteurs et des pratiques ; réunions de concertation, planification et lancement des plateformes ; dans certains cas, participation aux productions du réseau européen.*

Ce développement doit être poursuivi tout en veillant à la démocratie interne du réseau : respecter le pluralisme des méthodes, des contextes, réguler les différentes tendances, etc. On estime qu'à cette tâche doit être attribuée la moitié des ressources du réseau : formaliser la gouvernance, revoir le fonctionnement statutaire en lien avec le développement du réseau de manière à assurer une participation des membres, rédiger un règlement d'ordre intérieur précisant le rôle et le fonctionnement des organes du réseau, effectuer des amendements aux statuts, etc. Par ailleurs, les considérations suivantes, au cœur de notre raison d'être et de notre démarche, doivent être envisagées afin de devenir *un réseau « référence »* :

- Prendre une position prospective, être « proactif plutôt que réactif » ;
- Identifier et analyser les politiques et les pratiques de l'Union et des Etats membres, dans le champ d'activité du réseau ;
- Identifier pour chaque pays de nouveaux acteurs pertinents de façon à les mettre autour de la table afin de créer des plateformes, des espaces de collaboration ;
- Identifier les besoins des acteurs par pays et au niveau de l'UE : renforcer et développer les capacités des associations dans une logique de construction de « ponts entre le Nord et le Sud » ou « double espace », soutenir et accompagner des structures dans le montage de projets européens ;
- Mutualiser et capitaliser les pratiques et les connaissances dans chaque pays et au niveau international, favoriser la diffusion des meilleures pratiques à travers divers supports : rapport annuel « Etat des lieux », site web, « Rencontres européennes (et nationales) », etc. ;
- Développer un plaidoyer politique dans chaque pays et au niveau européen, travailler à la reconnaissance des acteurs et des pratiques dans une logique *bottom-up*.

Par rapport à l'axe stratégique n° 3, l'objectif d'EUNOMAD est d'impulser *l'élaboration de recommandations à l'égard des décideurs et acteurs* au niveau de l'UE (en particulier EUROPAID) et de ses Etats membres (dimension « cofinancement »), ainsi qu'à l'égard des gouvernements des pays d'origine des migrants. D'autres organismes intergouvernementaux tels que le Conseil de l'Europe et les Nations Unies sont également visés. Il s'agit de rendre plus visibles le rôle et la contribution des migrants dans le débat sur le développement et les migrations. Il s'agit également de traduire cette sensibilisation en actions concrètes dans le cadre des objectifs de l'UE (*Consensus sur le développement*) et des NU (*Objectifs du millénaire*). Pour atteindre ces objectifs de plaidoyer, EUNOMAD doit être en mesure de développer son degré d'influence dans les Etats membres de l'Union où sont présentes ses plateformes nationales, d'assurer sa visibilité auprès des institutions à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg et d'être un acteur reconnu auprès des plateformes européennes actives dans le champ des migrations, du développement, de l'intégration et du respect des droits fondamentaux.

Ces visées nécessitent un travail de veille sur l'agenda européen et en particulier le plan d'action de l'UE en appui aux Objectifs du millénaire pour le développement, les textes sur la Cohérence des politiques en matière de développement, l'Approche globale des migrations, les Droits fondamentaux et la non-discrimination, les Principes communs d'intégration des migrants. Il s'agit également d'organiser des séminaires thématiques avec les institutions européennes, de les informer sur le réseau (site, lettres d'information, publications, etc.), mais aussi d'alimenter les consultations et séminaires organisés par les organismes internationaux. Ce travail de plaidoyer peut se faire de manière autonome ou en concertation avec un réseau comme CONCORD en regard d'intérêts communs. Les thèmes à porter sont, notamment :

- Le décloisonnement des politiques de coopération au développement et d'intégration, mais la séparation des politiques de coopération et de la question du contrôle des migrations ;
- La reconnaissance du rôle des acteurs et des diasporas issus de l'immigration ;
- La question du genre dans les migrations et le développement ;
- Les synergies entre co-développement et coopération décentralisée ;
- L'éducation aux diversités, au co-développement et aux migrations équitables ; ...

Devenir un bâtisseur d'alliances, de coalitions et de partenariats pour de meilleures relations Nord-Sud est le quatrième axe de développement du réseau :

- développer le *networking*, voire des participations croisées et des collaborations avec les principaux réseaux européens actifs sur la question des migrations et du développement au Nord et au Sud (CONCORD, SOLIDAR, CARITAS INTERNATIONAL, CCME, PICUM, MIGREUROPE, ...)
- développer les liens avec les réseaux d'autorités locales actifs sur les questions de développement au plan européen et mondial ;
- développer les échanges avec les principaux réseaux d'entreprises socialement responsables ;
- développer la concertation avec les principales fondations actives au plan européen (European Foundation Centre, Mac Arthur Foundation, Fondation Roi Baudouin, Network of European Foundations, ...)
- identifier et créer des jumelages avec des réseaux d'acteurs du Sud travaillant sur les mêmes sujets, valeurs et zones.

Enfin, la dernière priorité stratégique d'EUNOMAD concerne la *pérennité* de la structure. L'objectif est de « passer d'une logique 'projet' à une logique de 'réseau' », soit de créer un organisme qui pourrait fonctionner en dehors du financement de la Commission européenne. Il s'agit de développer des pratiques de gouvernance et de gestion de qualité afin d'atteindre la viabilité de l'organisation à long terme. Il s'agira de mettre en œuvre une structure opérationnelle qui coordonne les activités du réseau et en assure la fluidité : mise en place d'un secrétariat européen efficace à Bruxelles avec des fonctions de communication, plaidoyer, *lobbying*, *networking*, animation thématique, administration et *fundraising*, d'une gestion annuelle et pluriannuelle des activités, d'un budget adéquat, des stratégies de récolte de fonds et un système de cotisation des membres, d'outils de contrôle de gestion (audits externes), d'outils d'évaluation des activités (chartes, *monitoring*, ...), etc.

Bref, EUNOMAD souhaite évoluer vers la mise en place d'un modèle opérationnel intégré, destiné à galvaniser toutes les ressources du réseau de manière ciblée et stratégique afin d'atteindre pleinement ses objectifs. Le réseau utilisera cinq mécanismes opérationnels essentiels : (1) l'information et la sensibilisation ; (2) les campagnes spécifiques ; (3) le plaidoyer et le *lobbying* ; (4) la réflexion en réseau ; et (5) la création de capacités.

Chacun de ces outils sera utilisé de manière coordonnée en vue de réaliser les objectifs et les actions identifiés dans le plan stratégique. EUNOMAD a pour intention d'évaluer et de consolider cette méthode de travail tout au long de ses phases de développement. En particulier, l'approche « évaluation » doit être fortement renforcée au

sein de la gouvernance du réseau. EUNOMAD appliquera en quelque sorte la méthode destinée aux membres et partenaires et le fait savoir, dans un effort de transparence et d'information.

L'organisation élaborera des outils d'évaluation afin de mesurer les progrès réalisés et d'améliorer son efficacité. Chaque année, EUNOMAD produira un plan de travail détaillé afin d'étayer l'obtention des objectifs et développera à cette fin un jeu d'indicateurs de performances clés. Ces indicateurs sont :

- fourniront des données servant de base à l'évaluation des progrès réalisés par rapport au programme des années précédentes ;
- fourniront de manière cumulative des informations servant de base à l'évaluation des réussites du plan stratégique ;
- fourniront des informations pouvant aider l'organisation à s'engager dans une nouvelle planification stratégique ;
- satisferont aux exigences de la Commission européenne et aux attentes des autres parties prenantes en termes de critères de qualité : étude des membres, étude des parties prenantes, vérifications de la santé de la gouvernance et de la gestion, etc. ;
- fourniront des éléments pour un rapport triennal sur la mise en œuvre du plan stratégique, ainsi que des rapports annuels de performances.



Rue de la Pacification 65, 1000 Bruxelles – Belgique
+33 (0) 1.77.93.20.22 contact@eunomad.org www.eunomad.org



La plateforme EUNOMAD Belgique :

Réaliser ensemble ce que nous ne pouvons faire seuls

Spyros Amoranitis et Altay Manço

Les migrations et le développement sont deux champs sociaux qui lient le Nord et le Sud de la planète ; ils sont interconnectés, avancer l'un fait avancer l'autre. En matière de développement, les contributions des migrants sont nombreuses et prennent des formes multiples, ouvrant la voie à des perspectives innovantes de partenariats entre le Nord et le Sud. Cette lecture a poussé une douzaine d'ONG européennes à initier un processus de mise en réseau d'acteurs autour de la question du co-développement basé sur les constats suivants :

- Les acteurs de la société civile européenne, qu'il s'agisse des ONG du Nord ou des associations de migrants, ont des difficultés à mettre en place des pratiques répondant aux besoins actuels et à se positionner vis-à-vis de ces besoins, notamment ceux des migrants et de leurs organisations (appui, accès aux financements, reconnaissance et visibilité des actions conduites, etc.).
- Il semble important que les ONG du Nord harmonisent leurs actions et prennent position de façon coordonnée face aux enjeux de la migration et du développement, notamment sur les conditions de l'engagement des migrants en faveur du développement des pays d'origine et leur participation à l'espace public des sociétés d'accueil.
- Il n'existe à l'heure actuelle aucun dispositif ou structure encadrant les initiatives des acteurs du co-développement en Europe. Ce manque a pour conséquence un cadre de travail confus, et rend difficile le travail des acteurs de terrain travaillant sur les problèmes d'immigration et de développement.

Ainsi des ONG européennes, partenaires de longue date des migrants, ont manifesté leur volonté de prolonger et de valoriser leurs actions individuelles, de se réunir et d'échanger leurs expériences en matière de co-développement. De nombreuses organisations publiques et organisations issues de la société civile européenne ont, par la suite, été associées à cette initiative. Ces organisations ont ainsi participé à la définition de constats et de positionnements relatifs aux enjeux des migrations pour le développement. La pertinence d'une mise en réseau d'acteurs du co-développement a ainsi été validée, et des actions communes identifiées. Telle est l'histoire de la naissance au réseau EUNOMAD.

Le réseau européen EUNOMAD se veut être un réseau de plateformes nationales regroupant les forces vives du co-développement dans chacun des pays européens. Ces plateformes sont vouées à réunir des acteurs (associations travaillant dans le domaine « Migrations et Développement », dont des associations de migrants, organisations de coopération au développement, chercheurs, étudiants, responsables d'administrations publiques ou d'entreprises, membres des médias, etc.) engagés dans des actions de développement partagé qui, de par leurs liens avec les migrations, s'inscrivent dans le double espace « Nord-Sud ». A travers l'Europe, les plateformes, espaces collectifs, ouverts, égaux et libres de dialogue, permettront, entre autres, de :

- questionner, réfléchir, socialiser les pratiques, les savoirs, les expériences et ainsi favoriser l'identification, l'évaluation, la diffusion en interne et en externe de pratiques pertinentes de développement en lien avec les migrations ;
- partager les informations, améliorer la connaissance des dispositifs légaux, mesures administratives et systèmes d'aide au niveau des politiques de développement en lien avec les migrations, compte tenu des dimensions infranationale, nationale et internationale ;
- fédérer les points de vue et analyses concernant les politiques locales, régionales, fédérales et européennes dans le domaine des migrations, du développement et de la coopération, et les prolonger par des recommandations et revendications déposées auprès des différentes autorités qui en ont la charge ;
- renforcer les liens de solidarité, de coopération et de concertation et ainsi contribuer à appuyer les capacités d'intervention et ériger les partenaires en interlocuteurs cohérents et influents auprès des autorités ;

- valoriser auprès des autorités politiques et administratives le travail innovant et créatif réalisé sur le terrain afin qu'il soit davantage reconnu et soutenu y compris sur le plan financier.

Toutefois, les réalités sont très différentes d'un pays européen à l'autre :

- Certains pays présentent une population migrante proportionnellement plus nombreuse que d'autres ;
- Cette immigration est plus ou moins ancienne ;
- Les migrants sont plus ou moins actifs ou organisés dans le domaine de la solidarité internationale ;
- Les institutions sont plus ou moins sensibilisées et actives dans ce domaine ;
- La question y est étudiée ou non ;
- Le membre du réseau EUNOMAD représentant ce pays a plus ou moins d'expérience dans ce domaine, ...

Aussi dans le cadre du réseau européen, les rôles de chaque membre ne sont pas distribués de manière égale : certains sont chargés d'un travail plus approfondi que d'autres. Mais cette configuration est vouée à s'équilibrer à l'avenir.

La concertation « Migration et développement » en Belgique

La Belgique est un pays qui compte une nombreuse population issue de l'immigration hors UE Cette population est ancienne, structurée et compte de nombreuses associations. Aussi, les expériences de co-développement y semblent être également nombreuses, d'autant plus que les pouvoirs publics développent un discours favorable à ce sujet depuis la fin des années 90, du moins dans la partie francophone du pays. Pourtant, les aides publiques en matière de co-développement sont assez rares, peu appropriées et les recherches sur le sujet sont débutantes.

Clé de voûte des actions de co-développement, les associations de migrants issus de pays tiers sont entre 2000 et 3000 dans l'ensemble du pays. Certaines de ces structures datent du milieu des années 70, beaucoup d'autres sont plus récentes et peuvent être organisées de façon plus ou moins informelle ce qui rend difficile leur identification. Selon l'étude de Gatugu, Manço et Amoranitis (2004), *La vie associative des migrants : quelles (re)connaissances ?*, elles représentent près de 800 emplois, dans la partie francophone du pays, et recourent aux efforts de près de 10 000 bénévoles. Dans cette région, elles s'adressent à près de 70 000 membres originaires de toutes les communautés immigrées non européennes.

Beaucoup de ces associations mettent en avant une identité culturelle et/ou religieuse. Certaines sont également organisées autour d'une appartenance politique qu'il s'agisse d'une proximité avec un des piliers idéologiques traditionnels de la société belge ou d'une inscription dans la lignée politique d'un mouvement du pays d'origine. Le champ est donc propice à des relations de concurrence.

La première fonction de ces associations est culturelle. L'association de migrants se présente comme un lieu de rencontre, d'activités folkloriques et ludiques diverses. La seconde fonction des associations de migrants est sociale et politique. Elle est un lieu de décision pour la vie locale et de représentation de la communauté. Se dégage encore une fonction pédagogique et religieuse où l'association devient un lieu d'éducation à la langue, à la culture et à la religion des origines. Enfin, dernière, mais non des moindres, la fonction solidaire prend une importance majeure. Il s'agit de l'aspect d'entraide en usage au sein de la communauté (insertion, guidance), mais également des rapports entretenus avec le pays d'origine. Ce dernier fait l'objet aujourd'hui d'une attention accrue de la part des associations de migrants. On estime qu'une association sur deux créée par des migrants ou leurs descendants s'implique ou souhaite s'impliquer dans des actions de solidarité envers le pays d'origine. En réalité, celles qui effectivement développent une action de taille significative ne doivent pas dépasser quelques centaines, dont 70 environ en Wallonie²³. Toutefois, le dynamisme, dans ce domaine, des communautés africaines subsahariennes et maghrébines est notable²⁴. A noter également : les ressources humaines disponibles au sein de l'immigration subsaharienne qui compte un pourcentage très élevé de diplômés universitaires, malheureusement sans emploi en Belgique. Enfin, des différences régionales sont aussi à apprécier : Bruxelles et Liège étant des régions particulièrement dynamiques en terme de vie associative.

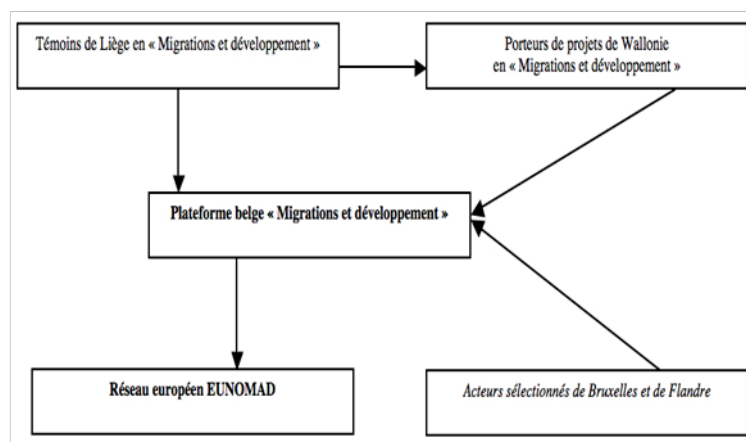
²³ Rien qu'à Bruxelles, le pays compte une centaine d'ONG de développement.

²⁴ Selon Gatugu, Manço et Amoranitis (2004), on compte 40 associations pour 10 000 habitants au sein de la communauté immigrée subsaharienne. Ce chiffre est d'environ 10/10 000 pour le groupe maghrébin et de 20/10 000 pour le groupe de migrants originaire de Turquie. Si, globalement, la Belgique compte 150 associations pour 10 000 résidents, la Turquie, n'en compte qu'une quinzaine.

Les associations de migrants, par leur nature, leurs appartenances, ainsi que par leurs activités, constituent un lien entre l'Etat et la société belge, d'une part, et leurs membres et les sociétés d'origine, d'autre part. Elles remplissent un vide identitaire apparent et permettent à leurs membres de se socialiser dans leur nouveau pays. Par la valorisation des compétences formelles et interculturelles des migrants, ces structures offrent aussi à certains des possibilités d'insertion professionnelle ou, à tout le moins, de reconnaissance sociale.

Le co-développement constitue un de ces secteurs d'activité où l'enjeu d'intégration peut être rencontré, non seulement dans l'espace du pays d'accueil, mais également dans le champ transnational Nord-Sud. Ainsi, de nombreuses associations de migrants possèdent un volet d'activités en lien (le plus souvent) avec la région d'origine (transfert de fonds, soutien de projets de développement, etc.) ou du moins émettent le souhait de le développer. L'explication que l'on pourrait avancer sur ce point est à la fois cause et conséquence des politiques actuelles en vigueur concernant la thématique « Migrations et développement ». En effet, au vu de l'échec de la coopération au développement classique et des politiques d'aide au retour, ainsi qu'au regard des liens étroits qu'entretiennent les migrants avec leur pays d'origine, dont le transfert de fonds en est l'illustration majeure, l'Etat belge tend à s'inscrire dans une politique favorisant l'implication des migrants dans la sphère du développement. En termes de conséquences, ce sont ces mêmes avancées politiques qui incitent les associations n'ayant pas (encore) un volet Sud dans leurs activités à s'inscrire dans cette dynamique, supposée être vecteur d'intégration (professionnelle).

Dès sa création, le comité de pilotage d'EUNOMAD-Europe a accordé un mandat à Transfaires, une des associations belges partenaires du réseau européen, afin qu'elle veille à créer et à faire fonctionner une plateforme EUNOMAD-Belgique répondant aux objectifs cités. Plus tard, dans le cadre du programme EUROPAID, les efforts de structuration du réseau en Europe et dans plusieurs pays européens ont commencé à être soutenus. Ainsi, la Commission européenne s'attend à ce qu'à moyen terme, les plateformes EUNOMAD dans divers pays européens soient des espaces d'échange et de dialogue sur l'objet du réseau. C'est pourquoi le travail de Transfaires respectera le principe d'une construction et d'une définition de la plateforme belge en fonction des besoins et de l'investissement de tous ceux qui en font/feront partie. Aussi, il faut saluer la décision de la Région wallonne de soutenir la réalisation de la plateforme belge d'EUNOMAD. En conséquence, c'est dans cette région de la Belgique et, en particulier, en Province de Liège, que la plateforme plongera ses premières racines, non sans nourrir l'ambition de s'élargir au-delà.



Il faut cependant noter qu'en 2007-2008, au début des travaux de lancement d'EUNOMAD tant en Europe qu'en Belgique, plusieurs acteurs belges abordent déjà diversement la question de la concertation des acteurs dans le domaine des migrations et du développement :

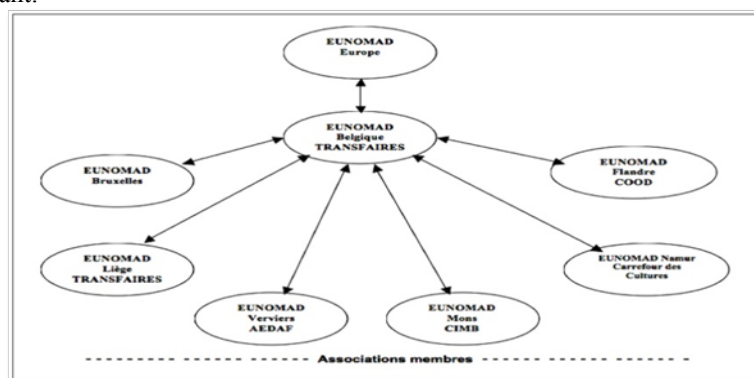
- *La Coordination Générale des Migrants pour le Développement (CGMD)*. Il s'agit d'une initiative qui a vu le jour en 2006. La CGMD a une fonction de représentation et de promotion des Organisations de Solidarité Internationale de Migrants (OSIM). Par ailleurs, la CGMD se donne encore pour but de soutenir la professionnalisation de ses membres à travers le renforcement de leurs capacités, le soutien des synergies entre leurs activités, l'organisation de rencontres d'échanges d'information, de pratiques et d'expériences. La CGMD est principalement active en Région bruxelloise et wallonne, et ne propose pas de volet européen. Elle rassemble plus ou moins 70 OSIM.

- *Le Conseil Wallonie-Bruxelles de Coopération Internationale (CWBCI)*. Il s'agit d'un espace de concertation créé en 2002 et réunissant des représentants francophones et germanophones de la coopération bilatérale indirecte. Les statuts du Conseil prévoient explicitement que deux membres sur 26 au moins représentent la thématique « Migration et développement ».
- *La Fondation Roi Baudouin (FRB)*. Il s'agit d'une fondation d'utilité publique dont la mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population. Les relations interculturelles et les migrations font partie des thèmes abordés. Depuis plusieurs années, la FRB s'intéresse à la philanthropie au sein des groupes de migrants et propose une ligne de financement destinée aux OSIM. Les associations soutenues sont censées constituer un réseau d'échanges sur leurs pratiques.
- *Groupe de travail « Migration et développement » du CNCN (Centre National de Coopération au Développement)*. Ce groupe de travail qui concerne essentiellement des ONG de développement a connu un arrêt de ses activités entre 2004 et 2007. Le groupe ambitionne à nouveau de servir le débat entre ONG, OSIM, bailleurs de fonds et différents acteurs en lien avec la migration et le développement ; le but est de mettre en place un plaidoyer politique commun afin que les liens entre migrations et développement soient mieux valorisés et non instrumentés à des fins sécuritaires ou économiques.
- Cellule d'Appui à la Solidarité Internationale Wallonne (CASIW). La mission de la CASIW est de promouvoir en Wallonie-Bruxelles l'implication citoyenne et le partenariat en matière de coopération au développement. Les organisations de migrants sont nombreuses à bénéficier de ses conseils. En terme d'appui, cependant, le mandat se limite à intervenir en amont des programmes, avant l'obtention d'éventuels soutiens publics. Le coordinateur de la CASIW, Jean-Pierre Lahaye est particulièrement intéressé par les questions relatives au co-développement et mène, à titre privé autant que professionnel, une veille approfondie sur le sujet. Il s'agit également de lancer une concertation entre structures publiques impliquées par cette question, celle-ci est inexistante, par exemple, à l'échelle fédérale.
- L'ONG de service COTA (Bruxelles) a entamé en 2009 la constitution d'un réseau virtuel en matière de pratiques de migration et développement.

Animatrice d'EUNOMAD-Belgique, Transfaires est en contact avec toutes ces formations à des fins de coordination et de synergie. Ainsi, l'association participe activement aux travaux du CWBCI et de la CASIW et y représente EUNOMAD. Des rencontres et échanges ont eu lieu avec le CGMD et COTA, ainsi que la FRB, afin d'établir une base de collaboration, même si toutes les démarches n'évoluent pas à la même vitesse. L'examen des formations présentées laisse entendre qu'un réseau pérenne, global, couvrant tout type d'acteurs comme l'ensemble du territoire national, et ouvrant vers le niveau politique européen soit à construire. La plupart de ces institutions sont prêtes à y prendre part.

La configuration du réseau EUNOMAD-Belgique (en juillet 2010)

La Belgique est un état fédéral. Cela signifie que les compétences politiques sont réparties en différents niveaux de pouvoir. Outre le niveau fédéral, certaines compétences sont gérées à un niveau régional (Région wallonne, Région flamande et Région de Bruxelles-Capitale), ou bien au niveau des communautés (Communauté francophone, Communauté néerlandophone et Communauté germanophone). Signalons encore que certaines communes et provinces possèdent également des départements voués au développement et participent de cette façon à la solidarité internationale. Ainsi, il est nécessaire d'adapter la configuration du réseau EUNOMAD-Belgique à cette réalité complexe. Il s'agit de couvrir ces différents champs de compétences en mettant en place des « relais locaux » ayant pour mission, notamment, de veiller à l'évolution politique locale en lien avec le co-développement, dans les zones qui leur sont attribuées. EUNOMAD-Belgique se présentera, à terme, comme dans le schéma suivant.



Il va sans dire que toutes les connexions possibles entre les plateformes locales au sein d'EUNOMAD-Belgique seront encouragées, ainsi que l'apparition de nouveaux relais dans des régions non encore couvertes. Les associations relais mentionnées dans le schéma ont une double position : être, dans leur espace territorial, le relais de la plateforme nationale auprès des autres acteurs (faire circuler l'information, avoir un rôle de stimulant et d'aiguillon) et participer activement à la vie globale de la plateforme.

Cette configuration a pour vocation d'évoluer selon les besoins identifiés sur le terrain. Une plateforme locale pourrait ainsi se diviser pour mieux couvrir la réalité, ou deux autres pourraient fusionner, les associations relais pourraient changer, etc. Afin d'assurer la pérennité et l'animation des différentes plateformes locales, une série de critères ont présidé le choix des acteurs relais :

- Disposer d'une expérience dans le domaine du co-développement.
- Etre en lien avec les autres acteurs du secteur dans leur espace territorial.
- Savoir mobiliser ces acteurs.
- Etre capable de « mettre des mots » sur des pratiques et réalités observées.
- Ne pas être en situation de « survie » économique.
- Avoir du personnel.
- Disposer des compétences et des savoir-être nécessaires : esprit coopératif, participatif, mutuelliste permettant de favoriser une collaboration entre les différents acteurs ONG et OSIM, notamment.

A terme, une dizaine d'associations relais sont prévues. Plusieurs sont donc déjà en activité :

- *Transfaires* (www.transfaires.org) déjà présenté dans ce livre assure la coordination nationale d'EUNOMAD-Belgique, ainsi que de la plateforme locale EUNOMAD-Liège. L'association pourrait également jouer un rôle à Bruxelles (voir *infra*).
- *COOD* : *Centrum voor ondersteuning, Onderzoek en Documentatie* est une association de migrants active notamment dans le soutien des groupements africains dans leurs diverses démarches. COOD (www.cood.be) assure actuellement la coordination de la plateforme EUNOMAD-Flandre. Une seconde localisation flamande est envisagée.
- *AEDAF* (*Aide à l'éducation pour l'Afrique*) est une association de migrants soutenant divers projets d'éducation notamment au Congo (www.paluche.org/education/aedaf). AEDAF assure actuellement la coordination de la plateforme EUNOMAD-Verviers qui est une ville de petite taille à l'est de la Belgique, très active dans notre domaine.
- *CIMB* (*Centre interculturel Mons-Borinage*) est un centre régional wallon chargé d'activités d'intégration à destination de personnes étrangères ou d'origine étrangère. CIMB assure la coordination de la plateforme EUNOMAD-Mons (www.cimb.be).
- *Carrefour des Cultures*, association active dans le développement d'activités d'intégration à caractère interculturel, assure la coordination de la plateforme EUNOMAD-Namur (www.carrefourdescultures.org). La particularité de cette association est d'avoir choisi d'investiguer les liens entre les arts, les médias et le développement avec la participation des migrants.

Bruxelles, région bilingue, présente à la fois un foisonnement d'activités de migration et développement et des enjeux importants quant à la coordination d'une plateforme EUNOMAD-Bruxelles. Deux associations relais y sont envisagées. Aussi, le choix n'a pas encore été posé, bien qu'une personnalité se profile pour son caractère neutre au regard des diverses institutions européennes installées à Bruxelles. Il est attendu que chaque association relais soit confirmée dans sa localité et participe alors de plein droit aux travaux EUNOMAD-Belgique qui doit lui-même alimenter les travaux du réseau à l'échelle européenne. A l'heure actuelle, la plateforme belge est structurée de manière souple sous la forme juridique d'une association de fait. Chaque plateforme locale se structure également de la sorte, des conventions pouvant être signées pour officialiser des initiatives particulières entre acteurs mandatés.

La vie du réseau

Depuis 2008, Transfaires travaille pour identifier et mobiliser des acteurs du champ « Migrations et développement », notamment à Liège où l'association a son assise. On constate que de nombreuses personnes, majoritairement des migrants, participent aux multiples rencontres. Cette participation se fait souvent à titre individuel, c'est-à-dire indépendamment d'une appartenance à une structure ou association. Aussi, le degré d'assiduité n'est pas toujours à la hauteur des espoirs²⁵. Ce point corrobore l'idée que le co-développement est une thématique qui interpelle, mais aussi que de nombreux migrants ont la volonté de s'impliquer dans le développement sans toujours savoir comment. Toutefois, le travail de la plateforme est de nature à proposer des réponses à ce questionnement.

TRANFAIRES a organisé avec ses partenaires 21 rencontres « plateforme » d'octobre 2008 à juin 2010, soit une moyenne d'une rencontre mensuelle. Si 15 de ces rencontres ont eu lieu à Liège, deux furent organisées à Namur, deux à Bruxelles, une à Mons et une à Verviers. A l'avenir, les rencontres se déploieront davantage à Bruxelles et en Flandre²⁶. Plus de 40 associations ont été représentées lors de ces réunions dont 15 OSIM et deux ONG de développement, ainsi que quatre Centres Régionaux d'Intégration : en Wallonie, ceux de Liège, Verviers et Mons, et à Bruxelles, le centre flamand « Le Foyer ». Des chercheurs et stagiaires de quatre universités francophones ont assisté aux travaux. Côté services publics, on compte la participation de la Cellule d'Appui à la Solidarité Internationale Wallonne et de la Province de Liège. Des citoyens furent également présents à titre individuel. Plus de 300 personnes ont assisté aux rencontres soit une moyenne de 15 personnes par rencontre. Parmi ces personnes, on compte en réalité un noyau de +/- 50 participants réguliers qui ont notablement alimenté les réflexions collectives. Si le graphique des participations trace une ligne quasi régulière, Transfaires espère augmenter et varier cette participation grâce à l'élargissement des rencontres à d'autres villes, ainsi que grâce à la mise en place d'une lettre de lien via le site internet de l'association. Un effort particulier doit néanmoins être fait pour intéresser les ONG de développement, ainsi que les pouvoirs publics locaux.

Ces rencontres EUNOMAD ont favorisé l'émergence d'un espace durable d'échanges et de dialogues interculturels avec différents acteurs du champ des migrations et du développement. Elles ont encore permis de mettre à jour les nécessités auxquelles le co-développement devait faire face, dans un contexte régional, et au-delà, et d'y répondre le cas échéant. D'un point de vue concret, ces rencontres ont notamment servi à des associations (de Liège) à mieux présenter leurs activités et à obtenir un financement pour les assurer. Certaines de ces réunions furent des rencontres de travail entre équipes spécialisées. Ainsi, les rencontres de Liège, en particulier, ont permis à plusieurs équipes de valoriser leurs réflexions et pratiques en matière de migration et développement : l'association Santé Nord-Sud, Le Centre culturel arménien Araks, l'association Dignité Humaine, etc.

Plusieurs séminaires publics ont également eu lieu durant le printemps 2009 à Liège, Namur et Mons sur les thèmes de la solidarité internationale, du rôle des migrants, de leurs ressources et difficultés, avec la complicité des associations relais d'EUNOMAD. Ces séminaires avaient également pour objectif de faire connaître les travaux du groupe EUNOMAD-Belgique et des associations membres, ainsi que de permettre un échange entre tous les acteurs qu'ils soient du monde associatif, politique, scientifique ou administratif. A l'issue de cette année de sensibilisation, le séminaire du 18 décembre 2009 est considéré comme le lancement officiel de la plateforme EUNOMAD-Belgique. Il a été organisé à Liège en collaboration avec l'association Le Monde des possibles, à l'occasion de la Journée internationale des migrants. Lors de cet événement, L'IRFAM a présenté les résultats de son étude sur les pratiques des associations de co-développement en Belgique, ces résultats sont détaillés dans ce volume.

²⁵ On constate également un manque de régularité dans l'implication de certaines associations de migrants aux rencontres. La raison est que ces associations n'ont pas de personnel permanent. Il s'agit pour nombre d'entre eux d'une activité « après journée », parfois difficilement conciliable avec leurs activités professionnelles et familiales.

²⁶ Une des raisons qui explique la plus faible présence des activités en Flandre peut être la sociologie de l'immigration en Belgique dont une bonne part est issue de l'Afrique du Nord et de l'Afrique francophone, majoritairement installée à Bruxelles et en Wallonie. Du reste, le thème du co-développement est aussi influencé par le modèle français. Les associations des migrants déjouent en général, les divisions internes de la Belgique en développant des antennes dans diverses régions afin de bénéficier de soutiens multiples.

Il ressort de ces travaux et rencontres que la difficulté majeure se situe au niveau du cloisonnement politique des thèmes « migration », « intégration » et « développement ». Il s'agit d'un manque de coordination entre ces trois compétences, difficulté d'autant plus grande que ces compétences politiques sont gérées par différents niveaux de pouvoir, dans différentes régions. Tenant compte de cet état de fait, la mise en place des plateformes locales nécessite une adaptation aux réalités spécifiques de chaque zone territoriale et donc une veille d'autant plus importante qu'elle s'effectue sur plusieurs fronts. La configuration d'EUNOMAD-Belgique en plusieurs plateformes locales permet en partie de répondre à ces difficultés. Cependant, pour la coordination nationale du réseau, cela signifie une somme de travail particulièrement importante. L'animation de ces plateformes locales demande en effet une approche singulière et bilingue (français-néerlandais) dans certains cas. Par contre, cette configuration permet à Transfaires d'être directement en relation avec les migrants, qu'ils soient simples citoyens ou représentants d'une association, sans nécessairement passer par l'intermédiaire de fédérations d'associations également nombreuses.

Focus sur le travail réalisé dans la région de Liège

Dans le cadre de l'appel à projet 2008 « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » de la Région wallonne, Transfaires a obtenu un soutien pour initier une réflexion collective dans le domaine de l'intégration et du co-développement. Les objectifs de ce projet étaient :

- Identifier les acteurs liégeois associatifs et/ou individuels impliqués dans des actions de co-développement ;
- Décrire les pratiques tant individuelles que collectives ;
- Créer un groupe de réflexion avec des associations impliquées dans des actions de co-développement en Province de Liège.

Ce projet vise de manière particulière les personnes immigrées de l'Afrique subsaharienne (migrants, personnes issues de la migration, primo-arrivants, réfugiés politiques, demandeurs d'asile). Il s'adresse aussi aux personnes immigrées originaires d'autres régions, constituées en association ou non pour, mieux échanger et partager les expériences et pratiques de co-développement. Les activités prévues étaient :

- Créer un groupe témoin de personnes ressources pour l'élaboration de la méthode d'identification des acteurs associatifs et/ou individuels de co-développement ;
- Créer un répertoire décrivant les pratiques de co-développement et produire un document analysant et définissant le co-développement tel que pratiqué par ces acteurs, en comparaison avec la littérature ;
- Organiser deux journées d'échange de pratiques en matière de co-développement de type « bourse aux projets » ;
- Constituer un groupe porteur avec des intervenants/experts extérieurs pour l'accompagnement technique et méthodologique qui animera les acteurs du co-développement ;
- Créer des liens avec d'autres institutions.

Dès les premiers contacts avec les associations liégeoises, il est apparu que la stratégie de collaboration imaginée au préalable devait être adaptée aux réalités du terrain. Ce projet s'est dès lors structuré en quatre phases :

- Identification des acteurs liégeois et création d'un Groupe liégeois de réflexion sur les migrations et le développement ;
- Programme de rencontres mensuelles du Groupe pour présenter les pratiques de co-développement des participants ;
- Elaboration d'un document de synthèse reprenant les problématiques abordées dans le cadre des rencontres ;
- Elargissement des activités dans d'autres régions du pays.

Identification des acteurs liégeois

Afin d'identifier les acteurs liégeois intéressés par le co-développement, Transfaires a sollicité l'aide de deux partenaires principaux qui ont développé des banques de données et des contacts avec des associations de migrants : le Centre Régional d'Intégration des Personnes Etrangères et d'origine étrangère de Liège (CRIPEL) et l'IRFAM. Ainsi, plus de 30 structures ont été invitées à une première rencontre afin de constituer le Groupe liégeois de réflexion sur le co-développement. Douze personnes représentant autant d'organismes furent présentes à la première rencontre, le 21 octobre 2008, dans les locaux de Transfaires. Outre les partenaires initiaux, il s'agissait surtout d'associations créées par des migrants : Congo Santé, Dignité humaine, ARAKS,

Tshintu, EDUM, Santé Nord-Sud, Migrants aident migrants, mais également de structures mixtes : Le Monde des possibles, Association belgo-palestinienne. Le département « Développement » de l'Université de Liège, ainsi que la Faculté Ouverte en Politiques Economiques et Sociales (FOPES) étaient représentés par des stagiaires, ainsi que la CASIW.

Ces premiers participants ont par la suite confirmé leur intérêt pour la formule « Groupe de réflexion » par leur assiduité, mais également par leurs contributions concrètes : suggestions de noms d'autres invités, exposés sur leurs pratiques, remise de documents, etc. En plus de ce premier noyau, les rencontres liégeoises ont mobilisé plus d'une trentaine de personnes et autant de structures de mois en mois, jusqu'en juin 2010, soit une moyenne de dix à douze personnes par rencontre.

Si les pouvoirs publics locaux, provinciaux et régionaux ont été invités à chaque fois, plusieurs ne se sont pas montrés intéressés par les rencontres. Afin de tenter d'augmenter le nombre de participants, un contact par téléphone a été pris avec les associations invitées. Cette approche a permis de diversifier le type d'associations participantes au cours du temps. Pour les structures qui ne se sont pas déplacées, des séances d'interviews ont été organisées avec l'aide de stagiaires de l'IRFAM, afin d'intégrer également dans la réflexion leurs expériences. Une dizaine d'associations de migrants de la région liégeoise ont ainsi été impliquées de manière indirecte. Les entrevues réalisées avec leurs responsables portaient sur *l'historique de l'association, sur ses pratiques au Nord et au Sud, sur les liens entre ces pratiques, sur les difficultés et les leçons apprises par ces initiatives, ainsi que l'identification de besoins et de recommandations politiques*²⁷. A la suite des interviews, quelques associations ont commencé à participer aux rencontres. Certaines réunions ont été organisées en soirée pour permettre à des bénévoles d'y prendre part.

Deux des rencontres avaient un caractère public, le séminaire « Projets de co-développement et intégration à Liège » du 27 mai 2009 et le lancement de la plateforme EUNOMAD-Belgique le 18 décembre 2008, et ont été annoncés par courriel à un public plus large. Chaque rencontre du groupe de réflexion a fait l'objet d'un e-mailing vers des associations spécialisées. Les résumés des rencontres ont également été diffusés vers des structures susceptibles d'être intéressées. Transfaires a également participé à plusieurs publications sur ces activités.

Présentation de quelques pratiques

Il existe déjà des définitions officielles du concept de « co-développement » à l'instar de la définition de la Région wallonne qui se base sur les observations du Conseil de l'Europe et qui définit le terme comme la participation des associations de migrants à des actions de solidarité internationale aux côtés de leurs partenaires, tant privés que publics, tant au Nord qu'au Sud. Mais, il est apparent que cette notion évoque pour chaque acteur concerné des représentations différentes en fonction des expériences vécues. Aussi, le principe global de la démarche de Transfaires à Liège – et plus généralement en Belgique – fut de partir des expériences de terrain des intervenants et associations afin de proposer une compréhension empirique de l'objet. Il est vrai que les définitions officielles ont une dimension théorique et générale, réduisant la complexité et les nuances du terrain qui restent toujours à découvrir. Ainsi, c'est au fur et à mesure des échanges et de l'observation des pratiques que le Groupe liégeois tentera de construire sa propre définition de la chose.

Toutefois, une base commune peut déjà être considérée comme le fondement du co-développement : il s'agit de partir du triptyque « Migrants – Intégration – Développement ». Ce triptyque est basé sur l'assertion que la participation active à des actions de solidarité internationale favorise l'intégration des migrants dans le pays d'accueil. La même participation est censée dynamiser les relations de solidarité entre le Nord et le Sud. L'observation des pratiques doit mettre à l'épreuve et nuancer au besoin ce point de départ. Plusieurs associations ont ainsi contribué à l'observation en présentant leurs pratiques selon une grille proposée ; en voici quelques exemples.

- *L'association « Dignité Humaine » (DH)*. Il s'agit d'une association sans but lucratif créée en 2003 par des migrants. Elle est située dans le quartier des Vennes à Liège, habitée par une forte population étrangère et/ou d'origine étrangère. Son objectif global est d'œuvrer pour l'intégration et le rapprochement des cultures. Six personnes y sont employées (un coordinateur et cinq travailleurs) dont trois à temps plein et trois à mi-temps. L'association est également animée par des bénévoles. Elle bénéficie du soutien de la région wallonne notamment grâce aux emplois subventionnés et elle collabore avec le Centre régional d'intégration de Liège. Pour le volet Nord, elle propose des activités d'intégration telles que : l'accueil et

²⁷ La même grille d'entrevue servira également de fil conducteur pour organiser l'audition des associations ayant des pratiques de solidarité Nord-Sud.

l'encadrement extrascolaires, l'apprentissage du français pour adultes, l'initiation à l'informatique, l'accompagnement social des primo-arrivants, la publication d'un trimestriel, ainsi que la participation à diverses activités interculturelles. Plusieurs associations locales, ainsi que la ville de Liège sont partenaires de ces initiatives. Pour le volet Sud, DH réalise les activités suivantes : sensibilisation des différents partenaires et de la population liégeoise à la solidarité internationale, recherche de financement pour des projets au Sud, appui, suivi et évaluation d'une initiative dans le Kassaï occidental à travers la création de synergies avec des partenaires du Sud, la construction de passerelles en termes de formations, etc. Le projet du Kassaï comporte trois axes : un axe de développement intégral « Tuibakayi », en partenariat avec une association locale appelée « Entente paysanne », un axe visant à réduire la fracture numérique et à doter une école d'une salle informatique, un axe de « plateforme santé » (proposer des soins de santé primaire, lancer une mutuelle de soins, apporter du matériel, etc.). Dans ces initiatives, DH collabore avec l'ONG « Bouchers des pauvres » de la Congrégation des Pères Serviteurs qui a une longue expérience de la région. L'initiative a notamment permis d'aider une coopérative de paysans à accroître sa production et sa rentabilité, ainsi que la diversification de ses produits. L'aide de DH vise à améliorer ce processus grâce à la modernisation du matériel (achat d'un tracteur pour alléger le travail des femmes et élargir la terre cultivable). Un projet de développement a été écrit d'abord par les acteurs locaux et, ensuite, DH l'a retravaillé afin qu'il puisse être présenté en Belgique à la Direction Générale du Développement (DGD). DH sert ainsi de relais et de facilitateur durant l'examen de la demande qui dure plusieurs années et nécessite, par exemple, l'avis de l'ambassade de Belgique à Kinshasa. Une des difficultés est que durant cette attente les besoins et le projet sont contraints d'évoluer. *Les participants au groupe de réflexion ont soulevé que cette longue attente qui n'est pas un cas isolé était peut-être du au fait que l'initiative n'est pas portée par une ONG de développement reconnue, mais par une association de migrants ...*

- *L'Association belgo-palestinienne (ABP)²⁸. Il s'agit d'une association liégeoise autonome composée de bénévoles. Ses fonds proviennent essentiellement de cotisations, de donateurs et de diverses activités de solidarité, toutes des actions de petite en taille privilégiant l'efficacité : formation et information du public dans la région de Liège (conférences, interventions dans des écoles, diffusion de brochures, promotion de la culture et de l'artisanat de Palestine, ...) et soutien financier à des projets de développement en Palestine. L'ABP soutient des projets dans deux camps de réfugiés, un au nord du Liban, l'autre en Syrie, près de Damas. Au Liban, l'association soutient un groupe de femmes qui fait de la formation professionnelle (couture, coiffure, informatique), un institut pour personnes sourdes et muettes et un petit dispensaire de premier soin. En Syrie, l'association soutient un groupe qui promeut le travail des femmes (atelier de broderie) et qui organise une crèche pour garder et éduquer des enfants de 0 à 6 ans dont la maman travaille. Au-delà d'un soutien financier pour achats divers (filets de protection, jeux ...), la rénovation des installations sanitaires, etc., l'ABP achète les articles de broderie produits par les Palestiniennes afin de les revendre en Belgique. Une aide d'urgence individuelle est également possible (veuvage, ...). L'association travaille avec de petits groupes de personnes situées dans des camps. Les réalités et l'organisation de ces concentrations de réfugiés dépendent du pays dans lequel ces camps se trouvent. Il existe 59 camps de réfugiés palestiniens dispersés dans trois pays : le Liban, la Jordanie et la Syrie. La situation au Liban est la plus difficile dans la mesure où ce pays considère ces établissements comme transitoires et donc ne fait rien pour l'intégration des réfugiés. Au contraire, plus de 80 professions sont interdites aux réfugiés en dehors des camps : les médecins palestiniens, par exemple, ne peuvent pas pratiquer en dehors des camps. Par contre, en Jordanie, la nationalité jordanienne est accordée à tous les réfugiés palestiniens. Les besoins sont donc très différents d'un camp à l'autre. Le fait de vivre dans un camp pose la question du territoire. Les réfugiés peuvent difficilement y accumuler des ressources, devenir propriétaires, cultiver leur terre, ... *Est-il possible de parler du développement d'un peuple sans terre ? La question sous-jacente est celle du rapport entre conflit et développement. Conscients de cette difficulté, les membres de l'ABP souhaitent mener des actions de petite taille basées sur des rapports de personne à personne. Ils souhaitent éviter la confusion avec les ONG traditionnelles qui développent divers rapports avec les Autorités palestiniennes. L'objectif est de partir de rapports de proximité afin de renforcer la société civile. Du reste, l'association liégeoise n'est pas un groupe de migrants palestiniens. Très peu de Palestiniens y participent en réalité. La diaspora palestinienne est très réduite en Belgique, elle l'est encore plus en Région wallonne, à la différence, par exemple, de l'Allemagne. On y trouve des associations de médecins palestiniens qui s'organisent pour développer des actions de santé dans les camps : la force des acteurs migrants pour le développement de leur pays dépend notamment de leur nombre et de leur capacité à s'organiser en collectivité.**

- L'association « *Santé Nord-Sud* ». Créée en 1998 par des migrants congolais, il s'agit d'une association sans but lucratif à vocation humanitaire. A sa naissance, l'objectif de Santé Nord-Sud était de fournir un appui en matériel médical de base et en médicaments au profit des structures sanitaires en République démocratique du Congo. En 2000, l'association apporte une dimension supplémentaire à son action en initiant un projet de guidance sociale et de promotion de la santé en faveur des personnes migrantes vivant à Liège. L'association a deux antennes dans cette ville situées dans des quartiers populaires recevant une immigration récente. Six personnes (temps plein et temps partiel) y sont employées, ainsi que sept bénévoles. Santé Nord-Sud a pour objet :
 - d'œuvrer à la solidarité en faveur de l'Afrique dans les domaines de la santé, en particulier, et du développement socioéconomique, en général ;
 - sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à la problématique de la santé et du cadre de vie des personnes migrantes en Belgique ;
 - lutter pour une société multiculturelle, fondée sur la tolérance, l'ouverture et la compréhension mutuelle ;
 - faciliter l'intégration des personnes migrantes à travers des actions visant l'amélioration de la santé et du bien-être, ainsi que le renforcement de l'autonomie de ces personnes ;
 - contribuer à la réflexion sur la coopération Europe – Afrique en matière de santé et de développement ;
 - promouvoir le partenariat et les échanges entre les ONG africaines et européennes dans les domaines de la santé et du développement socioéconomique.

Les activités menées par l'association s'articulent autour de deux grandes actions : le projet « Santé et intégration » mené à Liège auprès de personnes en situation de précarité (médiation médicosociale et interculturelle, insertion socioprofessionnelle, initiation à l'informatique, apprentissage du français, éducation à la santé) et le projet « Santé et développement » dédié à la solidarité internationale. Cette dernière initiative a une longue histoire qui commence par l'octroi en 1998 d'un soutien des firmes pharmaceutiques Glaxo et Janssen à l'hôpital de référence de Koshibanda, en RDC (dons de médicaments), les responsables de l'association ayant servi d'intermédiaires. En 2003, l'association a également servi d'intermédiaire dans la mise à disposition d'un formateur de l'ONG « Espoir, Vie et Solidarité » au bénéfice de 15 écoles secondaires de Kinshasa. Il s'agissait de l'organisation d'une formation de 60 pairs éducateurs dans le cadre de la prévention du sida et des autres infections sexuellement transmissibles. Ont suivi, en 2004, l'octroi de ballots de friperies à 10 familles touchées par le sida (Kinshasa) et le don de matériel informatique au profit du diocèse d'Idiofa (création d'un centre de formation à l'informatique destiné aux écoles). L'association Santé Nord-Sud a aussi participé à une mission d'identification et d'instruction auprès d'une clinique de Kinshasa dans le cadre d'un projet intégré de soin et de prévention, en collaboration avec les autorités de cette ville. S'en est suivi la première phase de la création d'un centre médico-psychosocial dédié à la prise en charge d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité (enfants des rues et « dits sorciers ») des communes de N'gaba, Masina et Kingasani (Kinshasa). Ce centre est le fruit d'une collaboration entre l'association et une ONG locale « OM-COGIE ». Depuis, Santé Nord-Sud multiplie les initiatives importantes qui méritent examen : « Donnons-leur la vue », « Projet intégré de prévention et de soins contre la transmission du VIH/SIDA mère-enfant », organisation d'une clinique mutualiste « ISIS » (Commune de Kasavubu, 2008), etc. *L'association qui privilégie le renforcement de partenariats entre structures du Nord et du Sud en jouant un rôle d'intermédiaire. Si son intervention est évolutive, elle réunit essentiellement les membres d'une même communauté (familiale, provinciale).* La structure est à la recherche d'une reconnaissance par la Coopération belge²⁹.

- *Le Centre culturel arménien « Araks »*. Le but de l'Araks est de promouvoir l'Arménie en Belgique et inversement. L'association a été créée par Madame Azariyan et ses proches. Elle gère cette association comme une entreprise culturelle. Toutes les personnes impliquées dans les projets de l'association sont bénévoles. Traductrice indépendante et experte auprès de la Région wallonne et divers ministères belges, Mme Azaryan utilise son réseau professionnel pour développer des projets associatifs. Elle se déplace régulièrement en Arménie pour accompagner des groupes de responsables. Elle a également le titre honorifique d'ambassadrice de la Province de Liège en Arménie. L'Araks vise à développer la vente de produits arméniens en Belgique et *vis versa*, l'association est membre de la chambre de commerce belgo-arménienne. Le but est d'obtenir des fonds pour monter des projets d'échanges culturels, à l'instar de la tournée d'un orchestre liégeois (« Alto ») en Arménie. En Belgique sont organisés des événements

²⁹ www.santenordsud.org

culturels multidisciplinaires mettant à l'honneur des artistes et artisans arméniens : concerts, expositions, dégustations de produits typiques, promotion touristique, ... Ces événements peuvent avoir des retombées internationales intéressantes pour les artistes : un peintre belge a ainsi obtenu une commande pour une galerie à New York, après avoir exposé en Arménie. Le public suit les événements proposés, qui sont de plus en plus nombreux. Si l'association n'intervient pas directement dans des projets de développement en Arménie, elle contribue au développement de coopérations culturelles et économiques, elle joue un rôle unificateur. Parmi les autres initiatives de l'Araks en Belgique : cours de langue arménienne, cours français, cours de danse et voyages touristiques en Arménie en collaboration avec des agences de voyages arméniennes. Le public visé n'est pas spécialement la communauté arménienne qui n'est d'ailleurs pas très nombreuse en Belgique. *Trouver un local adapté a longtemps été le problème de l'association qui est à présent aidée par la Province de Liège. L'association ouvre également une antenne à Charleroi sous la forme d'un salon de thé : « Le thé à travers le monde ». Le concept sera de proposer des échanges interculturels autour du thé, mettant à l'honneur chaque mois une région différente du monde.*

- *L'Association sans buts lucratifs « Tshintu ».* Traduit, ce mot veut dire « la raison d'être ». Il s'agit d'une association de solidarité belgo-congolaise de la région liégeoise. En Belgique, elle propose de multiples activités parmi lesquelles la médiation familiale, sociale, scolaire et interculturelle, une aide à l'amélioration de la connaissance mutuelle entre Belges « d'origine » et personnes d'origine étrangère, une aide à l'exercice de la citoyenneté par les primo-arrivants (accompagnement social, administratif, scolaire, informations et sensibilisations diverses dans le domaine des droits et obligations, traduction, etc.), une aide à la scolarité (cours de rattrapage, alphabétisation), une aide dans la recherche de l'emploi, etc. L'association organise également diverses conférences sur des thématiques citoyennes. Au niveau « co-développement », l'association travaille, entre autres, avec l'association BUMI située à Butembo (à l'est de la RDC) qui est un centre de formation et de scolarisation des enfants orphelins de guerre ou de malades du SIDA. Les autres collaborations au Sud portent sur l'encadrement des jeunes filles-mères (en collaboration avec l'ONG Compassion, Kinshasa, et l'association Mère-Fille du diocèse de Mbuji-Mayi) et la réhabilitation des bâtiments scolaires (l'Athénée de Likasi, Katanga, l'école primaire de Masina, Kinshasa). Dans tous les cas l'aide est financière. Les sommes sont réunies grâce à l'organisation de soirées et de repas, ainsi que grâce à des dons. L'association procède également à la collecte de fournitures scolaires, voire médicales. *Tshintu a de nombreux partenaires en Belgique. La plupart sont des partenaires publics comme les administrations des grandes communes de l'arrondissement de Liège. L'association est aussi membre de diverses coordinations locales d'associations de migrants et souhaite approfondir son assise régionale.* Parmi les difficultés de Tshintu, on compte, en Belgique, un manque d'équipements et de locaux adéquats pour ses activités pédagogiques. Au Congo, les moyens manquent pour acheminer le matériel scolaire à Kinshasa et dans les provinces. Il existe également des difficultés de communication. La mise en place de jumelages entre les communes de la Province de Liège et des communes au Congo fait partie des perspectives de la structure.
- *Le Monde des possibles.* Créée en 2001, l'association lutte avant tout contre toutes formes de discriminations. Elle comporte deux permanents et de nombreux volontaires. Elle possède un bureau à Liège et un à Bruxelles. Elle est soutenue, entre autres, par la Région wallonne, la Fondation Roi Baudouin, la Ville de Liège et le Conseil de l'Europe. Elle accueille tous les publics et prioritairement les réfugiés et les sans-papiers. Elle propose quatre types d'activités : (1) des cours de français et d'informatique, (2) un service social et d'aide à l'emploi, (3) des rencontres et séminaires sur les discriminations, (4) du soutien aux porteurs de projet de développement. *Si l'essentiel des activités est mené en Belgique, il existe de plus en plus de demandes de soutien de projets de développement. C'est la raison pour laquelle, le Monde des possibles est intéressé par le groupe de réflexion EUNOMAD proposé par Transfaires.* Parmi les actions Nord-Sud : soutien d'un groupe de Mapuches pour faire venir une poétesse et organiser des événements afin de sensibiliser les Belges aux difficultés des Amérindiens, organisation d'une formation en informatique pour un groupe venant de la RDC, etc.

Réflexions autour des pratiques à Liège

Certaines pratiques présentées n'ont pas manqué d'interroger le groupe liégeois sur la vision du développement que l'on veut exporter vers le Sud. Par exemple, l'apport de matériel tel qu'un tracteur risque de poser des problèmes difficiles à résoudre pour les populations locales : la maintenance, le mazout, etc. Est-ce un réel progrès ou une utilisation judicieuse des moyens d'aide, bien que le gain de temps permis par la mécanisation soit un facteur de prospérité ? Les migrants qui s'investissent dans le co-développement ont ainsi un rôle important à jouer dans la critique des visions du développement trop calquées sur les modes de vie du Nord. Les projets doivent toujours partir d'une analyse des besoins menée avec les partenaires locaux, ainsi que d'une analyse du contexte local dans ses dimensions physiques, sociales et historiques comprenant une vision d'avenir. Il s'agit d'éviter des situations où les migrants viendraient proposer un projet à des acteurs locaux, voire se substituer à eux. Il s'agit plutôt de servir les idées à éclore d'un débat commun : les élaborer, rédiger, financer, réaliser et évaluer ensemble.

Si la plupart des pratiques présentées manquent encore d'expérience, on constate la variété des modèles d'actions. Les associations mènent des initiatives au Nord et au Sud. Celles-ci sont coordonnées. Elles nécessitent la création de nombreux partenariats tant au Nord qu'au Sud. Les partenaires sont davantage publics au Nord et associatifs au Sud. A l'exception d'un cas à caractère entrepreneurial, la plupart des pratiques présentées sont des initiatives de soutien humanitaire qui peuvent poser la question de la réciprocité des échanges.

Divers problèmes sont rencontrés au Nord. Ainsi, par rapport aux ONG classiques, les associations de migrants ne sont pas toujours considérées comme des « partenaires crédibles », il convient donc de développer des stratégies de lobbying pour que cela change, pour que les associations obtiennent des moyens de fonctionnement en termes de ressources humaines et financières, ainsi qu'en termes de locaux, question plusieurs fois soulignée. Il convient également de diversifier les partenaires financiers et de s'ouvrir au monde de l'entreprise, par exemple.

Les liens Nord-Sud sont complexes. Pour les petites associations de migrants, il n'est pas facile de soutenir des projets au Sud et d'en assurer un suivi efficace. Ces initiatives souvent bénévoles n'offrent pas nécessairement à leurs acteurs les moyens de se rendre sur place. Cette situation impose de trouver des partenaires qui soient proches et fiables : les acteurs en situation de survie n'ont pas nécessairement envie de se mobiliser pour des projets au Sud qui ne sont pas situés dans leur région d'origine. Il s'en suit une concentration du projet au sein d'une même communauté, voire d'une même famille élargie, ce qui engendre d'autres problèmes, notamment de contrôle des dépenses. La gestion de l'argent doit être transparente et les partenaires du Sud doivent être en mesure d'assurer un retour sur l'utilisation des fonds et l'avancement des activités. Cette capacité à fournir un rapport régulier et clair à tous les partenaires constitue un indicateur de sérieux dans le partenariat. Par ailleurs, les projets Sud sont essentiellement portés par les fondateurs/directeurs des associations. Les déplacements des directeurs au Sud et la surcharge de travail que cela entraîne occasionnent parfois des difficultés de gestion au sein de l'association. Des conflits, voire des chocs culturels (ou de genre) peuvent survenir entre les membres de l'équipe, indiquant ainsi qu'une formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité pourrait être très utile au développement des associations.

Les problèmes au Sud concernent la difficulté de coopérer avec les autorités locales. Celles-ci sont souvent incontournables. Si les partenariats public-privé au Nord et au Sud peuvent pérenniser les actions, la question de la confiance entre acteurs se pose avec acuité. Il existe une méfiance mutuelle liée à des expériences préalables négatives ou à des représentations stéréotypées. La communication à distance (parfois techniquement difficile) ne suffit pas toujours à installer la confiance. Une des voies proposées est de créer ou trouver une association sœur sur place et de tenter des partenariats à long terme. La création d'agences ici et là-bas mettant en contact et en confiance des partenaires potentiels est également une recommandation du groupe de réflexion.

Plus globalement, on estime que les rencontres organisées par Transfaires au nom d'EUNOMAD-Belgique répondent à deux types de besoins identifiés auprès des associations. *Premièrement*, elles sont l'occasion de mettre en rapport des décideurs, des chercheurs et des acteurs divers. Ainsi, l'effet obtenu est une mobilisation au niveau d'abord local, puis national et, enfin, européen, afin de réfléchir et d'analyser les pratiques de coopération déclinées sous le vocable « co-développement », de leur assurer une meilleure visibilité et reconnaissance, tout en collaborant à une meilleure pertinence et efficacité des initiatives. *Deuxièmement*, il s'agit d'identifier et de répondre aux besoins de formation et d'information en matière de montage de projets, de *networking*, d'évaluation, etc.

Ce dernier point fait référence aux constats dégagés lors de l'enquête de l'IRFAM concernant les pratiques de co-développement en Belgique (cf. l'article dans ce volume) dont un examen approfondi de certaines notions essentielles telles que la question du genre, le *mainstreaming* de la diversité, etc. qui ne sont pas forcément prises en considération par les associations désireuses de participer au co-développement³⁰.

Les perspectives qui se dégagent de l'expérience de Liège réalisée avec le soutien de la Région wallonne sont d'abord de poursuivre les rencontres du groupe de réflexion sur les migrations et le développement et de l'élargir dans l'immédiat à la région voisine de Verviers, en collaboration avec les Centres régionaux d'intégration. Il s'agit également de renforcer les groupes de réflexion nés à Namur et Mons de façon à concrétiser une « plateforme wallonne ». C'est alors que l'ouverture vers Bruxelles et la Flandre intervient. Fin 2010, ces divers niveaux se réuniront au sein d'une rencontre nationale de façon à aboutir à l'identification de recommandations. Ces dernières seront diffusées via diverses publications à opérer par Transfaires. Organiser des actions de solidarité concrètes en vue d'aider un ou plusieurs projets portés par les membres de la plateforme fait également partie des perspectives, tout comme une veille des appels d'offres dans cette matière. Cette veille aura non seulement comme but d'en informer les membres du groupe, mais aussi d'en relever les aspects non fonctionnels et de les référer aux autorités responsables. Les membres d'EUNOMAD-Belgique espèrent que ces travaux inspireront des collègues dans d'autres pays également lancés dans la réalisation d'une plateforme « Migrations et développement ».

Autres régions et perspectives pour une meilleure intégration local-global

La constitution et l'animation de la plateforme belge « Migrations et développement » concernent ainsi les premiers partenaires locaux de Liège, mais plus largement d'autres acteurs des autres régions du pays : en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Le travail d'élargissement en Belgique s'est étalé de fin 2009 à 2010. Il est mené parallèlement à la recherche de l'IRFAM sur les pratiques de co-développement en Belgique (cf. *infra*) et comprend :

- l'analyse de la littérature associative (notamment sur le net) et des listes administratives afin d'identifier les acteurs. Les associations relais interviennent dans ce choix.
- la sélection et la rencontre de ces acteurs afin de les inviter à la plateforme belge.
- la réalisation d'interviews sur les pratiques.
- la constitution de plateformes dans diverses localités avec l'aide des associations partenaires, en veillant à varier les acteurs selon les régions et les types d'initiatives (inclure par exemple des acteurs non associatifs comme les entrepreneurs).
- l'animation des rencontres afin de susciter une interconnaissance entre acteurs, des échanges avec des responsables administratifs et des experts. Lancer des liens de plateforme locale en plateforme locale.
- l'identification de projets et de porteurs pertinents pour les travaux du réseau EUNOMAD à l'échelle européenne (publication d'un guide de bonnes pratiques, rencontres européennes, ...).
- l'analyse du matériel développé lors du processus.
- la préparation et l'organisation de rencontres de visibilité ; diffusions des résultats par des voies appropriées.

³⁰ Les pistes proposées sont à tout le moins : *vis-à-vis des acteurs non migrants*,

- Les initier à des projets de « développement partagé, durable et interculturel » et travailler leur pertinence et efficacité.
- Favoriser l'émergence d'espaces durables de rencontre et de dialogue avec les migrants et les populations bénéficiaires des « pays tiers ».
- Informer sur la philosophie de la coopération au développement partagé, durable et interculturel et sur la communication et la médiation interculturelles.
- Favoriser le passage d'une logique d'appui ponctuel à une logique de programme s'inscrivant dans la durée.

Vis-à-vis des migrants et de leurs associations,

- Valoriser leurs apports spécifiques découlant de leur appartenance à un « double espace » territorial et culturel.
- Renforcer leurs capacités organisationnelles, ainsi que leurs capacités dans les domaines de la médiation interculturelle et de la « gestion des diversités ».
- Renforcer l'efficacité de leur intervention dans la société belge et assurer leur reconnaissance auprès des autorités et instances locales, régionales, fédérales et européennes.
- Collaborer à la pertinence et à l'efficacité de leurs projets.

Les premiers contacts furent pris avec le relais de Verviers, l'association AEDAF, en février 2010 afin d'organiser une première rencontre en mars. A Namur, le même calendrier fut suivi avec notre partenaire Carrefour des Cultures désigné depuis 2009. Le souhait de l'association relais de cette ville est d'investiguer une question particulière, à savoir le rôle des médias et de la création artistique dans le contexte migrations et développement. Cette spécialisation est bienvenue. Elle produira une compréhension complémentaire à l'approche générale. Pour ce qui est de l'élargissement du cycle de rencontres à la région du Hainaut, de nombreux contacts ont été pris. La décision d'ouvrir un cycle de rencontres spécifique à Mons a été l'option choisie. Notre relais local, le CIMB (Centre régional d'intégration), rencontré déjà en 2009 s'est montré intéressé pour accueillir ces rencontres dès le mois de mai 2010. Le travail qui concerne la Flandre a démarré en juin 2010 par le truchement des associations de migrants installées à Bruxelles et bénéficiant du soutien de la Région flamande. Le premier partenaire relais est le centre de documentation spécialisé COOD, mais le réseau est voué à s'étendre davantage dans le nord du pays. Enfin à Bruxelles, diverses associations ont été repérées dès 2009 et notamment les organisations qui développent déjà des initiatives de type « plateforme » (*cf. supra*). Les contacts s'y poursuivent. Il est bien entendu que des années de travail sont encore nécessaires pour remplir et consolider les objectifs annoncés.

L'état actuel des travaux à l'échelle du pays montre d'ores et déjà que l'envergure européenne de la plateforme EUNOMAD engendre une distanciation entre ses finalités propres et les besoins directs des membres qui la composent, notamment dans les localités concernées par notre travail en Belgique. Si le lobbying, la diffusion des bonnes pratiques, l'élaboration d'un cadre européen de concertation, etc. semblent en effet être le rôle spécifique d'EUNOMAD-Europe, cette approche requiert une méthodologie ajustée afin de rapprocher ces préoccupations « macro » et somme toute abstraites pour beaucoup de responsables d'associations, des nécessités concrètes des membres du réseau. Les plateformes nationales et *a fortiori* locales doivent élaborer des contenus et outils qui leur sont spécifiques au risque de voir s'émousser la motivation qui réunit les acteurs. Ces concrétisations (offre de soutien, d'informations, etc.) doivent prioritairement être au service des adhérents et décidés avec eux (enquêtes, débats, etc.). Le réseau dans sa dimension européenne prendra la matière qui l'intéresse dans cette émulation, dans un second temps ; la transition local-global étant l'affaire des relais locaux et surtout de la coordination nationale d'EUNOMAD-Belgique, à savoir Transfaires.

Le développement d'une fonction de communication au sein d'EUNOMAD-Belgique servira cette tâche. Par ailleurs, la mise en lien des différents acteurs participant aux divers groupes de réflexion à travers le pays pourrait être assurée à l'échelle nationale par la diffusion d'une lettre d'information reprenant les thèmes et réflexions développés par chacun de ces groupes. Cette dernière pourrait encore faire l'objet d'une diffusion plus large via les répertoires d'adresses des membres. Afin d'attirer un maximum d'acteurs intéressés par la thématique « Migrations et développement », un dépliant synthétique pourrait être rédigé et diffusé auprès d'organismes caractérisés par leur capacité à drainer un large public. Une liste de ces organismes devrait être constituée avec l'aide des Centres régionaux d'intégration, des ministères, etc. Une présence de Transfaires, au nom EUNOMAD-Belgique, devrait être assurée dans les grands événements en lien avec la solidarité internationale (conférences, salons, colloques, etc.). Une veille de ces événements devrait donc être assurée et la liste publiée sur le site internet du réseau.

L'aventure EUNOMAD : actualités de Belgique

Interview croisée réalisée le 23/12/2010 à Liège

Spyros Amoranitis, directeur IRFAM

&

Marie-Thérèse Ndumba, coordinatrice TRANSFAIRES

D&C = DIVERSITES ET CITOYENNETES – MTN = Marie-Thérèse NDUMBA – SA = Spyros AMORANITIS

D&C L'article que nous présentons plus haut est arrêté mi-2010. Pouvez-vous nous parler des nouveautés concernant EUNOMAD ? Que s'est-il passé depuis le mois de juillet dernier ? Expliquez-nous, par exemple, le récent lancement de la branche belge d'EUNOMAD ...

MTN Le processus de mise en place d'une plateforme EUNOMAD Belgique par l'asbl TRANSFAIRES commencée en novembre 2008 et est arrivé à sa phase finale. L'année 2010 a été consacrée non seulement à la sensibilisation et à la mobilisation des acteurs du champ des migrations et développement, mais aussi à la création d'espaces d'échanges entre acteurs impliqués par le co-développement. Dans la première partie de 2010, il a été surtout question d'identifier les associations « relais » qui avaient pour rôle de mobiliser les associations ou organisations locales ayant des actions de co-développement dans les villes wallonnes, à Bruxelles et en Flandre. De juillet à décembre 2010, TRANSFAIRES a poursuivi le travail de renforcement et d'animation des plateformes locales à Bruxelles avec deux rencontres, en Wallonie avec dix rencontres et en Flandre à Anvers.

SA Les objectifs de ce travail sont multiples : par exemple, faciliter l'identification et la valorisation des pratiques parmi les acteurs de migration et développement ; présenter le réseau européen et le secteur de migration et développement ; créer des espaces de discussion sur la position des acteurs, identifier les ressources et les problématiques afin de développer des solutions collectives, relayer ces informations vers d'autres espaces ; etc. Et enfin, favoriser l'implication des organisations au réseau EUNOMAD.

D&C Comment cela fonctionne concrètement ?

MTN Pour renforcer de la plateforme nationale, TRANSFAIRES et ses partenaires membres organisent, animent et évaluent divers ateliers. Et en rendent compte au réseau européen. Je l'ai dit : durant la seconde partie de l'année 2010, pas moins de quatorze rencontres locales sur le co-développement ont été réalisées dans sept de villes. Cela a conduit à une rencontre nationale de toutes les personnes intéressées pour la mise en place de la plateforme nationale EUMOMAD Belgique. C'était le 9 décembre dernier à Bruxelles.

SA Ce processus de renforcement et d'animation des plateformes locales s'est fait dans une démarche participative et a abouti à la validation des différentes associations relais choisies sur la base des critères d'efficacité. Ainsi deux associations par ville ont été déléguées au niveau national de la plateforme EUNOMAD.



D&C Qui sont vos membres et combien sont-ils ?

MTN Nous comptons à ce jour 7 associations relais validées et déléguées, en plus d'autres associations locales élues comme représentantes à la plateforme nationale. Les associations ont joué un rôle de mobilisation et de co-animation au niveau de chaque groupement local.

SA Il faut expliquer la démarche de délégation pour le niveau national : après la validation des associations relais dans chaque plateforme locale, la rencontre qui a suivi a concrétisé dans les sept villes la démarche démocratique de désignation de deux associations pour une représentation au niveau national. En plus des relais qui ont donc été d'office retenues pour le niveau national, s'y sont ajoutées différentes associations.

MTN Cela en plus bien sûr de plus d'une quarantaine d'organisations touchées par l'animation de TRANSAIRES depuis 2008, on atteint ainsi la soixantaine d'associations caractérisant la diversité des structures de co-développement. Parmi elles se trouvent un organisme syndical, un centre universitaire, une ville, des plateformes d'associations russophone et africaine, des centres régionaux d'intégration, un centre de recherche, une ONG, etc.

D&C Etes-vous satisfaits de la participation ?

MTN De manière générale, l'animation et la consolidation des plateformes locales en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre se sont caractérisées par un intérêt manifeste et concret de la plupart des associations qui y ont pris part ? Ce fut avec beaucoup d'enthousiasme. Les associations attendent un espace de mutualisation des connaissances, une circulation d'informations en matière des politiques de migration et développement.

SA Le processus d'adhésion est progressif et aboutit dans la plupart des à l'acceptation des principes du réseau EUMOMAD. D'autres associations manifestent le désir de devenir membre, mais souhaitent au préalable participer à quelques séances de rencontre. Il est normal de respecter le rythme de chacun pour une appropriation de l'idée du réseau. Le constat qui se dégage est la libre participation au réseau. Elle est basée sur une motivation et un intérêt réels. Par exemple, les jeunes associations souhaitent profiter de l'expérience des autres.

ASSOCIATIONS RELAIS

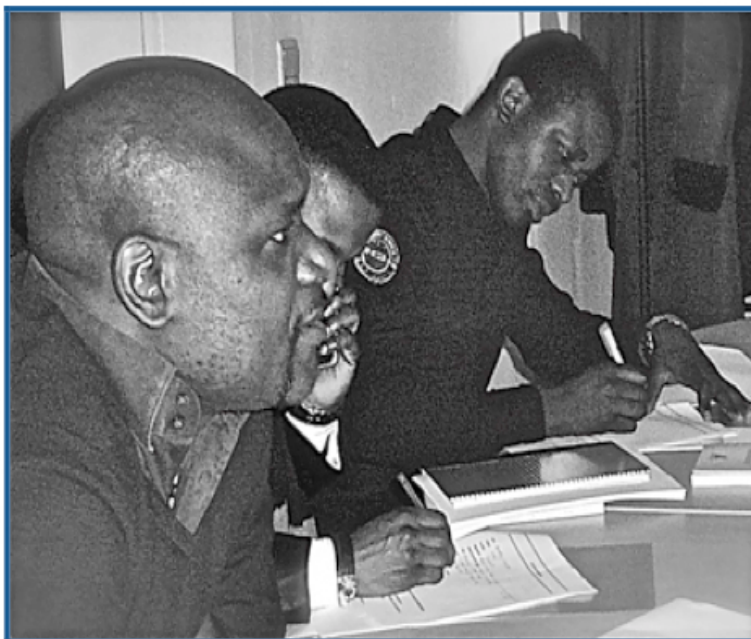
1. Carrefour des Cultures, Namur
2. Centre régional d'intégration de Mons Borinage
3. Centre régional d'intégration de Verviers
4. Centre Universitaire de Charleroi
5. Centrum voor ondersteuning, Onderzoek en Documentatie, Anvers
6. ImpactSud, Bruxelles
7. TRANSFAIRES, Liège

LES RENCONTRES DURANT L'AUTOMNE 2010

1. Plateforme locale de Verviers, 8 octobre et 19 novembre au CRVI
2. Plateforme locale de Bruxelles, 5 octobre, 15 novembre et 9 décembre à l'IRFAM-Bruxelles
3. Plateforme locale de Mons, 13 octobre et 17 novembre au CIMB
4. Plateforme locale de Namur, 12 octobre et 1er décembre au Carrefour des Cultures
5. Plateforme locale de Liège 7 octobre et 18 novembre à l'IRFAM-Liège
6. Plateforme locale de Flandre, 20 octobre et 22 novembre au COOD à Anvers
7. Plateforme locale de Charleroi, 26 novembre et 30 novembre au CUNIC
8. Plateforme nationale, 9 décembre, à l'IRFAM-Bruxelles

ASSOCIATIONS REPRESENTANTES

1. A.P.M.E.E, Anvers
2. AEDAF, Verviers
3. AFRIBEL, Anvers
4. AIRBE Harmonie, Mons
5. ARAKS, Liège
6. Art Natura Brasil, Bruxelles
7. ASSADAKA, Verviers
8. Congo in Vlaanderen, Anvers
9. L'Afrique en livre, Charleroi
10. Le Kap, Liège
11. Plateforme africaine, Anvers
12. SERCOM, Mons



D&C Quel est le contenu de vos travaux ?

SA Le concept de co-développement étant encore nouveau pour la plupart des acteurs, il a été souvent question de réexpliquer le concept, de dresser un état des lieux du co-développement par rapport à la réalité belge qui recoupe les spécificités locales, régionales et fédérales en matière des politiques et dispositifs de soutien aux migrations et développement. Après ce recadrage s'ensuit la présentation des objectifs poursuivis par le réseau EUMOMAD, en mettant l'accent sur les pratiques de co-développement. La mutualisation peut conduire à la construction d'un plaidoyer, des recommandations et à la capitalisation au travers de publications.

MTN Un autre point souligné par les participants est le caractère pluriel des acteurs, notre réseau ne se limite pas qu'aux seuls migrants. On a aussi parlé des rôles des associations « relais » et des représentants : c'est important pour la synergie de la plateforme. Les échanges ont aussi porté sur le mode de fonctionnement de la plateforme nationale, la distinction local/national. Des partenaires ont exposé leurs expériences au niveau local : l'existence dans les villes flamandes de conseils où les associations des migrants sont impliquées, le travail bénévole de la plupart des associations de migrants en Wallonie, ... Enfin, un cadre réglementaire sommaire a été présenté aux différentes associations.

D&C Que peut apporter la plateforme à ses membres ?

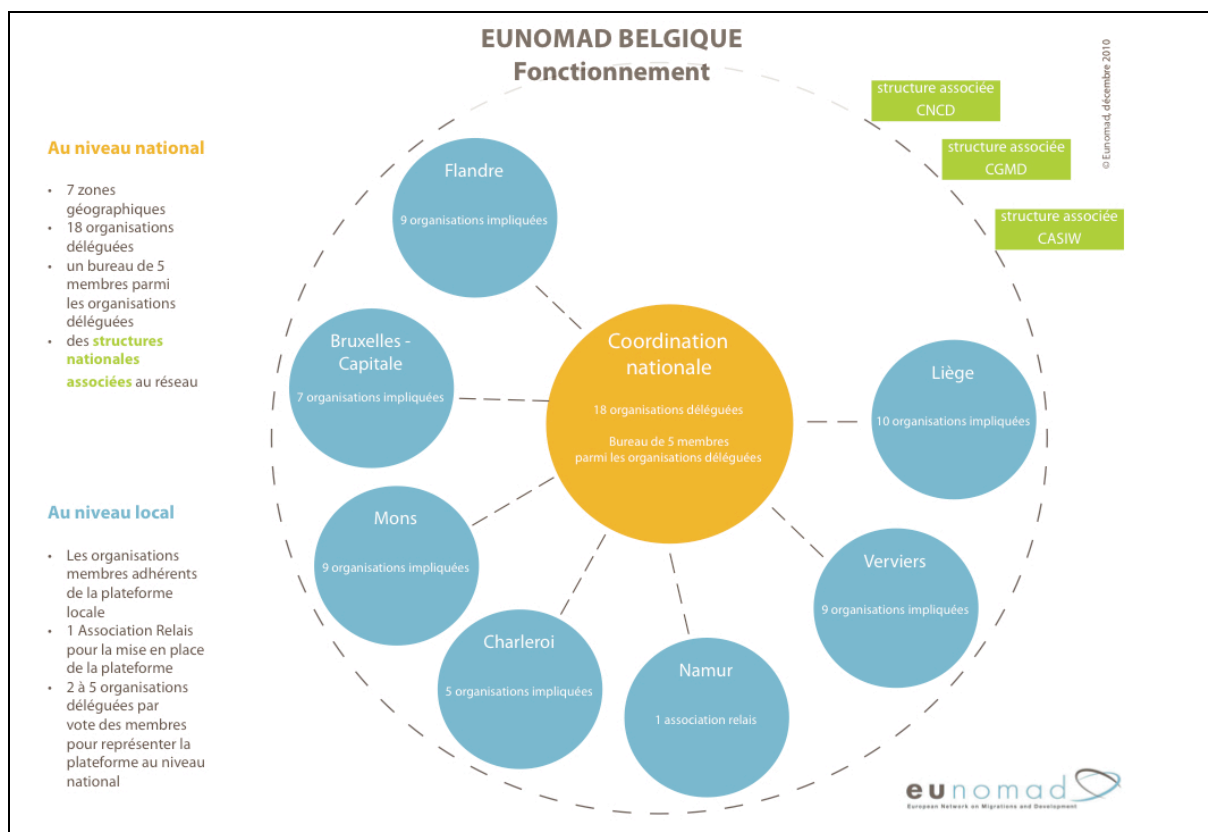
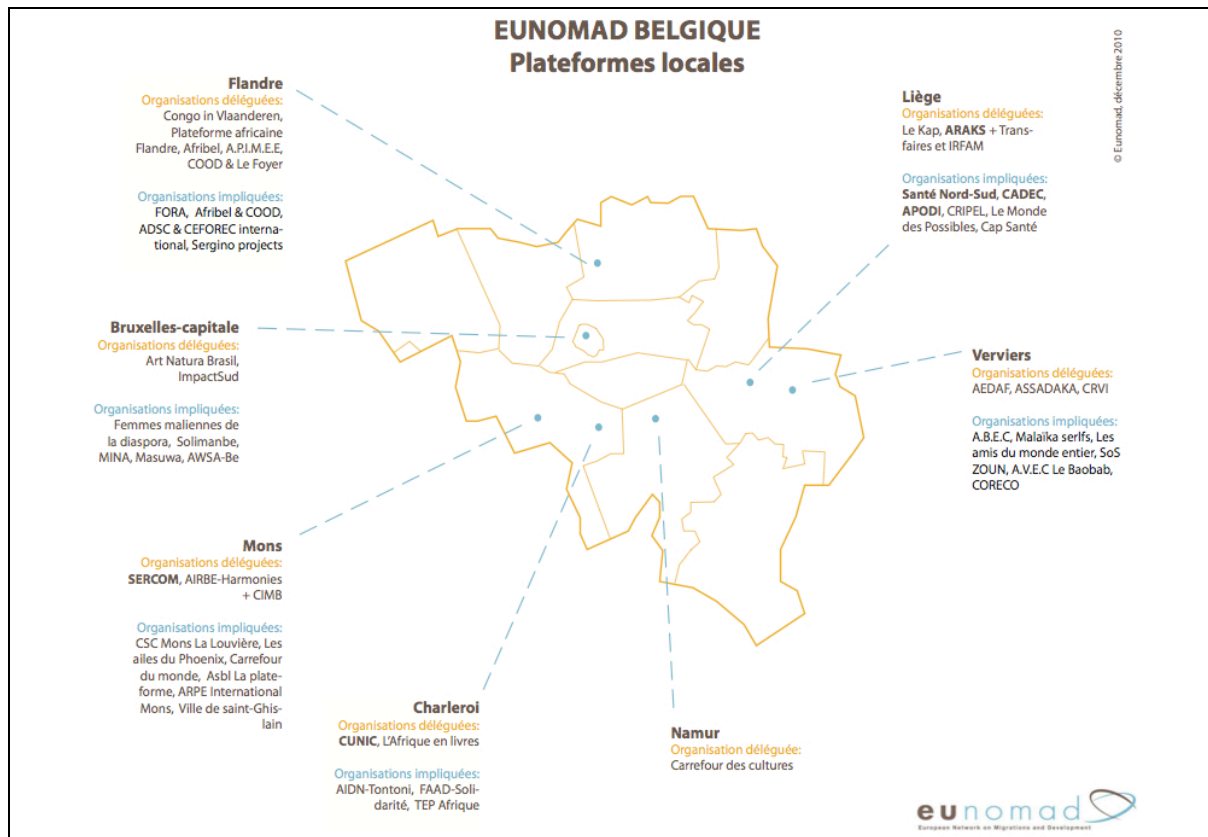
SA Je dirai un renforcement des liens entre acteurs. Les différentes rencontres organisées ont amorcé un début de rapprochement entre certains acteurs qui ne se connaissaient pas. On note ainsi un désir de collaborer ou de se soutenir. Cela s'est traduit concrètement par l'invitation aux associations d'aller assister aux activités ou événements organisés par les autres membres. Cela s'est traduit aussi par l'échange d'informations sur les dispositifs d'appui existant pour les actions de co-développement.

MTN Des besoins ont été identifiés par les associations impliquées : par exemple, déconstruire la vision actuelle du développement comme préalable pour une approche pertinente du co-développement. En d'autres termes, amener une vision du développement par les migrants, avec les migrants. C'est aussi diffuser une autre image du migrant lui-même. De manière plus concrète, parmi les questions posées : le transport vers les pays d'origine, l'accès aux outils financiers du co-développement, etc.

D&C Et l'Europe ?

MTN Les liens entre EUMOMAD Belgique et EUMOMAD Europe sont, en effet, un autre sujet qu'il faut éclaircir. TRANSFAIRES participe aux différentes rencontres et séminaires organisés par le réseau au niveau européen. Par exemple, le 5 novembre, à Paris, TRANSFAIRES a dressé l'état d'avancement de la constitution de la plateforme nationale belge et a apporté sa contribution à la rédaction des recommandations. Les 8 et 9 novembre, TRANSFAIRES a également participé au séminaire des politiques transversales d'intégration des personnes étrangères organisé par la Région wallonne dans le cadre de la présidence belge de l'UE. Enfin, les 29 et 30 novembre, l'association a aussi participé aux séminaires politiques et de rencontre avec la société civile prévue par le réseau.





L'immigration équitable comme facteur de développement

Interview

Altay Manço

Directeur scientifique IRFAM

Par Défi-Sud

Altay Manço, directeur de l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation, et Action sur les Migrations), effectue de nombreux travaux de recherche dans le domaine des migrations et du développement. Ce domaine, aussi appelé co-développement, consiste à valoriser les compétences des migrants en les impliquant dans la coopération au développement pour leur pays d'origine. Relativement nouveau en Belgique, le concept est d'après le Dr Manço appelé à connaître un essor important dans les années à venir. Il considère en effet que les migrants ont une plus value considérable, notamment en tant qu'ambassadeurs de leur pays d'origine. Il estime néanmoins qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions de départ et d'accueil de ces populations, ce qu'il définit comme une 'immigration équitable' au service du développement.

Défi-Sud : Quelles sont les motivations des migrants pour s'investir dans le co-développement ?

Altay Manço : Il existe un fort intérêt de la part des migrants pour s'investir dans ces activités. C'est pour eux une manière de se valoriser par rapport à des situations professionnelles souvent difficiles et précaires. Le cordon ombilical n'est pas rompu, c'est une façon en outre de répondre aux sollicitations de leurs familles. Ils continuent bien sûr la plupart du temps à envoyer de l'argent par transferts bancaires, mais ces transferts financiers ou matériels créent de la dépendance et ont tendance à 'casser' les marchés locaux. Les migrants s'en rendent compte et c'est pourquoi ils s'investissent et jouent le rôle d'ambassadeurs et de médiateurs auprès des collectivités territoriales au Nord pour soutenir des programmes de développement au Sud. Les populations du Sud voient donc leur économie se développer tandis que les migrants améliorent leur image et développent une conscience citoyenne.

Défi-Sud : Les migrants internationaux sont souvent d'origine urbaine, de par les moyens importants à investir pour une telle migration. Existence-ils beaucoup d'investissements vers les campagnes ?

Altay Manço : La majorité des migrants ont de la famille partout et donc aussi en milieu rural, qu'ils soutiennent financièrement. Certains migrants sont par ailleurs agronomes de formation et s'investissent dans le développement du tissu rural local, ce qui nécessite un large panel de connaissances, aussi bien techniques que culturelles ou politiques. Mais ils sont relativement rares et la plupart, de par leur parcours, ont en effet plus de connaissance du milieu urbain. Le rôle essentiel des migrants ne se trouve de toute façon pas là. Ce ne sont pas des coopérants, et leur plus value principale est dans la médiation et la création de partenariats. Il est nécessaire de les accompagner au travers de structures bien établies. C'est ce que fait l'ONG Transfaires ici en Belgique ou encore le GRDR en France.

Défi-Sud : Dans quel cadre s'effectuent les programmes de co-développement ? Via des associations, des structures étatiques ?

Altay Manço : Il existe deux types de co-développement, version fourmi et version mammoth ! La taille fourmi, ce sont quelques éboueurs qui s'associent et obtiennent des financements d'une commune en région parisienne pour développer 2 ou 3 villages en Afrique. L'autre type de co-développement, défendu par des institutions telles que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), consiste en gros à dire aux migrants d'épargner, de prendre son argent et de rentrer chez soi. Le concept est de les faire investir dans leur pays d'origine pour qu'ils puissent, d'une part rentrer, et d'autre part diminuer les flux migratoires en

développant l'économie au Sud, ce qui soit dit en passant n'a jamais été démontré. Cela passe aussi par un soutien financier en matériel de contrôle aux frontières et autres structures policières afin de mieux filtrer le départ des migrants. Un exemple est le programme d'assistance technique de l'agence européenne FRONTEX aux pays tiers. *In fine*, ce type de coopération s'inscrit plus dans des politiques migratoires que dans de réelles politiques de développement.



Défi-Sud : Les migrants encouragent-ils l'immigration, malgré leurs conditions de vie au Nord parfois difficiles?

Altay Manço : Tout à fait. En plus de transférer de l'argent et des connaissances, les migrants facilitent énormément l'immigration, grâce notamment à la mise en réseau. Beaucoup de migrants n'informent pas leurs familles de leurs difficultés, c'est une question d'honneur. Face à la régression sociale à laquelle ils doivent souvent faire face au Nord, ils se valorisent auprès de leur pays d'origine. Ils creusent en cela leur propre tombe puisqu'ils doivent en conséquence affronter davantage de demandes d'aide financière ! On a un problème similaire avec les migrants refoulés aux frontières européennes dans lesquels des familles entières ont investit. Ils n'osent revenir au pays et se retrouvent dans des camps au Mali ou ailleurs en attente de retenter le voyage.

Défi-Sud : Quelles sont donc les solutions à ce type de problèmes migratoires ?

Altay Manço : De manière générale, il faut stopper l'exploitation des pays du Sud et l'exportation de nos modèles de développement. Nos modes de consommation ont de ce point de vue un rôle considérable. Un kilo d'oranges équitable est 1/3 plus cher que les oranges ordinaires, c'est en gros le coût de l'exploitation du Sud par le Nord.

Mais c'est une vaste entreprise, et en attendant, il y a des mesures plus urgentes, notamment la mise en place d'une législation sur l'immigration que j'appelle 'équitable'. Il existe un besoin de migration des deux côtés, et il faut donc revenir aux pratiques des années 60 et créer des commissions d'évaluation paritaires des besoins et des compétences. Faire venir des charpentiers et pas seulement des infirmières et des ingénieurs. Ces derniers sont le plus souvent complètement 'gaspillés', avec tous les dommages sociaux et psychologiques que l'on connaît. Il faut de plus rembourser les frais de formation engagés pour former ces migrants, qui ont nécessité beaucoup d'investissements de la part de leur pays d'origine.

Enfin, il faut favoriser l'emploi de manière durable au Sud en développant le tissu économique. La création de « zones franches » est de ce point de vue une bonne étape intermédiaire. Il faut pouvoir générer des revenus avant de créer une plus value sociale et ces zones franches sont en cela une bonne solution de transition à mon avis, si les conditions sont remplies pour le respect des travailleurs, sous l'observation, par exemple, de confédérations syndicales internationales. Les migrants peuvent jouer un rôle crucial dans ce modèle ! Des immigrés marocains ont par exemple créé en Allemagne une structure d'investissement et de formation en agro-alimentaire au Maroc, qui aide les jeunes à la fois financièrement et techniquement à se lancer. Ces immigrés sont de plus pensionnés, ce qui en fait en outre un outil trans-générationnel !

Interview réalisée par Patrick Veillar, Freelance journalist Pour Défi-Sud. Liège le 18.03.10

Associations paysannes en milieu urbain :

Enjeux, déterminants et rapports à la communauté d'origine

Ressortissants de la Menoua à Mbalmayo au Cameroun

Judith Lewetchou Efouefack

Université de Yaoundé I

Pour présenter la vie associative de la communauté originaire de la région de Dschang (département de Menoua) et installée dans la ville de Mbalmayo (à une distance d'environ 500 km), l'étude développe sept points. Les *trois premières parties* développent les hypothèses, le cadre théorique et la méthode de la recherche. Les dernières exposent les résultats et les conclusions.

Ces parties permettent d'identifier les déterminants qui expliquent la présence des ressortissants de la Menoua dans cette ville du centre du Cameroun. Plusieurs causes historiques sont à l'origine du départ des migrants intérieurs pour la ville : les conditions auxquelles les populations du département de la Menoua ont été soumises sous l'administration coloniale française, l'absence de statut social pour ces personnes dans leur village, les atouts représentés par la ville et le besoin en main d'œuvre dans les usines de transformation du bois du centre du pays. L'étude focalise aussi sur les motivations des ressortissants de la Menoua à se regrouper à Mbalmayo en mettant en exergue l'organisation et le fonctionnement des associations. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est apparu que les associations des ressortissants de la Menoua ne reflètent pas tout à fait le mode d'organisation de leur communauté villageoise : les coutumes et la tradition dont ils se revendiquent n'ont pas la même force qu'à la campagne.

La recherche identifie les enjeux des associations, ainsi que leurs conséquences sur leurs adhérents : la vie associative recouvre aussi un ensemble de pratiques qui traduisent la volonté de créer un univers fraternel et convivial. L'analyse a montré que ces pratiques – acceptées par, par exemple, les tontiniers – constituent les éléments d'une « sous-culture » à laquelle tous adhèrent. Pourtant, au-delà du discours rassurant des membres, les associations sont aussi des « micros sociétés » où règnent des rivalités de toutes sortes. Celles-ci sont occasionnées par la poursuite d'intérêts antagonistes : l'association est ainsi un cadre où se construisent, se déconstruisent et se reconstruisent des relations sociales, des amitiés, des envies, des jalousies et des relents de compétition. Les sociétaires s'y maintiennent cependant, parce qu'ils ont intégré l'ethos qui fonde leur vie sociale.

Enfin, notre travail scrute la nature des rapports entre les nouveaux citadins et leur famille d'origine restée à la campagne. Il s'oriente vers la lecture de diverses connotations du « don » des citadins vers les paysans. Il ressort qu'au-delà de l'apparente générosité des migrants, les présents dissimulent parfois la recherche d'un statut favorable qui pourra permettre aux citadins de dominer les ruraux. Il est habituel d'entendre que les présents offerts par les citadins leur servent aussi à s'immuniser contre les attaques des sorciers ou des ancêtres. Ces croyances exercent une forte emprise tant sur les citadins que sur les ruraux. En revanche, le malheur du fils de la ville peut signifier cessation de l'assistance dont le village bénéficie ... Même si certains jeunes citadins peuvent douter de la rationalité de ces rites, ils se sentent obligés d'offrir des cadeaux afin de vivre paisiblement.

Perspectives théoriques

S'agissant d'associations paysannes en milieu urbain, notre observation s'est retrouvée partagée entre la sociologie urbaine et la sociologie rurale. Deux grilles théoriques ont ainsi été convoquées : l'interactionnisme et le constructivisme structuraliste. Ces paradigmes ont été utiles pour une saisie en profondeur de la construction et de l'élaboration des liens sociaux entre les adhérents des associations. Les regroupements associatifs se perçoivent en effet comme des lieux marqués par une culture spécifique qui se décline par le canal des relations

interactives singulières. Lesquelles sont implicitement faites d'actions réciproques entre affiliés, de même qu'entre ces derniers et leurs familles de la campagne.

Au Cameroun, on rencontre des associations poursuivant des objectifs et des buts variés (Cannat, 1998, Ntuda Ebodé, 1998). Il suffit de faire le tour des quartiers de Yaoundé, de Douala ou d'une autre ville, surtout le dimanche, pour observer des hommes et des femmes arborant les mêmes « uniformes » marqués de signes ou de mots comme « *Nkonli* », « *Fidélité Bangam* », « *Ndabot* », etc. Ceci montre que, d'une certaine manière, « *la ville reste sous l'emprise des particularismes communautaires* » (Abé, 2000), car la vie urbaine n'entraîne pas une rupture avec les liens culturels d'avant l'exode rural. Ainsi que l'affirme Nga Ndongo, l'opposition entre la ville et la campagne est atténuée parce que les nouveaux citadins « *n'ont pas totalement coupé le cordon ombilical les liant à leur village* » (2003, 48). L'émergence de ce phénomène en milieu urbain traduit la volonté pour des individus d'aller en quête de leur identité à travers leurs semblables. Cela se déroule dans un univers urbain où l'hétérogénéité de la couche sociale, loin de favoriser l'intégration et la consolidation des liens interindividuels, consacre plutôt une répulsion mutuelle des citadins que le sentiment national tente vainement de rapprocher. En ville, l'acteur se cherche, il cherche un soi, considéré comme le miroir à travers lequel il perçoit sa propre image, c'est-à-dire un autre avec qui il partage le même système de valeurs. Ce dernier, il le retrouve dans un individu dont la personnalité a été moulée dans la même culture que lui : l'originaire de son village.

Comme l'ont montré certains travaux (Diouf, 2001 ; Nzhié Engono, 2004 ; ...), les lacunes de la solidarité organique en milieu urbain, pousse les citadins à réinventer une solidarité mécanique à travers les replis identitaires. L'individu, craignant son vis-à-vis qu'il ne connaît pas, est à la recherche d'un soi ressemblant, un soi qui partage son passé et qui lui assure une certaine sécurité. On pourrait penser à une existence paisible et pacifique entre l'individu et son semblable. Mais il appert que cet autre soi tant recherché ne comble pas toujours les attentes. Ainsi, la solidarité mécanique cède le pas à une solidarité hybride, faite aussi bien de la « *Gemeinschaft* » que de la « *Gesellschaft* » (Tönnies, 1887).

L'associatif paysan en zone urbaine a ainsi retenu l'attention de plusieurs chercheurs. Ces derniers se sont dans leur grande majorité investis à reconnaître aux associations le désir de former des communautés harmonieuses pour contrecarrer la froideur dont sont marquées les interactions entre citadins. Par ailleurs, bon nombre d'auteurs soutiennent que les adhérents des groupes associatifs n'hésitent pas à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles rurales. Cette vision est également celle que revendiquent les adhérents des cercles associatifs du Cameroun (Nzhié Engono, 2004).

Cette nouvelle socialité tient de la communauté par le rapprochement des individus formant l'association et vivant une solidarité « non désintéressée ». Celle-ci tient de la solidarité organique par le fait qu'il n'existe pas un fort lien d'attachement entre les individus qui, selon les cas, peuvent se constituer en adversaires.

Pour rendre ce phénomène intelligible, la recherche a, par exemple, mis en évidence le caractère intériorisé des rites et des cultes rendus aux morts. Les populations des villages les ont de fait incorporés dès l'enfance ; le système de valeur traditionnel reconnaissant leur authenticité et les perpétuant de génération en génération. Socialisés à ces croyances, ainsi qu'à la foi aux devins qui sont les seuls à les détecter, les villageois, tout comme les citadins, participent à leur propre domination, en ce sens qu'ils encouragent inconsciemment les devins et les morts à exercer leur autorité sur eux.

L'analyse du fait associatif révèle également que le comportement des ressortissants de la Menoua leur est dicté par l'éthos de la vie associative également intériorisé avant l'émigration. Les conflits que l'on trouve dans les cercles font partie des règles qu'il faut maîtriser pour être accepté dans le champ associatif. Inconsciemment ou consciemment, les ressortissants de la Menoua l'acceptent : les plaintes qu'ils peuvent vociférer ne les empêchent pas de s'y maintenir. Ils sont ainsi sous le joug d'une influence symbolique exercée sur eux par le pouvoir des morts ou de ceux qui les manipulent, influant sur leur mental et sur le système de représentation. En prédisant à travers des interprétations des situations ou des événements survenant dans leur vie, ils prophétisent des atteintes futures causées par les mécontentements des membres de leur famille vivants ou décédés.

Hypothèses de la recherche

On stipule premièrement que divers facteurs ont favorisé l'exode des Dschangs de leur localité d'origine vers la ville de Mbalmayo. Parmi celles-ci, on peut citer la forte pression des autorités coloniales, la précarité des conditions de vie et les facteurs inhérents au statut qu'occupent certains ressortissants de la Menoua dans leur communauté d'origine. En marge de ces facteurs, il y a aussi la prise en compte de certains éléments, notamment économiques, qui parce qu'existant dans la ville de Mbalmayo, ont attiré lesdites populations. Cette hypothèse s'avère fondée en vertu des résultats obtenus sur les motivations de départ des villageois.

Le deuxième postulat affirme que le souci de lutter contre la perte de leur identité culturelle en revalorisant leurs valeurs traditionnelles a amené les populations de la Menoua à se regrouper en associations. Ces associations sont pour une grande partie d'entre elles, organisées selon des modalités qui reprennent les modes traditionnels de fonctionnement. A l'épreuve des faits, il appert que malgré le désir des ressortissants de la Menoua de vivre sous le modèle villageois, ils ne sont pas insensibles au mode de vie urbain dont ils adoptent rapidement certains usages. Par conséquent, le « respect des valeurs traditionnelles » n'est que superficiellement vécu, en raison de l'inadéquation entre le système de valeur coutumier qui les a forgés et la réalité citadine dans laquelle les migrants sont appelés à vivre.

La troisième hypothèse émise dans cette étude énonce qu'au-delà de leur volonté de préserver et de revaloriser les valeurs traditionnelles de leur terroir d'origine, les associations des ressortissants de la Menoua localisés à Mbalmayo dissimulent d'autres enjeux. En ce sens, elles peuvent se définir comme des entités sociales que capitalisent certaines catégories d'acteurs sociaux pour conquérir un statut social élevé et satisfaire diverses ambitions. Les statistiques récoltées et surtout les témoignages enregistrés lors de l'investigation confirment cette présomption, dans la mesure où l'association apparaît comme un lieu de tensions où la fraternité n'est apparemment vécue qu'en surface.

La quatrième hypothèse est articulée autour de l'idée des rapports avec la localité d'origine. Ces rapports sont visibles à travers certaines actions, à l'instar de la prise en charge de la famille restée au village, la participation à des activités visant le développement de leur région ou encore le respect de certaines traditions. Cette hypothèse se vérifie, mais les dons des citadins aux ruraux ne traduisent pas uniquement un témoignage d'attachement filial envers les parents restés au village. Les offres traduisent aussi la volonté de se targuer d'une réussite sociale en ville et le désir de contenter les paysans afin de les convaincre à renoncer à une éventuelle « attaque » qu'ils initieraient à leur égard. En outre, la peur est une donnée principale dans les relations ville-campagne. Grâce au système de croyances traditionnelles, le village exerce une autorité sur ses fils de la ville en leur imposant d'interminables sacrifices à offrir, pour pouvoir y mener une existence paisible.

Approche méthodologique

La conduite de la présente recherche a conjointement fait appel à l'observation directe, aux entretiens et à l'approche documentaire. Ceci afin de favoriser une appréhension approfondie de la réalité du fait associatif paysan en zone urbaine, à travers le cas des ressortissants de la Menoua à Mbalmayo.

L'observation est une technique qui permet d'étudier les phénomènes d'interactions au sein des groupes et des espaces précis (Grawitz, 2001). Cette dernière a pour avantage de mettre l'observateur en relation directe avec le contexte, le terrain sur lequel interagissent les différents acteurs sociaux. En dépit du risque qu'elle présente de transformer en partie le système relationnel observé, l'observation directe reste un moyen d'intervention minimaliste pour le chercheur. Elle a deux composantes : L'observation directe non structurée et l'observation directe structurée.

L'observation directe non structurée consiste à promener sans limites son regard sur la réalité étudiée. Elle est faite sans idée préconçue et son seul but est de constater les faits, tels qu'ils se présentent. Ainsi, le chercheur scrute tout ce qu'il observe, il accumule sans grille d'observation tout ce qui s'offre à lui. C'est en ce sens qu'il enregistre des informations qui lui seront utiles dans l'analyse *a posteriori* du phénomène étudié. Ainsi, bien longtemps avant la formulation du projet de cette recherche, depuis notre adolescence et au moment de nous engager dans des études universitaires (1990-2002), nous avons observé une multitude de faits dans les associations des populations de la Menoua. Ceux-ci ont été exploités dans ce travail. Durant cette longue période, nous avons été témoin de nombreuses situations dans plusieurs associations, captant ainsi au passage les conversations et interactions dans ces espaces. Nous y avons côtoyé des circonstances et des séquences interactionnelles que véhicule la réalité de la vie de ces groupes. Nous avons assisté à des rencontres, écouté les conversations des adhérents, observé les actions et les réactions des uns et des autres pendant les réunions, ainsi que dans leur domicile familial.

L'observation directe structurée est, en revanche, construite par le chercheur. Elle dépasse l'observation directe non structurée par le fait qu'elle est systématisée et part du constat préalable pour interpréter les faits observés en leur donnant une signification. Ainsi, le chercheur dispose d'une grille d'observation qui lui sert de boussole. Pour ce qui est de cette étude, le plan a été élaboré autour des associations et de leurs adhérents. Nous avons pris systématiquement part à certaines séances dans diverses associations, nous avons attardé notre regard sur les différents moments, sur les conversations entre les membres, les causeries, les discussions et même des disputes, enregistrant les causes et les réactions des uns et des autres, scrutant les discours privés et la charge des mots prononcés. En outre, nous avons visité plusieurs ménages, noté les manières de s'y prendre dans l'art culinaire,

les travaux champêtres, l'élevage. Nous nous sommes aussi intéressées aux méthodes de médication utilisées et la façon de préparer les présents à offrir à la famille du village. Nous avons assisté à des séances de traitement par les devins, visité leurs locaux et pharmacies, sur une période allant de décembre 2006 à septembre 2007.

Cette recherche étant axée sur l'identification des stratégies et des logiques des associations, au-delà des discours officiels ou convenus, elle convoque plusieurs aspects de la réalité sociale qu'il s'agit de comprendre et d'approcher dans une perspective sociologique. Or cela ne peut se faire sans le point de vue des individus. Seuls les acteurs qui vivent ces faits sont capables de fournir au chercheur des données utiles et utilisables. Elles ont été recueillies par questionnaire.

Le questionnaire consiste en une série de trente-trois questions, tant ouvertes que fermées et à choix multiples. Celles-ci sont articulées autour de cinq thèmes : l'identification des enquêtés, les raisons et la durée de l'installation à Mbalmayo, la place et le mode d'expression des valeurs culturelles dans les associations et dans la vie domestique des adhérents, les faiblesses et ressources reconnues aux associations et les rapports avec la communauté villageoise. Les membres de plusieurs associations ont été soumis à ce questionnaire, soit trente hommes et quarante-cinq femmes, pour un total de soixante-quinze répondants. Nous considérons cet ensemble comme un échantillon représentatif³¹.

En raison de leur analphabétisme, les questions étaient lues et les réponses cochées sur la fiche du questionnaire. A certains moments, la présence d'un interprète a été sollicitée pour mieux expliquer certaines questions à quelques-uns des enquêtés, après quoi les réponses étaient retraduites du dschang en français. Les enquêtés étaient contactés soit à domicile, soit à leur lieu de travail (très souvent au marché, dans des boutiques, des bars des salons de coiffure, etc.), et une fois pendant une brèche accordée lors d'une séance de réunion.

Dans certains cas, la partie semi-directive des entretiens s'est prolongée et, portant sur des thèmes précis, s'est avérée extrêmement riche en apports d'informations. Ainsi, l'avis de certains interviewés a été sondé à partir de questions ouvertes et une procédure d'échange tendant au maximum vers la conversation ordinaire, notre rôle étant de poser des questions, mais aussi de susciter des réponses de plus en plus approfondies. Les témoins privilégiés furent les doyens des communautés, des fondateurs ou d'anciens responsables et aussi quelques adhérents se présentant comme victimes de malversations financières ou d'attaques sorcières. Ces entretiens avaient pour but de les écouter notamment sur ce qu'ils ont comme expérience et la manière dont ils interprètent les événements heureux ou malheureux survenant dans leur vie, ainsi que leurs perceptions de la vie associative, des rapports avec le monde rural, etc.

La phase documentaire de cette recherche a consisté à parcourir plusieurs types d'ouvrages en rapport avec les associations en général et plus particulièrement avec celles des paysans en milieu urbain. Ils ont été consultés dans quelques bibliothèques et centres culturels de Yaoundé, notamment. A part quelques fonds documentaires privés, nous avons aussi fait appel à l'Internet.

Résumé des résultats

On constate d'entrée de jeu que l'effectif des femmes (45) est plus élevé que celui des hommes (30) dans l'échantillon. Cela peut s'expliquer par le fait que chez les Dschang, comme chez tous les Bamiléké, la polygamie est culturellement acceptée et valorisée. Un homme peut avoir plusieurs femmes. Pendant l'enquête, il est arrivé d'interroger des hommes polygames, ainsi que leurs épouses. En outre, sur le terrain, ces dernières étaient plus disponibles que leurs époux.

La dimension genre est importante dans cette étude parce qu'il permet de mieux comprendre les motivations des Dschang qui ont quitté leur village. En effet, les hommes et les femmes n'ont pas migré pour les mêmes raisons.

³¹ L'absence de données officielles récentes répartissant la population de Mbalmayo a été un obstacle : en effet, les dernières données datant du recensement de la population effectuée en 1972 ne pouvaient garantir la fiabilité des informations, plus de trente-cinq ans après ! C'est pourquoi, nous avons confectionné avec l'aide d'adhérents une liste en nous servant des documents disponibles dans les associations (cahiers de tontine ou de banque) où figurent les noms de tous les adhérents. Cela s'est toutefois avéré difficile du fait que des personnes peuvent être membres à la fois de plusieurs groupes tontiniers. Il faut préciser que l'assemblée des ressortissants de la Menoua a les caractéristiques d'une collectivité rurale. Comme telle, elle forme une communauté d'interconnaissance où pratiquement aucun aspect de la vie d'un membre n'est ignoré du groupe. Aidée par deux adhérents, nous avons ainsi pu dresser une liste d'environ 150 membres associatifs avec leur adresse personnelle, de même que les lieux d'exercice leurs activités formelles ou informelles et encore leurs lieux de distraction. Sur cette base, nous avons sélectionné 100 sujets de manière aléatoire. Cela a finalement donné les 75 interviews exploitables qui constituent la base de l'étude.

Répartition des enquêtés selon les classes d'âge

	Effectif	%
[26-35]	10	13
[36-45]	23	31
[46-55]	25	33
[56-65]	15	20
66 et +	2	3
Total	75	100

La classe d'âge qui compte le plus grand effectif regroupe les individus dont l'âge varie entre quarante-six et cinquante-cinq ans. Les enquêtés sont des parents qui constituent pour la plupart la première génération des migrants. Leur immigration à Mbalmayo est assez ancienne.

Soixante-huit, soit 91 % des enquêtés sont des personnes mariées. L'échantillon compte trois veuves, trois célibataires et un divorcé. L'importance accordée à l'union conjugale est à souligner. Le mariage élève le statut social de l'individu. Le divorce et le célibat sont difficilement tolérés, d'où leur faible pourcentage.

Répartition des enquêtés selon la situation professionnelle

	Effectif	%
Fonctionnaire	14	19
Commerçant-e revendeur-se	28	40
Autre	31	41
Total	75	100

Si l'on considère les différents secteurs d'activité dans lesquels sont engagés les Dschang dans la ville de Mbalmayo, il apparaît que l'effectif des individus employé dans la fonction publique est assez bas : quatorze personnes. La majorité des répondants sont engagés dans le secteur informel que ce soit en tant que commerçants (28) ou en tant que petits artisans ou travailleur-se-s à la journée (31). Cette propension des immigrés à s'investir dans le secteur informel peut s'expliquer par leur faible niveau d'instruction. En effet ces migrants sont pour la plupart analphabètes.

La position occupée dans l'association par les personnes rencontrées est intéressante à considérer. Nous avons ainsi rencontré 13 personnes ayant des responsabilités au sein des associations (président, trésorier, etc.), les autres étant de simples membres.

Les entretiens ont été approfondis avec vingt personnes prenant en compte aussi bien la vie associative que la vie familiale, tant en ville qu'à la campagne. On constate, par exemple, que les rassemblements associatifs sont aussi des lieux où se vivent et s'orchestrent des pratiques spirituelles entre adhérents. Certaines de ces pratiques relèvent de la sorcellerie.

Ainsi, la peur manifestée par les témoins à l'égard de leur village tire son inspiration de la sorcellerie dont les personnes rencontrées disent expérimenter les effets à distance. Si dans tous les cas les pratiques de sorcellerie sont reconnues, les tontiniers, par exemple, préfèrent ne pas en parler. Les personnes démissionnaires (3), ainsi que les individus victimes d'attaques de sorcellerie ou de malversations financières (6) sont plus explicites sur ces thèmes.

Au-delà de ces considérations, il appert que l'association se présente non seulement comme un lieu de création et de créations de liens affectifs, ainsi qu'il a été mentionné, mais aussi comme un cadre de définition de l'identité des adhérents. Les témoignages des membres nous ont permis de comprendre l'importance de ces regroupements qu'ils appellent « réunions ». Dans ces cercles associatifs, l'individu se réalise, se retrouve et reprends des forces nouvelles pour affronter la complexité et les défis de la vie urbaine. L'association est une sphère d'expression, un lieu de parole, où tout se tient. Elle permet à chacun d'atteindre ses objectifs à court, à moyen ou à long terme.

Cette étude permet aussi de comprendre la nature complexe des situations que l'on peut observer dans un lieu apparemment anodin comme une association. Sa crédibilité vient de la sécurité qu'elle offre à ses membres : en effet, la tontine, par exemple, joue le rôle que jouerait la sécurité sociale, dans un pays comme la Belgique, par exemple. Notons que dans un contexte sociopolitique où l'Etat n'a pas les moyens d'assurer l'instauration d'une

sécurité sociale (retraite généralisée, aide sociale, etc.) ni la redistribution des richesses, l'individu ne peut pas compter sur les institutions s'il veut « accumuler *pour lui-même et pour ses proches* » (Laurent, 2009) : l'association est donc une invention qui permet aux acteurs de pallier tant bien que mal à la faillite de l'Etat. C'est bien l'association qui aide en cas de maladie, de chômage, etc.

Ceci explique l'importance du regroupement associatif pour ces populations précarisées, exclues, originaires de la campagne et à la recherche, en ville, d'un avenir meilleur pour eux et pour leurs proches. Le rapport à la communauté d'origine est ainsi un marqueur de l'importance des liens familiaux. Le respect que l'on témoigne à l'égard des traditions vient de la confiance accordée à son groupe familial. Groupe familial apparaît pour ces populations comme le recours ultime face l'adversité. Paradoxalement, le même groupe est également craint à travers l'expression de la magie, en cas de désinvestissement relationnel ...

Conclusions

Les observations réalisées concourent à soutenir l'hypothèse générale de l'étude : face aux conditions de vie difficiles auxquelles ils sont confrontés dans leur localité d'origine, certains ressortissants de la Menoua migrent vers les centres urbains parmi lesquels la ville de Mbalmayo. Le souci de lutter contre la perte de leur identité culturelle en valorisant leurs traditions les amène à se regrouper en associations. Celles-ci sont autant d'espaces de qualification sociale pour les migrants. Enfin, des rapports existent entre les acteurs qui œuvrent dans ces regroupements associatifs et leur communauté d'origine restée au village.

En termes de perspectives, les recherches ultérieures pourraient transposer notre approche à une analyse des associations de migrants en Europe et proposer une lecture de leurs rapports au pays d'origine. Il serait tout aussi judicieux, dans le cadre des travaux futurs, de s'interroger sur l'usage que les villageois font de l'aide qui leur est accordée, au-delà des discours convenus qui affirment qu'ils sont destinés promouvoir le développement ... En clair, on pourrait chercher à savoir si les membres des comités de développement villageois répartissent équitablement les dons faits par les citadins, ou si au contraire, ils privilégient d'abord des intérêts particuliers au détriment de ceux de la collectivité.

Bibliographie

- Abé C. (2000), « Multiculturalisme, cosmopolitisme et intégration politique en milieu urbain : les défis de la citoyenneté de type républicain à Douala et à Yaoundé », www.file://Cameroun arti2.htm
- Cannat N. (1998), *Sous les bidons, la ville ... De Manille à Mexico à travers les bidonvilles de l'espoir*, Mouton : Paris, La Haye.
- Diouf M. (2001), « Citoyenneté et recomposition identitaire dans les villes ouest-africaines », www.sahel-pres64/diouf.doc
- Grawitz M. (2001), *Méthode des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
- Laurent P. J. (2009), *Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison*, Marseille : IRD et Paris : Karthala.
- Nga Ndongo V. (2003), *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, Presses universitaires de Yaoundé.
- Nhzie Engono J. (2004), « Les mouvements associatifs villageois en milieu urbain au Cameroun : une approche alternative de mobilisation pour un développement du monde rural », *Revue camerounaise de Sociologie et Anthropologie*, Vol. 1, n° 1, Presses universitaires de Yaoundé, p. 59-96.
- Ntuda Ebode J.-V. (1998), *Les Etats-Unis, les associations occidentales de science politique et la question soviétique : sens et puissance à l'aube de la guerre froide*, Villeneuve : Presses universitaires du Septentrion.
- Tönnies F. (1887), *Communauté et société*, Paris : Retz.

La Coopération Internationale Communale :

un développement de proximité

Focus sur le projet Oupeye-Gourcy

Mélanie Knott, IRFAM

La commune d'Oupeye en Province de Liège fait partie des communes pionnières en Belgique en matière de coopération décentralisée. Cette commune de la Basse-Meuse a en effet voulu devenir un acteur de la coopération au développement afin d'apporter son aide et son expérience au Sud. A l'initiative de la Commission Solidarité Oupeye (CSO), la commune a décidé de soutenir un projet de coopération internationale communale. L'ONG Autre Terre, faisant partie de cette commission et bénéficiant de la présence d'un coopérant au Burkina Faso, a alors proposé de rencontrer les autorités communales de Gourcy. Les premières actions pour établir une coopération de « commune à commune » voient le jour...

Les origines du partenariat communal

En juillet 2005, une mission oupéyenne s'envole vers le Burkina Faso et la commune de Gourcy pour découvrir les différents aspects de la vie burkinabé et envisager un projet de partenariat. Situé en Afrique de l'Ouest, à quelques 10 heures de vol de Bruxelles, le Burkina Faso n'est traversé par aucun grand fleuve et reste sans accès à la mer. Sous un climat tropical de type sub-sahélien, ces régions connaissent une saison des pluies de quatre mois et une période sèche le reste de l'année. La « Haute Volta », cette ancienne colonie française obtient l'indépendance en 1960 et se choisit le nom de Burkina Faso en 1984. Ce mot signifie « Pays des hommes intègres ». Gourcy est une commune de plus de 80.000 habitants et se situe à 140 km de Ouagadougou, la capitale, et à 40 km de Ouahigouya. C'est une ville assez particulière de par son histoire car elle a longtemps été la capitale du Royaume du Yatenga et est dès lors connue à travers tout le pays pour son rôle historique et coutumier. Gourcy, ville autonome depuis 2000, vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et compte quelques petits commerces et marchés.

Le choix de cette commune historique et traditionnelle n'est pas dû au hasard pour ce partenariat Oupeye-Gourcy. En effet, c'est l'ONG Autre Terre qui a suggéré d'agir au Burkina Faso et à Gourcy en particulier au vu des besoins importants de la commune. Les coopérants de l'ONG, présents sur place depuis des années, ont pu introduire la commune d'Oupeye et faciliter le contact avec la population locale. Depuis lors, la contribution efficace d'Autre Terre est une aide précieuse pour le projet communal.

La Commune d'Oupeye a pris contact avec Gourcy dans une perspective de coopération solidaire. L'originalité de cette coopération est de créer une solidarité entre communes. C'est une démarche politique noble et c'est aussi l'occasion de renforcer le développement d'une démocratie locale dans le Sud. La grande priorité pour la commune de Gourcy est évidente : l'accès à l'eau et la gestion des déchets ménagers. Oupeye a proposé rapidement sa compétence en matière de gestion et collecte des déchets, compétence qui relève de la commune en Belgique. La délégation oupéyenne s'est engagée également à proposer des solutions dans le domaine de l'accès à l'eau. Après cette « mission découverte », Oupeye a déposé un projet à la Région Wallonne afin d'obtenir un subside : le projet « Gourcy ville propre » est lancé. La Région Wallonne (Wallonie Bruxelles International) a accordé un premier budget significatif et le Collège échevinal s'est engagé officiellement dans un partenariat solidaire avec Gourcy.



Le projet « Gourcy, ville propre » consiste en un appui à la gestion participative des déchets ménagers de la commune burkinabé. Oupeye apporte son aide afin de mener des activités d'assainissement en vue d'améliorer les conditions de vie de la population communale. Au total, 152 personnes sont engagées par la commune au Burkina Faso et sont réparties dans 5 secteurs pour assurer le balayage des rues de la commune. Le projet a permis de les équiper aussi bien en matériel (ânes, brouettes, charrettes, balais, bacs à ordures...) qu'en équipement (masques, tenues, gants...). Les balayeurs et balayeuses ont pu être rétribués pour leur travail et disposer ainsi d'un petit revenu. Elles ont également pu bénéficier d'un suivi médical régulier et gratuit.



Les écoliers de Gourcy

Des activités de sensibilisation à l'hygiène publique ont été organisées à Gourcy, à destination de la population, via une troupe de théâtre local. La commune d'Oupeye s'est également impliquée dans l'éducation au développement Nord-Sud et a choisi de sensibiliser les écoles primaires de l'entité. Ces écoles sont petit à petit devenues les partenaires privilégiés des écoles primaires de la commune de Gourcy.

L'ONG Autre Terre a suivi ce premier projet avec une attention toute particulière et a joué un rôle considérable de facilitateur et de conseiller. Deux missions de terrain ont permis à la commune d'Oupeye de suivre le projet et de constater les améliorations dues aux actions des balayeurs. Forte de son expérience de partenariat avec une commune du Sud depuis deux ans, la commune d'Oupeye décide de poursuivre son engagement et a introduit une nouvelle demande de subside mais à l'Union des Villes et Communes de Wallonie cette fois. L'UVCW, via la Direction Générale du Développement, finance et encourage la coopération internationale communale à travers le Programme fédéral CIC.

La coopération internationale communale (CIC)

Le Programme de Coopération internationale communale (CIC) est un programme cofinancé par la Coopération belge et encadré conjointement par l'AVCB (Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale) et l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie). Celles-ci ont pour missions:

- l'élaboration du Programme-cadre,
- la coordination générale,
- l'assistance/conseil dans la mise en place des partenariats communaux Nord-Sud,
- la mise en réseau et l'organisation de groupes de travail,
- la diffusion d'informations sur le Programme et les partenariats, et la formation à la gestion des projets de coopération.

Ce programme de coopération décentralisée (de « commune à commune ») a pour objectif prioritaire le renforcement des capacités des institutions locales du Sud à prendre en charge leur propre développement, reposant sur 3 piliers:

- une bonne gouvernance politique,
- une administration efficace,
- une participation des citoyens dans les processus décisionnels.

Sa philosophie est de:

- faire coopérer des communes belges et du Sud, par le biais d'un *partenariat volontaire*, direct et durable, visant à optimiser et à renforcer durablement les structures administratives communales du Sud;

- orienter les initiatives vers la *réciprocité* et l'échange de *bonnes pratiques* et d'*expertise* entre fonctionnaires communaux, notamment via des rencontres et des stages de formation.

Cette coopération décentralisée consiste à partager les savoir-faire des communes dans une série de compétences qui relèvent de leurs attributions (urbanisme, aménagement du territoire, état civil, etc.). Elle doit répondre aux besoins des entités du Sud, doit permettre l'implication de leur population et ultimement viser à une autonomisation des acteurs du Sud. La définition des cadres d'actions prioritaires dans les pays de concentration du Programme est fondée sur des ateliers de programmation ayant réuni l'ensemble des partenaires communaux du Nord et du Sud. Chaque pays de concentration a donné lieu à la définition d'une Intervention spécifique. Le Programme cofinance la mise en œuvre de partenariats de commune à commune poursuivant d'une part, les objectifs généraux du Programme (renforcement institutionnel) et, d'autre part, les objectifs sectoriels définis pour chacun des pays de concentration.

De par sa nature même, le Programme impose une forte implication des communes, tant d'un point de vue politique qu'administratif. Les responsabilités de mise en œuvre des partenariats incombent en effet aux communes et doivent être partagées entre les communes du Nord et du Sud au travers d'une convention spécifique de partenariat. Le Programme concentre son intervention sur 5 pays avec pour chacun d'eux un thème de travail, défini lors d'ateliers de programmation:

- le *Maroc*: action sociale,
- la *République démocratique du Congo*: état civil – population,
- le *Bénin*: ressources financières,
- le *Sénégal*: développement local,
- le *Burkina Faso*: ressources financières et assainissement.

Le Programme s'inscrit dans une vision pluriannuelle (première phase: 2008-2012). Depuis 2009, il obéit à une logique de crédits dissociés, par laquelle une enveloppe financière déterminée lui est réservée pour quatre ans. La Coopération belge finance 100 % des coûts directs liés aux partenariats, à l'exception des frais de personnel. La commune d'Oupeye est entrée dans le programme CIC le 18 décembre 2008 en présentant un projet solide sur deux thèmes spécifiques : le renforcement des capacités en termes de ressources financières et l'assainissement. Les deux objectifs globaux du projet CIC sont :

- En 4 ans, Gourcy renforce ses capacités de mobilisation des ressources financières
- En 4 ans, Gourcy renforce sa gestion des déchets ménagers, ses capacités de communication, de planification et de mise en œuvre notamment dans le secteur de l'assainissement

Le projet « Gourcy ville propre » financé par la Région Wallonne, renouvelé entre temps, entre donc parfaitement dans le volet global « assainissement de la commune de Gourcy ».

En 2009, une nette avancée a eu lieu au niveau de l'environnement de par la présence, durant 4 mois, de 2 stagiaires belges (un biologiste et un géographe) à Gourcy. On notera notamment, dans un premier temps, la mise en place d'un cadre de concertation chargé de la mise en œuvre d'actions liées à l'accessibilité, la conservation et le transport de l'eau potable. Quant aux finances, la réalisation d'un audit du Service Taxes, avec la collaboration de la Receveuse communale d'Oupeye, a permis de pointer diverses pistes afin d'améliorer la perception des taxes, comme notamment une taxe de stationnement au sein de la gare routière de Gourcy.

La commune d'Oupeye gère donc de front, le projet « Gourcy ville propre » et le programme CIC. Le budget global de cette coopération représente environ 280.000 euros sur 4 ans. Oupeye est donc une commune qui s'implique pleinement en tant qu'acteur de la coopération au développement. Son action de proximité et ses compétences sont mises au service du personnel de la commune de Gourcy et de ses habitants. Son statut de commune lui donne une légitimité sans précédent pour agir avec son partenaire burkinabé car au fond qui mieux qu'une administration communale pour conseiller une autre commune. Les problèmes rencontrés sont semblables, à un niveau différent bien sûr, mais des solutions peuvent se trouver ensemble et la solidarité fonctionner de manière efficace. Oupeye travaille prioritairement dans une logique de « partenariat » comme le montre son enthousiasme à œuvrer main dans la main avec l'ONG Autre Terre, présente sur le terrain, mais aussi avec d'autres personnes ou organismes tels que le CEAS (Centre écologique Albert Schweitzer) et Ingénieurs sans Frontières Belgique. Ces derniers collaborent avec Oupeye sur la gestion des déchets de la commune.



Les balayeuses de la commune de Gourcy

Du 21 au 31 octobre dernier, le Maire de Gourcy ainsi que le chargé de projet de coopération internationale qui s'occupe de la gestion quotidienne des projets ont été accueillis à Oupeye dans le cadre de cette coopération de « commune à commune ». Afin de sensibiliser la population belge et plus particulièrement les habitants de l'entité aux actions menées, le Maire a participé à différentes rencontres citoyennes qui ont donné lieu à des échanges enrichissants. Le chargé de projet a également suivi une formation au sein de différents services communaux oupéyens. L'échange d'expériences fait partie de la coopération internationale communale et permet à chacun de mieux se connaître et de se comprendre afin d'agir ensemble de manière efficace et durable. C'est ça aussi la coopération communale.

Pour aller plus loin...

Union des Villes et Communes de Wallonie : www.uvcw.be et www.cic-gis.be

Commune d'Oupeye : www.oupeye.be et www.gourcy.be

Autre Terre : www.autreterre.org

L'actu'

Ce 18 décembre c'est la Journée Internationale des Migrants

À cette occasion, l'ONU invite les États membres à marquer cette journée en « diffusant des informations sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales des migrants, en procédant à des échanges de données d'expérience et en prévoyant des mesures propres à assurer la protection des migrants »



Vient de paraître



Migration et développement en Europe

Politiques, pratiques et acteurs

Spyros Amoranitis & Altay Manço (éds)

TELECHARGEZ CE DOCUMENT

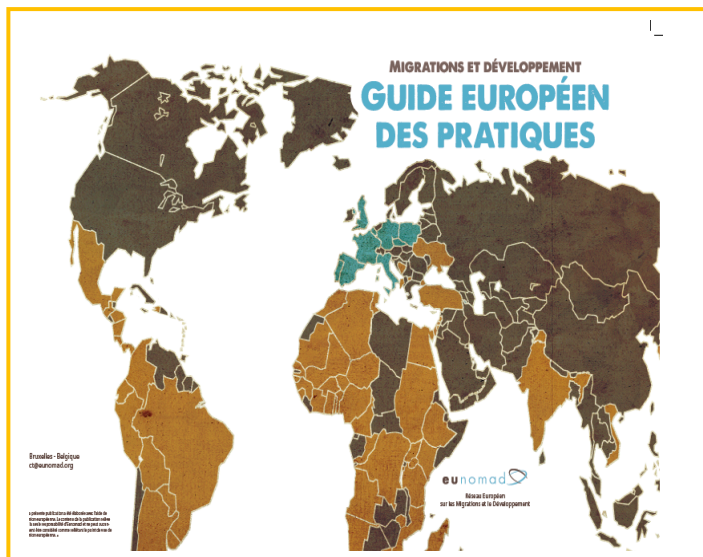
DE 130 PAGES SUR :

www.eunomad.org

www.irfam.org

www.transfares.org

L'ouvrage propose une analyse des visions et des pratiques des acteurs européens impliqués par des actions de « migrations et développement ». Une définition des liens entre migrations et développement est construite à travers l'étude des pratiques, ainsi qu'une réflexion quant aux critères d'évaluation des actions menées en cette matière. Les situations dans une douzaine de pays sont détaillées, des analyses d'ensemble proposées. La démarche alimente la constitution d'un réseau international : « EUNOMAD ». Pour identifier et décrire les pratiques de solidarité des migrants avec leur région d'origine, les auteurs ont procédé à l'organisation, entre 2008 et 2010, de plusieurs enquêtes, groupes de réflexion et recensions divers. Ils ont aussi participé aux plateformes nationales et internationales qui composent le réseau européen. Ils ont invité les responsables de ces plateformes à synthétiser leurs expériences sous forme d'articles. Les analyses menées sur cette base permettent de mettre à jour les facteurs soutenant les pratiques positives, de sonder liens aux contextes, et enfin, de regrouper les structures selon leurs ressources et besoins dans le domaine. Il est alors possible de donner une image des pratiques effectuées par les associations de migrants et d'autres institutions dans, divers pays européens : des outils d'information et de formation, ainsi que des recommandations pratiques et politiques découlent de la démarche.



Migrations et développement

Guide européen des pratiques

EUNOMAD

**Réseau Européen sur les
Migrations et le Développement**

TELECHARGEZ CE DOCUMENT SUR :

www.eunomad.org

Le guide européen des pratiques sur les migrations et le développement est le fruit des activités du réseau EUNOMAD – European Network on Migrations and Development. Il répond à une nécessité de connaître et diffuser ce qui existe – et qui fonctionne – dans le domaine du co-développement entre l'Europe et les pays d'origine des migrants extracommunautaires (hors Union Européenne). Il a pour objectifs :

- d'alimenter les expériences des acteurs spécialistes des migrations et du développement (associations de migrants, ONG, collectivités locales, centres de recherche, réseaux, syndicats...)
- d'alimenter les politiques publiques afin qu'elles soient davantage imprégnées des réalités vécues sur le terrain (politiques européennes, internationales, nationales, locales)

Le guide a été conçu après deux années d'animation du réseau dans plusieurs pays européens et un travail de capitalisation des expériences de ses membres. Il reflète le processus actuel de constitution d'un réseau encore jeune, mais composé d'organisations européennes spécialistes de la relation migrations-développement. S'il n'a pas la prétention d'être exhaustif, il se base sur un travail d'enquête et d'analyse, et s'est nourri des travaux et rencontres du réseau. Le guide propose au lecteur :

Partie 1 : un tour d'horizon sur le co-développement dans neuf pays européens (les politiques, les initiatives de la société civile et les réflexions actuelles)

Partie 2 : dix expériences significatives dans la thématique migrations-développement, expériences vécues par des organisations associées au réseau

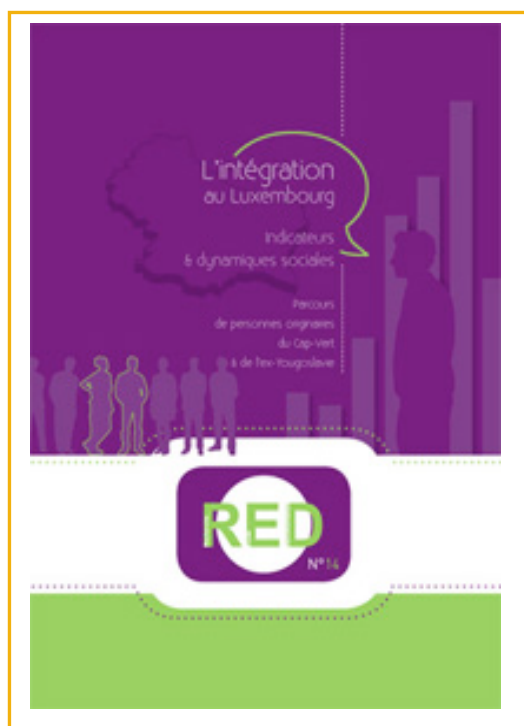
Partie 3 : le réseau tire les enseignements des actions concrètes. Il propose dix recommandations aux décideurs politiques et dix recommandations aux praticiens afin d'améliorer les dynamiques de co-développement



Transnationalités et développement : rôles de l'interculturel

Claudio Bolzman & Altay Manço

Ce livre regroupe diverses contributions illustrant les complémentarités entre les notions du *développement local*, d'une part, et du transnationalisme, d'autre part. Ces préoccupations sont articulées à l'aune d'une *approche interculturelle*. Un premier noyau des textes présentés dans ce volume fut produit à l'occasion du troisième congrès de l'*Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale* (AIFRIS), un congrès tenu les 21-24 avril 2009 à Hammamet en Tunisie. Le volume s'ouvre également à quelques travaux hors congrès, afin d'articuler le corpus au débat international sur le rôle, dans ce contexte, de l'*intervention sociale*. L'ouvrage est structuré en cinq parties : après l'introduction qui précise les enjeux, une partie discute des liens entre développement local et transnationalisme. Suivent des articles sur les interventions interculturelles dans des situations de transnationalité. Un copieux chapitre est consacré à la pratique des formations en contexte transnational. Une carte blanche sur les relations interculturelles en Méditerranée clôture, enfin, le livre. *Collection Compétences Interculturelles* ISBN : 978-2-296-11906-2, 224 pages, Prix éditeur : 21€



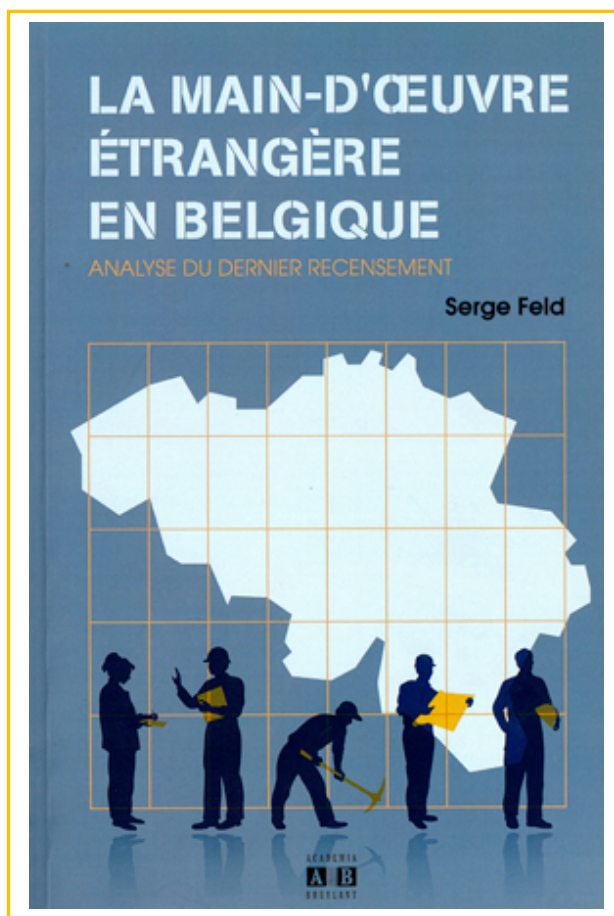
L'intégration au Luxembourg. Indicateurs et dynamiques sociales. Parcours de personnes originaires du Cap-Vert et de l'ex-Yougoslavie.

CEFIS

Cette publication pose un regard neuf sur l'intégration au Luxembourg. Depuis de nombreuses années, ce sujet est débattu, discuté et a été récemment légiféré. Or, il n'a pas encore fait l'objet d'une étude réflexive concentrant dans un seul ouvrage des analyses méthodologiques sur la mesure de l'intégration et les résultats d'une recherche qualitative. Cette publication poursuit un double objectif et de ce fait est divisée en deux parties distinctes mais complémentaires.

Le présent ouvrage est le fruit du projet Intégralux porté par le CEFIS et financé par le Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers, ainsi que par l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration.

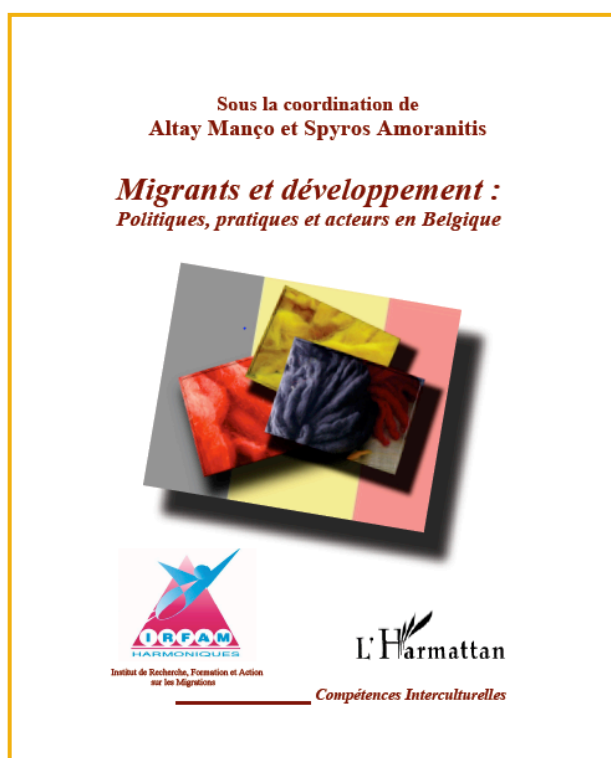
La publication est disponible gratuitement. Participation forfaitaire aux frais de port de 5 EUR - www.cefis.lu



**La main d'œuvre étrangère en Belgique.
Analyse du dernier recensement**

Serge Feld

Jusqu'à présent, il n'existait que des données fragmentaires à propos de la main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail, indispensable pourtant pour évaluer l'intégration. Cet ouvrage comble cette lacune en produisant, pour la première fois, à partir du dernier recensement, le tableau le plus complet du travail des étrangers en Belgique. Le livre aborde les quatre étapes essentielles de tout cheminement d'intégration : l'éducation, l'activité, l'emploi et la profession. Le premier chapitre répond aux interrogations sur le niveau d'éducation de la population belge et étrangère, sur l'ampleur des écarts entre nationalités et sur l'importance des retards scolaires. Le deuxième chapitre analyse les principaux indicateurs : activité, emploi chômage et statut pour les Belges et pour les plupart des nationalités et en fonction du sexe. Le chapitre suivant analyse les caractéristiques du marché du travail. Et pour la première fois, on traite des professions selon la nationalité et le niveau d'éducation, dans le quatrième chapitre qui analyse aussi le phénomène de "surqualification". Le constat général est celui d'un marché du travail caractérisé par une situation très défavorable pour une grande partie de la main-d'œuvre étrangère. Des différences très importantes existent entre nationalités, entre régions et selon le sexe. *Nombre de pages: 182, ISBN : 978-2-87209-983-2 Prix : 28€-30€ hors Be et Fr, Academia Bruylant*



Migrants et développement

**Politiques, pratiques et acteurs
en Belgique**

Altay Manço et Spyros Amoranitis

À paraître en mars 2011

« Compétences Interculturelles »

L'Harmattan - Paris

Appel à communication

pour le numéro thématique de la revue *Alterstice* :

La notion d'interculturel dans tous ses états

Alterstice [ɑltɛʁstis] est une contraction de « altérité » et « interstice » ou encore du latin « alter », autre, et « stare », être, se trouver; le mot signifie « être autre, se trouver dans la différence ». Il fait référence aussi bien à la qualité d'être autre qu'à celle de se trouver dans un entre-deux, un intervalle qui transforme.

Alterstice – Revue internationale de la recherche interculturelle – est une revue à comité de lecture dont l'objectif principal est de diffuser les réflexions et les résultats de recherches interculturelles.

Alterstice est associée à l'Association pour la Recherche Interculturelle (ARIC) et à l'équipe de recherche Migration et Ethnicité dans les Interventions en Santé et en Service social (METISS).

www.alterstice.org

La notion d'interculturel dans tous ses états

Le premier numéro d'Alterstice a pour objectif de faire un état des lieux sur la notion d'« interculturel », en dévoilant et/ou questionnant les différents usages et domaines d'applications de ce mot, entré dans le vocabulaire courant des disciplines (anthropologie, psychologie, pédagogie, sociologie, etc.) et des champs de pratiques et de recherches (éducation, santé, travail social, etc.) depuis les années 1980, au moins. Parfois confronté, confondu, opposé ou mis en complémentarité avec d'autres notions dérivées de culture ou apparentées (multiculturel, pluriculturel, interethnique, etc.), le terme d'interculturel se caractérise, quoi qu'il en soit, par la multiplicité de ses champs d'application, l'instabilité de ses significations et un flou sémantique certain. Imprécis, vague et polysémique, il est néanmoins omniprésent dans le vocabulaire de nombreuses pratiques professionnelles, des sciences humaines et sociales, ainsi que dans les rhétoriques politiques.

La plupart des formations ayant un rapport avec l'humain, traitent, même de façon marginale, de cette question; rares sont les écoles supérieures et les universités qui n'offrent pas un ou plusieurs cours sur le thème. Cette notion apparaît aussi de plus en plus souvent dans les standards des professions : tout professionnel de l'humain (du médecin à l'enseignant, en passant par les éducateurs spécialisés, et bien d'autres) se doit d'être au moins sensibilisé, si ce n'est pleinement formé et posséder des compétences dites interculturelles. En tant que modalité de gestion de la diversité culturelle, le mot occupe aujourd'hui une place de choix dans le champ discursif politique; cela, au niveau des villes, des régions, des États ou même des organisations internationales, comme le Conseil de l'Europe et son livre blanc sur le dialogue interculturel. Enfin, au niveau scientifique – reflétant les débats et les hésitations des sociétés, parfois en les devançant – on trouve une diversité de perspectives. Pour certains, « interculturel » définit une approche particulière, à la croisée des disciplines, pour d'autres c'est un incontournable, voire un objet en soi. Dans ce cas de figure, d'adjectif, le terme devient substantif. Pour d'autres encore, c'est une idéologie que l'on nomme interculturalisme. Dans ce cas, elle n'est certainement pas un objet de science, il faut alors en démonter les rouages pour ne pas y succomber. Enfin, la relation entre les cultures, que le terme interculturel implique, est comprise comme une relation théorique et pas nécessairement inscrite dans la réalité. On voit ainsi des études comparatives (sur le développement de l'enfant par exemple), qui se considèrent comme interculturelles parce qu'elles comparent les cultures entre elles. « Inter » n'est plus ici le résultat d'un contact, ce qui surgit de l'interaction entre altérités, mais bien une opération intellectuelle permettant de mettre ensemble ce qui ne l'aurait pas été dans la réalité et d'observer ce qui se trouve dans les interstices de cet assemblage artificiel.

Dans certains contextes ou dans certaines disciplines, la notion est employée exclusivement pour discourir sur les contacts entre personnes ou groupes de cultures considérées comme différentes. Mais s'agit-il vraiment de cultures différentes, ou plutôt de personnes ou groupes désignés ainsi au sein de relations de type asymétriques ? Qui définit l'écart supposé entre les acteurs impliqués dans l'interaction ? Force est de constater que la notion est encore peu utilisée dans le cadre des relations internes à un même État, comme par exemple entre Canadiens anglophones et francophones ou entre Belges ou Suisses de langues différentes. Qu'est-ce que cette absence laisse voir ? Le terme sous-entend-il une altérité radicale qu'il serait de mauvais ton d'employer pour caractériser les relations entre les groupes dominants d'un même État ? Cela renvoie la réflexion vers le fait d'invoquer des différences de cultures : serait-ce une façon de rabaisser l'Autre à un état de primitif, de point-encore-civilisé ? En bref, une réminiscence du colonialisme et du racisme qui trouverait ici une forme académique contemporaine ? Peut-on penser la notion d'interculturel en lien avec des différences d'autres natures (politiques, économiques, sociologiques, etc.) ? S'agit-il d'une notion exclusive ou inclusive ? Comment cette notion est-elle convoquée (par la pratique, la science, la politique, la littérature, la poésie, etc.) ? Quel statut lui donne-t-on (une approche, un concept, une idéologie, etc.) ? Quels éléments de contexte sont-ils engagés et de quelles manières (tensions entre communautés, nécessité d'adaptation de pratiques, révision des politiques, etc.) ? Et finalement qu'est-ce que les discours scientifiques qui d'une façon ou d'une autre convoquent la notion d'interculturel peuvent amener dans les débats de société actuels (dérive sécuritaire en France, essentialisme de l'identité et accommodements raisonnables au Québec, séparatisme et xénophobie en Belgique, campagnes politiques xénophobes en Suisse, dérives racistes et violentes en Italie ...) ? Peut-on explorer ce champ de recherche sans prendre position politiquement ?

Le fil rouge de ce premier numéro d'Alterstice est donc l'usage de cette notion aujourd'hui polysémique. Nous souhaitons que le débat s'installe sur les pages (virtuelles) d'Alterstice. Nous appelons des articles de réflexions (critiques) sur l'usage de la notion d'« interculturel » dans une/des discipline(s) spécifique(s), un champ de recherche particulier, une zone géographique (ville, province, nations, zone transfrontalière...), un ensemble de pratiques ou de politiques publiques. Ces textes peuvent s'appuyer sur des résultats de recherche, mais peuvent aussi être le résultat d'une recension (systématique) des écrits dans un domaine précis ou une réflexion théorique. Étant donné le caractère multidisciplinaire d'Alterstice, nous encourageons les soumissions en provenance de diverses disciplines et serons ravis de recevoir des textes au croisement de plusieurs disciplines.

Les textes sont à soumettre en ligne sur le site www.alterstice.org pour le 28 janvier 2011

Les éditeurs de ce numéro :

Yvan Leanza

Professeur agrégé

École de psychologie

Université Laval

Québec, Canada

Anahy Gajardo

Anthropologue, chercheuse en sciences de l'éducation

Directrice du service régional suisse romand

Fondation Éducation et Développement

Lausanne, Suisse

info@alterstice.org